

Diplôme de conservateur des bibliothèques

Mémoire d'étude / janvier 2014

**Les ouvrages en langues étrangères
pour la jeunesse dans les
bibliothèques publiques françaises.
Quelle place, pour quels usages ?**

Solenne Billard-Nichele

Sous la direction de Claudine Hervouët
Responsable « Formation » – Centre national de la littérature pour la Jeunesse - La
Joie par les livres, BnF

Remerciements

Sans entrer dans les détails, ils me semble devoir quelques remerciements qui vont en premier lieu à Claudine Hervouët pour ses précieux conseils et qui a su se montrer disponible quand je l'ai sollicitée. Je voudrais également remercier tous les bibliothécaires qui ont accepté de me recevoir, de m'accorder de leur temps et de se prêter à cet exercice. J'ai pu découvrir aussi grâce à eux une quinzaine de bibliothèques différentes et observer des pratiques qui me seront précieuses dans ma future pratique professionnelle.

Je souhaite également ajouter une ligne de remerciement à mes anciens collègues de la Bibliothèque universitaire de Santé de Paris qui m'ont donné le goût de ce métier et m'ont particulièrement encouragée durant les épreuves de concours. Enfin, je remercie tous ceux qui ont supporté ce travail de leurs conseils, et surtout Baptiste pour sa patience et son travail de relecture.

Résumé :

Les bibliothèques publiques françaises abritent des fonds en langues étrangères pour la jeunesse disparates mais en nombre important. Pourtant ils restent assez peu connus. L'isolement technique qui les entoure participe notamment à ce manque de visibilité. Or, l'analyse de ces fonds montre leur variété et leur vivacité, que l'on retrouve dans l'évolution et la constante diversification des usages.

Descripteurs :

Bibliothèques publiques -- France

Bibliothèques pour enfants -- France

Fonds spéciaux -- Langues vivantes

Multiculturalisme

Abstract :

The collections in foreign languages for youth to be found in the French public libraries are numerous if not equal. However they remain relatively unknown. Their isolation, due to technical issues, increases this lack of visibility. Yet, their analysis reveals a wide variety and a real liveliness. In fact, practices are constantly evolving towards greater diversity.

Keywords :

Public Libraries -- France

Children's Libraries -- France

Special collections -- Foreign languages

Multiculturalism



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France** » disponible en ligne **Fejl! Hyperlinkreferencen er ugyldig.**<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION.....	9
1. LES LANGUES ETRANGERES EN BIBLIOTHEQUE POUR LA JEUNESSE EN 2013.....	13
1.1. L'ouverture européenne et mondiale : une mission des bibliothèques ?	14
1.1.1. <i>L'Europe et la responsabilité sociale et citoyenne des bibliothèques</i>	15
1.1.2. <i>Les langues étrangères en bibliothèque : une ouverture sur le monde</i>	21
1.2. Les langues étrangères et la jeunesse : une approche en évolution ?	23
1.2.1. <i>Enfants et adolescents face à Internet : de nouveaux modes d'apprentissage ?</i>	25
1.2.2. <i>Valorisation du bilinguisme dans le développement de l'enfant</i>	28
1.3. Un état des lieux encore à faire : méthodologie de l'enquête	30
1.3.1. <i>Construction de l'enquête</i>	30
1.3.2. <i>Choix du panel : quelles bibliothèques interroger ?</i>	31
1.3.3. <i>Réajustement</i>	37
2. DES FONDS EN LANGUES ETRANGERES ?	41
2.1. Des fonds peu connus, mais bien existants.....	42
2.1.1. <i>Quelle répartition territoriale</i>	42
2.1.2. <i>Des héritages variés : constitution des fonds</i>	54
2.1.3. <i>Des fonds consultés ?</i>	58
2.1.4. <i>Des fonds vivants, en évolution</i>	60
2.2. Problème de la technicité.....	66
2.2.1. <i>La « barrière » de la langue</i>	66
2.2.2. <i>Libraires et éditeurs : questions de marchés</i>	71
2.3. Un fonds ou des fonds en langues étrangères ?	74
2.3.1. <i>Questions de classement : le duel entre support et contenu</i>	74
2.3.2. <i>VF et VO : deux concepts étrangers</i>	76
2.3.3. <i>Des fonds locaux ou une collection réseau dispersée ?</i>	77
3. DU BIBLIOTHECAIRE A L'USAGER : QUELLE OFFRE POUR QUELS USAGES ?.....	79
3.1. des usages constatés	80
3.1.1. <i>Des usagers-cibles : de 0 à ... ans</i>	80

3.1.2.	<i>Des usagers-types.....</i>	81
3.1.3.	<i>Des usagers a-typiques.....</i>	84
3.2.	Porosité des usages : séparer langues d'étude, langues maternelles et langues de découverte ?	85
3.2.1.	<i>Des langues d'immigration qui deviennent des langues d'étude... 85</i>	
3.2.2.	<i>... et des langues d'étude en baisse</i>	86
3.2.3.	<i>Vers des langues de découverte ?</i>	87
3.2.4.	<i>Valorisation : proposer de nouveaux usages ?.....</i>	88
	CONCLUSION.....	91
	BIBLIOGRAPHIE	92
	Divers.....	92
	Contexte normatif	93
	Contexte sociolinguistique	94
	Diversité linguistique et mondialisation	96
	Jeunesse en bibliothèque	97
	Bibliothèques et langues étrangères	99
	TABLE DES ANNEXES	103
	TABLE DES CARTES ET DES ILLUSTRATIONS	151
	TABLE DES MATIERES	153

Sigles et abréviations

Liste des abréviations et sigles utilisés dans le corps du mémoire ainsi que dans la bibliographie :

ABF : Association des bibliothécaires de France

BBF : Bulletin des bibliothèques de France

BD : bande-dessinée

BDP : bibliothèque départementale de prêt

BM : bibliothèque municipale

BML : Bibliothèque municipale de Lyon

BnF : Bibliothèque nationale de France

BPI : Bibliothèque publique d'information

CD : Compact Disc

CNLJ : Centre national de la littérature jeunesse

Coll. : collection

DCB : diplôme de conservateur des bibliothèques

DVD : Digital Versatile Disc

Ed. : éditions

Enssib : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

FLE : français langue étrangère

IFLA : International Federation of Library Associations and Institutions
(Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions)

SIB : sciences de l'information et des bibliothèques

SIC : sciences de l'information et de la communication

SIGB : système intégré de gestion de bibliothèques

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
(Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)

VF : version française

VO : version originale

VOSTFR : version originale sous-titrée en français

INTRODUCTION

Les albums ont été la première image renvoyée par les bibliothécaires quand nous leur avons parlé de leurs fonds en langues étrangères au cours de cette étude. Après seulement, les romans et les méthodes de langues ont été évoqués. Il est vrai que les méthodes ne sont pas à proprement parler des documents en langues étrangères mais plutôt des documents d'accès aux langues étrangères. Il est vrai également que l'album et l'illustration sont surtout présents en Jeunesse dans les bibliothèques publiques françaises. Et, bien que leur statut évolue, ils restent associés dans l'imaginaire à un premier accès au livre pour les enfants qui n'ont pas encore accès au texte.

Pour cette raison, nous avons choisi de traiter des « ouvrages en langues étrangères », afin de ne nous restreindre ni à l'illustration, ni à la fiction, ni même au livre. Il nous a également paru périlleux de se limiter à une étude quantitative qui serait forcément limitée par le nombre des réponses obtenues. Nous avons choisi de mener une enquête d'ordre plus qualitative¹ qui nous permette de comprendre la place occupée par les langues étrangères dans les espaces pour la jeunesse des bibliothèques publiques françaises. Le premier objectif de cette enquête était de parvenir de la sorte à un état des lieux de ces fonds en langues étrangères.

Plus encore que l'idée de fonds présents dans les espaces Jeunesse, nous préférons employer dans ce mémoire la notion de fonds *destinés* à la jeunesse. Cela introduit l'idée que certains fonds pour la jeunesse peuvent se trouver ailleurs que dans les sections, secteurs, départements ou bibliothèques pour la jeunesse. Cela signifie également que ce sont des collections achetées à destination d'un public jeune, mais potentiellement utilisables par d'autres publics. Car enfin, le second point que nous avons voulu aborder dans cette enquête est celui des usages constatés mais aussi potentiels de ces fonds en langues étrangères.

Plusieurs problèmes pressentis puis constatés lors de notre enquête nous ont conduit vers l'analyse problématique mise en place dans ce mémoire. Tout d'abord, il est apparu que les fonds sur lesquels nous avons travaillé sont peu connus et reconnus, voire pas quantifiés, alors qu'ils sont pourtant bien existants. Nous avons également ressenti une intégration difficile de ces fonds à la politique documentaire globale des établissements et au contexte des marchés, face à des questions techniques et linguistiques prenantes. Enfin, nous avons pu constater des pratiques en mutation, avec la désaffectation de certaines langues au profit d'autres, mais aussi de nouvelles pratiques imputables à l'ouverture européenne et mondiale de la culture.

Nous avons fait le choix pour restituer cette étude de nous interroger sur la pertinence des fonds en langues étrangères destinés à la jeunesse dans les bibliothèques publiques françaises.

¹ Voir chapitre 1.3. « Un état des lieux encore à faire : méthodologie de l'enquête », p. 30.

Pour cela il nous a semblé important dans un premier temps d'interroger la pertinence même de ce mémoire, afin d'expliquer pourquoi il nous semble important aujourd'hui de parler spécifiquement des langues étrangères pour la jeunesse. Pour des raisons légales et culturelles, les bibliothèques publiques françaises se trouvent entraînées vers une plus grande ouverture sur l'Europe et le monde et intègrent de nouvelles notions comme la question de la reconnaissance culturelle. Pour ces raisons, les modes d'apprentissage des langues ont évolué vers des pratiques moins scolaires et le bilinguisme de l'enfant connaît une revalorisation. S'ensuit une description de la méthodologie suivie lors de notre enquête.

Une seconde partie présente les fonds en langues étrangères. Une enquête statistique préalable montre qu'il est pertinent au niveau de l'ensemble du territoire de parler de ces fonds en langues étrangères pour la jeunesse. Nous avons complété celle-ci d'un tableau descriptif de ces fonds, qui traite à la fois de leur mise en place, des marges de manœuvres budgétaire et de leur diversité. Il nous a également semblé important d'indiquer les limites techniques opposées aux bibliothécaires.

Enfin, une troisième partie traite des usages constatés, afin de mieux comprendre l'utilisation de ces fonds. Après un descriptif d'ordre typologique, elle explore les marges de ces usages afin de mieux expliquer les glissements possibles entre les usages-types. Enfin, par le biais de la valorisation, elle propose de s'interroger sur l'évolution des pratiques et sur le rôle d'accompagnement ou d'inflexion que peuvent avoir les bibliothécaires-médiateurs de ces fonds.

1. LES LANGUES ETRANGERES EN BIBLIOTHEQUE POUR LA JEUNESSE EN 2013

Alors que cette étude s'interroge sur la pertinence des fonds en langues étrangères destinés à la jeunesse dans les bibliothèques publiques françaises, il paraît nécessaire de s'attaquer à la pertinence même d'un tel questionnement en préliminaire. Pourquoi en effet parler des langues étrangères - qui plus est pour la jeunesse - dans les bibliothèques publiques françaises en 2013 ?

Les langues étrangères sont souvent associées en France au système éducatif, à un apprentissage parfois douloureux, prompt à s'effacer sitôt sorti du système scolaire et peu efficace pour communiquer à l'étranger. L'expression « Les Français sont mauvais en langues »² est d'ailleurs devenu un adage, objet de moquerie des uns, de fierté des autres. L'histoire des relations complexes qu'entretiennent les Français avec l'anglais comme langue internationale et omniprésente ne facilite pas la tâche, dès lors que l'on souhaite se pencher sur la raison d'être des langues étrangères dans les bibliothèques publiques françaises.

Cette partie se veut donc une mise en contexte de l'étude, en recherchant sa pertinence tant éthique, que sociolinguistique et académique. Une première sous-partie rappelle tout d'abord en quoi la présence de langues étrangères s'accorde avec les missions des bibliothèques publiques françaises. Sont ensuite traitées dans une seconde sous-partie les évolutions sociales, pédagogiques, linguistiques et cognitives récentes qui ont modifié notre rapport à l'apprentissage et à la pratique des langues étrangères, notamment auprès de la part « jeune » de la société. Enfin, la méthode de l'enquête menée pour ce mémoire est abordée, face à l'absence d'études sur ce rapport spécifique entre langues étrangères et jeunesse, cela en dépit d'un regain des études professionnelles sur les langues en bibliothèques ces dernières années.

² Une recherche simple de l'expression "Les Français sont mauvais en langues" sur le moteur de recherche Google donne plus de 33000 résultats (recherche effectuée le 21 décembre 2013).

1.1. L'OUVERTURE EUROPEENNE ET MONDIALE : UNE MISSION DES BIBLIOTHEQUES ?

S'interroger sur les missions des bibliothèques dans cette première sous-partie nous permet de remettre en contexte la question des langues étrangères dans les bibliothèques publiques françaises. En effet, la pertinence des fonds en langues étrangères destinés à la jeunesse ne peut être interrogée avec acuité qu'après avoir redéfini les conditions normatives et éthiques de la présence de tels fonds. Bien que l'existence d'un fonds paraisse se justifier par ses usages, il ne faut pas oublier que les bibliothèques publiques françaises sont prises entre un devoir professionnel éthique, des missions universelles et des politiques locales propres à leur territoire.

Selon les textes normatifs français et internationaux qui réglementent les pratiques professionnelles, les bibliothèques sont définies comme citoyennes et responsables socialement, se doivent d'offrir un accès à l'information et aux ressources de formation à tous sans distinction, et enfin d'assurer une ouverture culturelle et d'enrichissement personnel. Rapportées à la question des langues étrangères, ces missions soulèvent la question de la citoyenneté européenne que se doivent de porter les bibliothèques. En tant que garantes de l'accès de tous à l'information, elles assurent aussi une fonction de représentativité de la société qu'elles desservent, à la fois multilingue et plurielle. Enfin, leur mission d'enrichissement personnel les oblige à prendre en compte les changements culturels récents liés à la montée en puissance d'Internet ainsi qu'à la mondialisation et à l'anglicisation de la culture qui en découle.

La question de l'adéquation entre l'offre en langues étrangères et les missions des bibliothèques publiques françaises nous contraint cependant à nous éloigner dans un premier temps du champ spécifique de la jeunesse. En effet, les textes sont relativement avares sur la question des langues étrangères, et il serait vain de chercher une mention parlant précisément du développement des langues étrangères pour la jeunesse dans les bibliothèques. En outre, les bibliothèques françaises n'ayant pas de loi propre, leurs missions sont exprimées par une série de textes éthiques dont la fonction est de donner un cadre général, voire universel, et ne s'attachent donc pas à des cas particuliers. Enfin, les ouvrages en langues étrangères destinés à la jeunesse dans les bibliothèques publiques françaises font l'objet d'usages multiples non réservés aux 0-12 ans, ni même aux 0-18 ou aux 0-30 ans. Non seulement la lecture enfantine en langues étrangères fait souvent l'objet d'une médiation adulte, mais aussi les limites d'âge se révèlent encore plus artificielles que pour les ouvrages en français, puisqu'on observe un décalage entre les capacités linguistiques d'un individu et sa capacité à comprendre et à intégrer le contenu. Ainsi un roman en allemand destiné à un jeune adolescent trouvera peu de public de cet âge capable de le lire en France, de même qu'un livre facile destiné au jeune public pourra être considéré par un adulte comme une lecture plus facile d'accès dans une langue qu'il ne maîtrise pas³.

³ Voir partie 3. « Du bibliothécaire à l'utilisateur : quelle offre pour quels usages ? », p. 79.

1.1.1. L'Europe et la responsabilité sociale et citoyenne des bibliothèques

Pour exercer les droits à la formation permanente, à l'information et à la culture reconnus par la Constitution, tout citoyen doit pouvoir, tout au long de sa vie, accéder librement aux livres et aux autres sources documentaires.

Article 1 de la Charte des bibliothèques, 1991⁴

Les bibliothèques publiques françaises relèvent en très grande partie des autorités territoriales, c'est à dire des communes et de leurs regroupements : ce sont principalement des bibliothèques communales ou intercommunales, éventuellement assistées par les bibliothèques départementales. Cependant, le principal texte normatif français faisant référence - la *Charte des bibliothèques* citée ci-dessus - insiste sur l'idée qu'au-delà de leur mission de service public, ces bibliothèques sont le lieu d'expression de droits fondamentaux inscrits dans la Constitution française de 1958 :

La nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat.⁵

Dans cet esprit, les bibliothèques garantes de l'accès de tous à l'information et à la formation *permanente*⁶, se doivent de proposer des ressources d'apprentissage du français aux individus et communautés exogènes, mais aussi de représenter leurs langues vernaculaires. Faisant cela, elles contribuent à l'exercice de la citoyenneté française, mais répondent aussi à leur mission d'ouverture sociale non discriminante.

1.1.1.1. Des bibliothèques locales ou européennes ?

Le développement de [la] citoyenneté européenne, c'est-à-dire de la diversité dans l'unité, passe par la voie obligée de l'interculturel, qui n'est plus une option, comme il l'a été pendant une vingtaine d'années mais une nécessité. L'élaboration de cette dimension interculturelle s'appuie manifestement sur la diffusion des langues partenaires.

Louis Porcher et Dominique Groux, *L'Apprentissage précoce des langues*, PUF, 2003⁷.

⁴ CONSEIL SUPÉRIEUR DES BIBLIOTHÈQUES, 1991. *Charte des bibliothèques* [en ligne]. 1991. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>.

⁵ Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, 2009. *Constitution du 4 octobre 1958. Version Consolidée du 01 décembre 2009* [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=742545090C60F43671874A18C6A306E2.tpdjo03v_1?cidTexte=LEGITEXT000006071193&dateTexte=&categorieLien=cid.

⁶ CONSEIL SUPÉRIEUR DES BIBLIOTHÈQUES, *Ibid*.

⁷ PORCHER, Louis et GROUX, Dominique, 2003. *L'apprentissage précoce des langues*. 2e éd. Paris, France : Presses universitaires de France. Que sais-je ?, 3289.

Les bibliothèques ont donc pour vocation d'être des lieux de construction et d'expression citoyennes. Le contexte politique européen récent nous invite cependant à décliner cette notion de citoyenneté en-dehors de la seule République Française. En effet, la dernière décennie a vu la mise en place de différents outils juridiques visant à l'établissement d'une citoyenneté européenne. Depuis l'adoption de l'idée d'une Constitution européenne⁸ par les vingt-cinq chefs d'Etat en 2004, et malgré son refus par les Français et Néerlandais en 2005, l'Europe s'est progressivement dotée d'outils juridiques communs.

Au niveau européen, il n'existe pas de texte portant sur les missions spécifiques des bibliothèques ou des établissements culturels et d'information au service des citoyens européens. Cependant l'article 2 du Traité dit « modificatif » de Lisbonne de 2007 indique que l'Union « contribue (...) au strict respect et au développement du droit international, notamment au respect des principes de la charte des Nations unies »⁹. En ce sens, les territoires ressortissants de l'Union européennes se doivent d'appliquer les recommandations formulées par les Nations unies et plus spécifiquement par son institution spécialisée dans les questions d'éducation, de culture et de science, l'Unesco. Or, en 1994 l'Unesco¹⁰ a promulgué avec l'IFLA¹¹ un Manifeste sur la bibliothèque publique. Les missions-clés de la bibliothèque publique « ressortissent à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture »¹². Le rôle des bibliothèques tel qu'il est défini par les instances internationales et repris par l'Union européenne est donc assez proche de celui que décrit la charte française rédigée par le Conseil supérieur des bibliothèques en 1991¹³. Les bibliothèques peuvent donc participer à la construction citoyenne française, européenne et internationale sans contradiction apparente.

Cependant, les bibliothèques publiques françaises relèvent d'autorités territoriales, et les politiques dites de « lecture publique » sont ainsi décidées à un échelon local, la commune ou le regroupement de communes. Le Traité de Lisbonne de 2007 précise d'ailleurs que la souveraineté des Etats et les politiques locales et régionales sont respectées¹⁴. On peut donc se demander si localement les bibliothèques sont conçues comme les vecteurs d'une européanisation ou d'une ouverture sur l'international, et si les fonds en langues étrangères y participent.

⁸ *Traité établissant une Constitution pour l'Europe*, 2004. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:C:2004:310:SOM:fr:HTML>.

⁹ Article 2 de : *Traité de Lisbonne modifiant le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne*, 2007. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:C:2007:306:SOM:fr:HTML>.

¹⁰ Unesco : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).

¹¹ IFLA : International Federation of Library Associations and Institutions (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions).

¹² UNESCO et IFLA, 1994. *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique* [en ligne]. 1994. Disponible à l'adresse : http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html.

¹³ Voir citation du paragraphe 1.1.1. *L'Europe et la responsabilité sociale et citoyenne des bibliothèques* : CONSEIL SUPÉRIEUR DES BIBLIOTHÈQUES, *op. cit.*, p. 15.

¹⁴ Article 3-bis de : *Traité de Lisbonne modifiant le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne*, *Ibid.*

Les bibliothécaires interrogés lors de l'enquête préparatoire à ce mémoire¹⁵ ont fait remonter que les autorités locales n'accordaient à leurs bibliothèques qu'un rôle mineur dans leur positionnement international. Les bibliothèques municipales de Grenoble et de Lyon apportent cependant une nuance à ce tableau. A Grenoble, la décision de créer une bibliothèque consacrée aux langues étrangères en partenariat avec le CDI de la Cité internationale est un acte politique qui a donné naissance en 2003 à la bibliothèque municipale internationale (BMI)¹⁶. Lors d'un entretien mené pour sa thèse sur la place et l'image des langues étrangères dans les bibliothèques publiques françaises avec la chargée à la culture à la ville de Grenoble, Marion Lhuillier fait apparaître l'inclinaison de la politique locale vers l'international et le lien entre cette ouverture internationale et la politique économique « high-tech » de la ville d'une part, et le souhait de réconciliation sociale d'autre part¹⁷.

La ville et la communauté urbaine de Lyon mènent depuis une décennie une politique internationale affirmée qui se traduit concrètement dans le projet d'établissement de la BML par une incitation à ouvrir la bibliothèque sur l'International¹⁸. Les partenariats entretenus par la BML avec les bibliothèques chinoises de Taipei (pour la jeunesse), Shanghai, Canton, Pékin et Taïwan, ainsi que l'attention que porte la ville au fonds chinois¹⁹ traduisent aussi la conscience politique du rôle que peuvent jouer les bibliothèques dans les relations internationales Lyon-Chine.

Les villes de Strasbourg et de Mulhouse constituent une autre exception due à leur position frontalière. A Mulhouse, la bibliothèque participe aux relations développées par la ville envers les villes voisines suisses et allemandes²⁰. A Strasbourg, c'est moins la composante frontalière qui se répercute dans les orientations de la bibliothèque que la dimension européenne de la ville qui accueille une partie des institutions européennes et le Conseil de l'Europe. Cette ouverture politique vers l'Europe se ressent dans les fonds de la médiathèque André-Malraux, ouverte en 2008. Les acquisitions en langues étrangères, adultes et enfants confondus, sont orientées uniquement vers des langues « européennes ».

¹⁵ Voir chapitre 1.3. « Un état des lieux encore à faire : méthodologie de l'enquête », p. 30.

¹⁶ LHUILLIER, Marion, 2007. La bibliothèque municipale internationale de Grenoble. *BBF. Dossier « Langues et langages »*. 2007. N° 3, pp. 52-57.

¹⁷ Voir l'annexe 13 « compte-rendu de l'entretien avec Madame la 10^e adjointe à M. le maire de Grenoble », p. 571-572 ; LHUILLIER, Marion, 2012. *Place et images des langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises : un cas pour les sciences de l'information*. Thèse de doctorat : SIC. Grenoble : Université de Grenoble.

¹⁸ Voir dans l'axe I « Orienté publics » l'amélioration de l'offre documentaire en langues étrangères et FLE (1.2.2.4), de la médiation autour des langues étrangères (1.3.2.1.3) ; dans l'axe II « Lieu de vie, forum dans la Cité » dans la proposition d'intégrer des langues étrangères dans des fonds flottants (2.1.2.2) et le développement de partenariats à échelle internationale (2.3.2.1) ; dans l'axe III « Un modèle lyonnais » la réaffirmation de la dimension internationale de la bibliothèque à travers les réseaux professionnels, la bibliothèque numérique et les partenariats, notamment avec la Chine (3.3.5) : EBOLI, Gilles, 2012. *Le projet d'établissement de la bibliothèque municipale de Lyon*. Lyon.

¹⁹ Le fonds chinois s'est notamment vu octroyer ces dernières années deux postes de catégorie A, en remplacement de l'ancien mi-temps de catégorie B.

²⁰ Voir annexe 4 « Enquête : propos recueillis » : 4. *Valorisation et médiation du fonds*, p. 138.

Bien que les autorités internationales attribuent aux bibliothèques un rôle de construction citoyenne, au niveau national ou européen, les autorités locales ne semblent pas en avoir conscience. Le rapprochement entre la bibliothèque et les questions internationales s'effectue éventuellement sur des questions plus pratiques. A l'échelle du territoire qu'elle desservent, les bibliothèques ne sont pas considérées comme des lieux d'édification d'une culture européenne commune, mais éventuellement vues comme porteuses des relations internationales que développe par ailleurs la ville. En revanche, la responsabilité sociale des bibliothèques trouve un écho tant international que local.

1.1.1.2. Les langues étrangères au cœur de la responsabilité sociale des bibliothèques

Ainsi, la présence de langues étrangères dans les bibliothèques publiques françaises n'est pas réellement considérée comme un élément constitutif d'une identité multilingue commune. En revanche, les autorités locales lui reconnaissent largement un rôle d'intégration et de valorisation de la diversité culturelle de leur territoire. Il est évident que la répercussion locale de telles idées fortement idéologiques dépend de l'orientation sociale et culturelle de son territoire : les politiques de « lutte contre les discriminations »²¹ et de valorisation de la diversité culturelle fortement ancrées à Montreuil et à Saint-Denis s'en ressentent d'autant plus dans les actions menées par leurs bibliothèques.

Cette « responsabilité sociale » attribuée par les territoires aux bibliothèques trouve un écho dans l'éthique professionnelle des bibliothécaires. Selon le Code d'éthique de l'IFLA²², les bibliothécaires et autres professionnel(le)s de l'information « portent une responsabilité sociale » qui se traduit notamment par des principes de non-exclusion mais aussi par la défense de la diversité culturelle et linguistique²³. Le code français de déontologie du bibliothécaire reprend ces obligations en militant pour une « égalité de traitement » et le « respect de tous les usagers »²⁴.

La place grandissante que prennent les langues étrangères dans les bibliothèques et l'ancrage progressif de l'idée d'Europe donnent une nouvelle dimension à cette idée de responsabilité sociale. Sans être appliqués directement aux bibliothèques, les principes directeurs de cette responsabilité sociale sont inscrits au niveau européen dans les deux premiers articles du Traité de Lisbonne de 2007 : l'Union européenne est dite « fondée sur (...) le respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités »²⁵ et par ailleurs se doit de combattre « l'exclusion sociale »²⁶ et de respecter « la richesse de sa diversité culturelle et linguistique »²⁷. Surtout, c'est la charte européenne des langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe²⁸ qui insiste sur la diversité linguistique européenne, interétatique et intra-étatique. Bien que la France n'ait jamais ratifié cette charte, au titre que constitutionnellement « la

²¹ Expression empruntée à la section « Lutte contre les discriminations » du site web de la mairie de Montreuil : <http://www.montreuil.fr/solidarites/discrimination/>.

²² IFLA, 2012. *Code d'éthique de l'IFLA pour les bibliothécaires et les autres professionnel(le)s de l'information* [en ligne]. 2012. Disponible à l'adresse : <http://www.ifla.org/files/assets/faife/codesofethics/frenchcodeofethicsfull.pdf>.

²³ Article 2 : IFLA, *Ibid.* « Afin de promouvoir l'intégration et d'éradiquer la discrimination, les bibliothécaires et les autres professionnel(le)s de l'information s'assurent que le droit d'accéder à l'information est accordé à tou(te)s [...]. Les bibliothécaires et les autres professionnel(le)s de l'information respectent les minorités linguistiques d'un pays et leur droit à accéder à l'information dans leur langue maternelle ».

²⁴ ABF, 2003. *Code de déontologie du bibliothécaire* [en ligne]. 2003. Disponible à l'adresse : http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/textes_reference/code_deontologie_bibliothecaire.pdf.

²⁵ Article 1-bis de : *Traité de Lisbonne modifiant le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne*, *op. cit.*

²⁶ Article 2 de : *Traité de Lisbonne modifiant le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne*, *op. cit.*

²⁷ Article 2 de : *Traité de Lisbonne modifiant le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne*, *op. cit.*

²⁸ CONSEIL DE L'EUROPE, 1992. *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* [en ligne]. 1992. Disponible à l'adresse : <http://conventions.coe.int/treaty/fr/Treaties/Html/148.htm>.

langue de la République est le français»²⁹, elle impose l'idée que les établissements culturels doivent garantir l'accès aux œuvres produites dans les langues des communautés minoritaires, que ce soit des langues *indigènes* ou *exogènes*. De la sorte, l'idée de non-exclusion au niveau européen consiste aussi et surtout dans la représentation de la diversité des langues parlées sur l'ensemble du territoire au niveau local.

Enfin, la responsabilité sociale des bibliothèques dans un contexte d'ouverture sur l'Europe et le monde s'exerce aussi par le droit à « l'information et à la formation permanente »³⁰, et plus précisément par le droit de chacun à se former dans les langues qui lui permettront d'édifier sa citoyenneté, française ou européenne. Cela se manifeste par la présence dans les bibliothèques publiques françaises d'ouvrages d'apprentissage du français adaptés aux différentes langues d'origine des apprenants. Ces ouvrages de FLE - français langue étrangère - ont été mentionnés par l'ensemble des bibliothécaires interrogés, soit pour insister sur leur forte utilisation, ou pour se désoler de leur absence. Ce constat est cependant à nuancer en jeunesse. Bien qu'une part importante des bibliothèques interrogées déclarent avoir des ouvrages de FLE destinés à un jeune public, d'autres font la remarque que chez les enfants l'acquisition du français est moins problématique que chez les adultes puisque leur scolarisation leur permet un apprentissage rapide de la langue.

La présence de langues étrangères dans les bibliothèques publiques françaises participe donc pleinement de la responsabilité sociale des bibliothécaires, que ce soit vis-à-vis des valeurs de non-exclusion exprimées au niveau local, national ou international, vis-à-vis de la représentation de la diversité culturelle et linguistique du territoire desservi et de l'Europe, mais aussi par la fourniture de documents permettant à tous d'apprendre le français ou d'autres langues de l'espace européen.

²⁹ *Constitution du 4 octobre 1958. Version Consolidée du 01 décembre 2009*, 2009. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution>.

³⁰ Voir citation du paragraphe 1.1.1. *L'Europe et la responsabilité sociale et citoyenne des bibliothèques* : CONSEIL SUPÉRIEUR DES BIBLIOTHÈQUES, *op. cit.*, p. 15.

1.1.2. Les langues étrangères en bibliothèque : une ouverture sur le monde

L'avantage principal [attaché au fait de parler plusieurs langues] est la découverte d'autrui, la réaction contre cette forme de racisme qu'est l'ignorance de l'altérité de l'autre, dont on a pas pris la peine d'apprendre la langue.

« Parler tôt pour parler bien », Entretien de Claude Hagège pour le magazine *Sciences Humaines* (1996)³¹

Les missions fondamentales des bibliothèques, telles qu'elles sont définies par les textes normatifs de la profession, ne relèvent pas seulement de la construction citoyenne, de l'inclusion sociale ou du droit à la formation. Elles concernent aussi l'enrichissement culturel³². Cette idée va plus loin que le rôle politique et social évoqué dans le précédent chapitre, elle touche aux individus, à leur construction personnelle, devant leur permettre non seulement de mieux vivre, mais de bien vivre. C'est ce qu'exprime notamment la loi japonaise pour la promotion de la lecture pour les enfants de 2001 en définissant la lecture utile « pour enrichir leur vocabulaire, aiguïser leur sensibilité, faire progresser leur expressivité, stimuler leur créativité, développer leur capacité à vivre »³³. Cette vision appelle à ne pas considérer la langue uniquement comme utilitaire, mais à voir en elle un vecteur de culture et de développement personnel.

L'apprentissage et la pratique des langues étrangères peuvent donc être considérés comme une activité de découverte de l'autre et de l'ailleurs, comme un moyen de communication dans un contexte de mondialisation de la culture. Car enfin, la mission d'enrichissement culturel des bibliothèques s'exprime aussi par la prise en compte des changements récents véhiculés par Internet et par une mondialisation anglophone de la culture.

Bien que les études sur les *mass media* tendent à montrer que les effets des médias de masse et de la mondialisation de la culture ne sont pas directement mesurables³⁴, Marshall McLuhan nous rappelle que les transformations technologiques suscitées par les médias provoquent nécessairement des changements sociaux et culturels³⁵. Or l'avènement d'Internet est une évolution technologique qui a justement entraîné des évolutions considérables dans le domaine des communications internationales.

De la sorte, les modalités d'apprentissage des langues étrangères par les enfants et les adolescents se sont modifiées avec la présence quotidienne des communications de masse et d'Internet. Concernant les médias de masse, les sociologues appellent à la prudence sur la question des impacts, à l'instar de Wilbur Schramm qui affirmait en 1961 à propos de l'influence de la télévision sur

³¹ HAGÈGE, Claude, 2001. Parler tôt pour parler bien. *Le langage: nature, histoire et usage*. 2001, p. 265-269.

³² Article 1 : IFLA, *op. cit.*

³³ YUKIO, Ikemoto, 2012. Réseau des bibliothèques et services pour les enfants au Japon. *La Revue des livres pour enfants*. février 2012.

³⁴ HOGGART, Richard, 1970. *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Paris : Les éditions de Minuit. Le Sens commun.

³⁵ MCLUHAN, Marshall, 1964. *Pour comprendre les media: les prolongements technologiques de l'homme*. Paris : Ed. du Seuil. Intuitions.

les enfants : « nous devons écarter le concept non réalisé de ce que la télévision fait aux enfants et lui substituer le concept de ce que les enfants font de la télévision »³⁶. Mais il est évident que la présence du numérique et d'Internet n'est pas sans conséquences sur les habitudes culturelles et les modes de communication des jeunes générations appelées « digital natives ». Le monde de l'éducation s'est d'ailleurs parfaitement saisi de la question³⁷. Il est cependant dommage que la production sur ce sujet s'intéresse plus aux risques qu'encourent les enfants et adolescents qu'aux opportunités que cela leur ouvre. Car d'un point de vue linguistique, l'apprentissage des langues et de l'anglais en particulier s'en trouve bouleversé.

Certes, il est possible de penser que le développement de l'anglais, notamment à un jeune âge sert une forme d'impérialisme culturel³⁸ et va à l'encontre des principes de diversité culturelle et de défense des langues minoritaires cités ci-dessus. Cependant, une autre approche consiste à considérer cette anglicisation des rapports comme une chance de pouvoir communiquer d'un bout à l'autre du « village planétaire »³⁹.

³⁶ SCHRAMM, Wilbur, 1961. *Television in the live of our children*. Stanford university press.

³⁷ BELLETANTE, Joseph, 2011. *L'éducation aux medias en bibliothèque* [en ligne]. Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56674-l-education-aux-medias-en-bibliotheque.pdf>.

³⁸ Herbert Schiller définit l'impérialisme culturel comme « l'ensemble des processus par lesquels une société est introduite au sein du système moderne mondial, et la manière dont sa couche dirigeante est amenée, par la fascination, la pression, la force ou la corruption, à modeler les institutions sociales pour qu'elles correspondent aux valeurs et aux structures du centre dominant du système ou pour s'en faire le promoteur » : SCHILLER, Herbert I., 1976. *Communication and cultural domination*. New York : Pantheon Books. Communications.

³⁹ L'idée du « village planétaire » ou « village global » exprimée par Marshall Mc Luhan annonce l'état de rapprochement du monde qu'entraînent les médias contemporains et notamment Internet : chaque habitant du monde peut avoir accès simultanément à la même information. L'échelle mondiale des rapports humains se réduit donc à celle d'un village : MCLUHAN, Marshall et FIORE, Quentin, 1968. *War and peace in the global village: an inventory of some of the current spastic situations that could be eliminated by more feedforward*. New York : Bantam books.

1.2. LES LANGUES ETRANGERES ET LA JEUNESSE : UNE APPROCHE EN EVOLUTION ?

La rapidité et l'apparente facilité avec lesquelles les enfants sont capables d'apprendre plusieurs langues simultanément constituent la spécificité du rapport entre les langues étrangères et les enfants, ce qui les différencie des publics plus âgés. Ainsi, parler de la relation de l'enfance aux langues étrangères nous engage inévitablement du côté des sciences cognitives, linguistiques et pédagogiques. Ces sciences peuvent nous apporter un éclairage théorique sur les conditions de l'acquisition d'une langue, ou sur les mécanismes propres au plurilinguisme. Cependant ce ne sont pas tant ces mécanismes en soi qui nous intéressent dans le cadre de cette étude mais les évolutions récentes, sociales, linguistiques ou cognitives, qui touchent à l'acquisition et à la pratique des langues étrangères chez le jeune public.

Avant tout autre développement, il convient de définir ce que nous appelons le langage et plus précisément une langue. Les spécialistes des sciences cognitives tendent à définir le langage comme une fonction de communication universelle, dont les origines⁴⁰ seraient imputées à des éléments physiques du cerveau, à l'instar de Noam Chomsky⁴¹ pour qui le langage serait une fonction innée qui reposerait sur la présence d'un module neuronal porteur d'une « grammaire universel ». Cette idée d'universalité est même poussée plus loin par les linguistes pour qui les processus de formation du langage sont identiques d'une langue à l'autre, parce que composés d'éléments simples et répétables⁴². Selon cette hypothèse, un individu n'est donc pas prédéterminé par une langue et l'acquisition d'autres langues n'est pas *a priori* problématique.

Cependant, une langue n'est pas uniquement un système de communication. Dans son manuel de « sociolinguistique » Christian Baylon définit la langue comme un « instrument de communication, c'est-à-dire un système de règles et/ou de signes et un instrument d'interaction sociale »⁴³. Il insiste ensuite sur le fait qu'une langue va bien au-delà du couple grammaire-vocabulaire, qu'elle intègre aussi des « règles psychologiques, culturelles et sociales »⁴⁴. En théorie, il devrait donc y avoir autant de langues qu'il y a des communautés différentes, voire même d'individus. Cependant, Pierre Bourdieu rappelle que la pratique d'une langue est fortement sociale et en appelle au principe de légitimité⁴⁵. Car une langue, dite *officielle*, est liée à un Etat, à des usages culturels et sociaux. Sans nécessairement assumer la vision très sociale et idéologique de Bourdieu, nous opérerons dans ce

⁴⁰ DESSALLES, Jean-Louis, PICQ, Pascal et VICTORRI, Bernard, 2010. *Les origines du langage*. Paris : le Pommier. Le Collège, 4.

⁴¹ Noam Chomsky, cité dans DESSALLES, Jean-Louis, PICQ, Pascal et VICTORRI, Bernard, *Ibid.*

⁴² SOUTET, Olivier, 1995. *Linguistique*. Paris, France : Presses universitaires de France. Collection Premier cycle (Paris), 1995.

⁴³ CHRISTIAN BAYLON, 1996. *Sociolinguistique. Société, langue et discours*. Paris : Nathan. Collection Nathan-université. Série Études linguistiques et littéraires, p. 71.

⁴⁴ CHRISTIAN BAYLON, *Ibid.*, p. 71.

⁴⁵ Chapitre "La production et la reproduction de la langue légitime" p. 23-58 : BOURDIEU, Pierre, 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.

mémoire une généralisation⁴⁶ et entendrons par « langue », une langue officielle⁴⁷, reconnue internationalement, écrite et définie, c'est-à-dire un nombre de langues infime au regard de la diversité culturelle mondiale⁴⁸.

⁴⁶ Selon Ducrot et Todorov, parler de la « langue française » ou de la « langue allemande », c'est opérer une généralisation : DUCROT, Oswald et TODOROV, Tzvetan, 1972. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Ed. du Seuil.

⁴⁷ Voir par exemple la liste Wikipédia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_langues_officielles.

⁴⁸ Daniel Prado, « Présence des langues dans le monde réel et le cyberspace » (*Net.lang*) : « Moins de 3% des langues bénéficient de la protection d'une entité publique et à peine une centaine ont un statut d'officialité (*de facto* ou *de jure*) dans un pays ou une région », p. 38 : VANNINI, Laurent, LE CROSNIER, Hervé et MAAYA NETWORK (éd.), 2012. *Net.lang: réussir le cyberspace multilingue*. Caen : C&F éd.

1.2.1. Enfants et adolescents face à Internet : de nouveaux modes d'apprentissage ?

« Rien de tel qu'une langue non maternelle pour découvrir ses goûts et ses libertés. »

Florence DELAY, *Mon Espagne, Or et ciel*, 2008⁴⁹

En 1994, les débats autour de la loi dite Toubon⁵⁰, concernant l'évolution du français et la défense de son utilisation dans une société touchée par la culture de masse anglophone, coïncidait avec le premier essor d'un nouveau moyen de communication à échelle mondiale, Internet. Or, en tant qu'amplificateur de la mondialisation de la culture anglophone, Internet a en moins d'une décennie rendu ces débats caduques : non seulement l'idée que la francophonie pourrait avoir un poids important dans les relations internationales, mais aussi celle que la culture française serait anéantie par une invasion anglophone.

Le sémiologue Frédéric Lambert rappelle que les langues évoluent⁵¹, qu'elles sont des créations non désincarnées de la société où elles évoluent, pas des vérités figées par des académies. Plus spécifiquement, Aurélia Dejong dans son opuscule *La cyberl@ngue française* milite pour un autre regard sur les évolutions linguistiques entraînées par Internet⁵². L'hypothèse défendue est que cette cyberl@ngue ne représente pas un appauvrissement culturel mais au contraire un enrichissement, nourri d'anglicismes et affranchi des barrières grammaticales et orthographiques⁵³. Enfin, elle assimile cette cyberl@ngue non pas à une nouvelle langue, mais à un niveau de langage qui coexiste avec la langue française traditionnelle. Cette cyberl@ngue particulièrement définie et pratiquée par les jeunes internautes ne doit être vue ni comme un concurrent de la langue française académique, ni comme une déconstruction du langage des jeunes générations, dans la mesure où elle succède à plusieurs autres générations de langues « claniques » adolescentes, telles que le verlan⁵⁴.

⁴⁹ DELAY, Florence, 2008. *Mon Espagne Or et ciel*. Paris : Hermann.

⁵⁰ *Loi relative à l'emploi de la langue française*, [sans date]. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005616341>.

⁵¹ LAMBERT, Frédéric, 2013. *Je sais bien mais quand même: essai pour une sémiotique des images et de la croyance*. Paris : Non Standard. Collection SIC.

⁵² « Depuis l'avènement de l'Internet et son utilisation par un plus grand nombre, un nouveau langage, propre au degré d'urgence à communiquer, se crée : anglais francisé, prédominance du langage phonétique, écrit oratoire, onomatopées, néologismes, abréviations, phonèmes, ellipses, icônes, un véritable code, propre au médium, semble né. Avec pour particularité de ne pas être statique » : DEJOND, Aurélia et MERCIER, Jacques, 2002. *La cyberl@ngue française*. Paris, France : La Renaissance du Livre. p. 17.

⁵³ DEJOND, *Ibid.* : "Mais plus qu'un phénomène contemporain, elle représente un ancrage réel dans la langue française. Exit les règles de grammaire et d'orthographe : le langage cyber se démocratise et se veut accessible à tous." p. 17.

⁵⁴ DEJOND, *Ibid.* p. 22.

L'influence d'Internet et du numérique sur les rapports des enfants et adolescents aux langues étrangères ne se joue pas seulement sur le terrain des niveaux de langue. En effet, les anglicismes pratiqués témoignent d'une accommodation aux sonorités de la langue anglaise. Le jeu vidéo notamment est un exemple intéressant d'éducation passive aux langues étrangères. La compréhension ne nécessite pas nécessairement de connaître les langues utilisées dans le jeu. Les personnages du jeu de stratégie Age of Empire expriment la fonction qui leur est attribuée dans la langue de la nation qu'ils représentent. Ainsi le joueur peut-il entendre le terme de « bucheron » dans plusieurs dizaines de langues. Plus encore, nous disposons d'exemples montrant des enfants capables de s'approprier des jeux entièrement en langue étrangère. A la bibliothèque Benjamin Rabier à Paris, les bibliothécaires ont observé que les jeux chinois en ligne consultés sur les postes informatiques étaient pratiqués par des enfants chinois, mais aussi par d'autres enfants non chinois, par mimétisme.

Enfin, la question même de l'apprentissage actif se voit bouleversée chez les adolescents et les jeunes adultes versés dans les contenus web au quotidien. L'immédiateté de la société de l'information dans laquelle nous évoluons, exclut d'imaginer un apprentissage long, austère et suivi hors du champ scolaire. Le contenu disponible légalement ou non en ligne entraîne non seulement une diversification des matériaux en langue étrangère disponibles, mais aussi une distorsion entre ce contenu et les méthodes de langues traditionnelles désincarnées. Enfin, certaines langues auparavant lointaines deviennent accessibles, grâce à ce cyberspace multilingue⁵⁵ auquel tout Internaute peut avoir accès. Cependant, il faut éviter le piège qui consiste à penser le monde virtuel comme une copie du monde réel. Les contenus mis en ligne sur le web ne représentent qu'une partie de la production du contenu et des cultures mondiales. Ainsi, le réseau mondial pour la diversité linguistique Maaya nous rappelle que 5% seulement de la diversité linguistique mondiale se retrouve sur le cyberspace⁵⁶.

L'apprentissage du japonais, par exemple, anciennement assimilé à une ascèse nécessitant de maîtriser avant tout l'ordre des traits d'écriture des 1000 kanji, se trouve remis en cause par l'explosion de la culture japonaise écrite et audio-visuelle en ligne. La méthode de langue « Le japonais par les mangas » traduit ce changement d'esprit, tandis que les blogs se succèdent pour expliquer les subtilités des règles de politesse entendues dans les séries japonaises disponibles en ligne.

⁵⁵ VANNINI, LE CROSNIER, MAAYA NETWORK, *op. cit.*

⁵⁶ VANNINI, LE CROSNIER, MAAYA NETWORK, *op. cit.* (p. 35) : Danier Prado, « Présence des langues dans le monde réel et le cyberspace ».

Les effets d'un tel apprentissage passif interrogent⁵⁷ et laissent entendre que les capacités d'apprentissage ont probablement changé, mais également que la volonté de maîtriser d'autres langues étrangères ne touche plus uniquement les universitaires, cadres d'entreprise et aventuriers. D'ailleurs, « parler » une langue ne veut plus dire la maîtriser et la communication est mise en avant, comme le montre le succès du guide de conversation par l'image G'Palémo⁵⁸. Le linguiste américain Tim Ferris propose de considérer l'apprentissage des langues non plus comme un faculté que l'on aurait ou non, mais comme un processus déconstructible. Il explique ainsi comment une langue est un système linguistique dont on peut évaluer la distance par rapport à nous⁵⁹, mais rappelle aussi des éléments essentiels à la compréhension d'une langue : le principe de répétition, le principe d'implication et enfin l'idée selon laquelle toute langue parlée utilise dans la majeure partie du temps, un nombre très limité de mots (question de la fréquence)⁶⁰.

⁵⁷ South Park et Harry Potter ont été plus efficaces que neuf ans de cours d'anglais, 2011. *Le Monde* [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/societe/article_interactif/2011/01/24/south-park-et-harry-potter-ont-ete-plus-efficaces-que-neuf-ans-de-cours-d-anglais_1469928_3224.html.

⁵⁸ J'ai testé «g'palémo», 2007. *20minutes* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.20minutes.fr/france/171622-teste-g-palemo>.

⁵⁹ FERRIS, Tim, 2007. How to Learn (But Not Master) Any Language in 1 Hour. [en ligne]. 2007. Disponible à l'adresse : <http://www.fourhourworkweek.com/blog/2007/11/07/how-to-learn-but-not-master-any-language-in-1-hour-plus-a-favor/>.

⁶⁰ FERRIS, Tim, 2007. How to Learn Any Language in 3 Months. [en ligne]. 2007. Disponible à l'adresse : <http://www.mosalingua.com/blog/2009/05/25/comment-apprendre-une-langue-en-3-mois/>.

1.2.2. Valorisation du bilinguisme dans le développement de l'enfant

Le bilinguisme⁶¹ chez l'enfant tend à être de plus en plus valorisé. Certes, l'apprentissage d'une seconde langue socialement bénéfique est un phénomène assez ancien que l'on retrouve de tout temps dans les aristocraties. Ainsi l'apprentissage du français chez les Russes ou les Anglais jusqu'au XIX^e siècle a été associé à une forme d'éducation élitiste. Cette forme de bilinguisme s'apparente cependant plus à ce que les linguistes appellent la diglossie, à savoir une « répartition des usages dans chacune des langues selon des circonstances et des thèmes particuliers, s'accompagnant généralement de la prépondérance de l'usage d'une des deux langues et d'une différence de prestige »⁶². Cependant, pour éviter tout terrain idéologique ou une inutile classification des langues, nous ne parlerons pas de *diglossie* dans ce mémoire, mais uniquement de *bilinguisme* ou *multilinguisme*. De même, nous n'opérerons pas de distinction concernant le niveau de langue, considérant le bilinguisme dès lors qu'il y a « emploi concurrent de deux langues »⁶³.

La valorisation de la langue maternelle, sans distinction de valeur, est un mouvement assez récent qui fait suite à la réhabilitation depuis les années 1980 des « événements langagiers » de l'enfant de moins de un an. Cela va à l'encontre d'une ancienne compréhension du langage enfantin qui était vu comme un langage adulte en devenir, non abouti⁶⁴.

Certaines études sur la mondialisation des idées et des langues, hors du giron anglo-saxon, sont même allées jusqu'à pointer les conséquences positives socialement et politiquement du multilinguisme. Par exemple, Luis Beltran montre comment la généralisation du multilinguisme africain - entre dialecte ethnique, langue vernaculaire nationale et langue d'emprunt européenne - constitue un repère identitaire fort et explique la domination culturelle de l'Amérique du Sud par l'Amérique du Nord, justement par cette perte de la plupart des langues ethniques⁶⁵. Les linguistes et orthophonistes⁶⁶, ont de leur côté démontré qu'un enfant apprenant deux langues maternelles ne développe pas moins bien son apprentissage du langage, voire qu'il peut assimiler plus vite certains éléments s'ils sont présents dans les deux langues. De même, lors du bilinguisme qui intervient chez les enfants après trois ans, pour des raisons sociales, il a été montré que plus l'acquisition de la première langue était développée, plus l'acquisition de la seconde était rendue plus aisée. D'un point de vue social, idéologique et

⁶¹ Définition du « bilinguisme » par A. Tabouret-Keller, « Plurilinguisme et interférences », dans *La Linguistique : guide alphabétique*, Denoël 1969, p. 309 : « Par *bilinguisme* ou *plurilinguisme*, il faut entendre le fait général de toutes les situations qui entraînent un usage, généralement parlé et dans certains cas écrit, de deux ou plusieurs langues par un même individu ou un même groupe. « Langue » est pris ici dans un sens très général et peut correspondre à ce qu'on désigne communément comme un dialecte ou un patois », cité dans BAYLON Christian, 1996. *Sociolinguistique. Société, langue et discours*. Paris : Nathan.

⁶² BAYLON, *Ibid.*, p. 148.

⁶³ BAYLON, *Ibid.*, p. 147.

⁶⁴ Définition « acquisition du langage », p. 12-13 : DUBOIS, Jean (éd.), 2007. *Linguistique & sciences du langage : grand dictionnaire*. Paris : Larousse. Coll. Grands dictionnaires.

⁶⁵ BELTRAN Luis, *Communicada dominada. Estados Unidos en los mesios de America latina* (1980), cité dans EKAMBO DUASENGE, Jean-Christien, 2006. *Auteurs étrangers : dictionnaire des principaux auteurs non francophones en sciences de l'information et de la communication (SIC)*. Paris, Congo.

⁶⁶ Voir les chapitres « Troubles du langage et bilinguisme », p. 19-20 et « Le cadre de l'école », p. 22-23 : LEBRUN, Julie et MARTINEZ, Eva, 2013. *Le bilinguisme précoce chez les enfants d'origine maghrébine : influence du contexte sociolinguistique et des attitudes familiales sur l'acquisition du langage* [en ligne]. Mémoire pour le certificat de capacité d'orthophoniste. Lyon : Université Claude Bernard Lyon 1. Disponible à l'adresse : <http://n2t.net/ark:/47881/m6ht2mg4>.

linguiste, il apparaît donc que l'acquisition de plusieurs langages chez un même individu est perçue comme un élément positif.

La reconnaissance de la notion de diversité culturelle et le travail effectué autour des langues minoritaires en France depuis une vingtaine d'années s'est accompagnée d'un affaiblissement de l'idée que l'intégration passait par une acquisition première du français. Or cette idée a pu avoir pour conséquence la perte de la langue d'origine chez des descendants d'immigrés de deuxième et troisième générations. *La Photo déchirée : chronique d'une émigration clandestine*, film documentaire de José Vieira sur l'immigration portugaise⁶⁷, s'achève sur le constat que les descendants français de cette émigration ne parlent plus le portugais, et que les émigrés de première génération se retrouvent en difficulté linguistique lorsqu'ils retournent âgés au Portugal. L'effet dramatisant de ce film est à relativiser mais révèle néanmoins une situation de perte linguistique importante.

Bien entendu, la perte de la langue de la culture d'origine n'est pas imputable uniquement à la politique d'intégration de la France. Dans le 13^e arrondissement de Paris, par exemple, les émigrés politiques vietnamiens des années 1970 se composent de Vietnamiens et de communautés chinoises du Vietnam. Selon la bibliothécaire en charge du fonds chinois de la médiathèque Jean-Pierre Melville, la culture de la transmission linguistique est très forte dans la population sinophone, mais ne se retrouve pas nécessairement chez les descendants d'immigrés vietnamiens originaires de la péninsule indochinoise.

Enfin, on constate un certain nombre d'actions dont le but n'est pas seulement de reconnaître au multilinguisme droit de cité, mais plutôt de le valoriser comme un atout pour le développement de l'enfant. On comprend la portée sociale d'une telle affirmation, dans la mesure où la majorité des bilingues en France sont issus des différentes vagues d'immigrations et sont scolairement défavorisés en raison de leur environnement culturel et économique. Dalila Rezougne et Marie-Rose Moro de l'hôpital Avicenne de Bobigny ont notamment véhiculé à travers la revue de coopération transculturelle *L'Autre*⁶⁸ cette idée que la langue maternelle joue un rôle primordial dans le développement de l'enfant et qu'il est préjudiciable de chercher à l'en priver. A Montreuil, l'Association Dulala - D'une langue à l'autre⁶⁹ travaille justement sur le bilinguisme pour en faire une force dans le développement des enfants et avance le slogan suivant « le bilinguisme est un cadeau, pas un fardeau ». Elle propose notamment par l'animation la « boîte à histoire » de mettre en scène une histoire avec des objets dans une autre langue que le français.

Cet aperçu des problèmes socioculturels posés par la question de l'apprentissage et du développement du bilinguisme chez l'enfant nous montre l'importance de traiter des langues étrangères pour la jeunesse en bibliothèque en 2013. L'objet de ce mémoire n'est cependant pas de justifier idéologiquement leur présence dans les bibliothèques publiques françaises, mais bien de comprendre les usages et les pratiques de ce fonds. Cela nous invite à ne pas négliger les langues étrangères pour la jeunesse, mais aussi à envisager autant de modes d'accès aux documents qu'il existe de profils de lecteurs potentiels.

⁶⁷ Vieira (2001). VIEIRA, José, 2001. *La photo déchirée : chronique d'une émigration clandestine*. [Film documentaire]. La Huit, 2001.

⁶⁸ REZZOUG, Dalila et MORO, Marie Rose, 2011. Oser la transmission de la langue maternelle. *L'Autre. Dossier « L'enfant plurilingue à l'école »*. 2011. N° 2, pp. 153-161.

⁶⁹ Voir : <http://www.dunelanguealautre.org/>.

1.3. UN ETAT DES LIEUX ENCORE A FAIRE : METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

La question des langues étrangères en jeunesse n'ayant fait l'objet d'aucune étude spécifique, il est donc paru opportun de mener une enquête sur ces fonds spécifiques afin d'en mesurer l'ampleur et les usages. Dans la mesure où les questions sur la vision des bibliothécaires et les usages du public constituent le cœur du sujet, l'enquête qualitative a été privilégiée. Cependant, des questions quantitatives y ont été ajoutées pour mieux cerner le contexte et pour disposer de points précis de comparaison entre les établissements.

1.3.1. Construction de l'enquête

La construction de cette étude s'est déroulée en plusieurs étapes qui ont mené à l'élaboration d'un guide d'entretien semi-directif, de la définition de l'objet de l'enquête au choix de la procédure à mettre en œuvre.

Après un travail documentaire initial, l'objet de l'enquête a été assez naturellement déterminé par l'objet principal du mémoire, à savoir les ouvrages en langues étrangères pour la jeunesse dans les bibliothèques publiques françaises. Afin de s'assurer de la pertinence des entretiens au regard de la recherche engagée et de donner à l'enquête une ligne à suivre, cinq questions ont été préalablement posées :

- Est-il pertinent de proposer des ouvrages en langues étrangères pour la jeunesse ?
- Y a-t-il des particularités de traitement des langues étrangères destinées au jeune public, en regard de celles destinées au public adulte ?
- Quels sont les usages réels de ces fonds ?
- Les bibliothèques répondent-elles aux attentes du public en la matière ?
- Y-a-t-il concordance entre les politiques affichées, les attentes et les usages du public ?

Une première grille d'entretien a été définie à partir de ces questionnements initiaux et ainsi testée lors d'entretiens de type « exploratoires » au mois de juin 2013 en Ile-de-France. Le résultat de ces entretiens a été assez fructueux, permettant de faire ressortir des tendances générales, mais aussi des particularités liées à des contextes décrits par les bibliothécaires eux-mêmes. Ce premier guide d'entretien a donc été conservé pour la suite et les entretiens exploratoires confirmés comme entretiens valables et exploitables, puisqu'il n'y avait pas de raison apparente de les écarter de l'étude. Seule une question sur la pertinence et la particularité des fonds en langues étrangères spécifiquement en jeunesse a été retirée, du fait de son caractère trop large et du manque de pertinence des réponses obtenues.

Les cinq axes suivants ont donc été retenus pour le guide d'entretien⁷⁰. Ils ont permis d'aborder tous les points souhaités et de faire naître un discours actif chez les bibliothécaires interrogés.

1. Description du fonds (quantitative et typologique)
2. Constitution du fonds, politique documentaire, participation des usagers
3. Mode d'accès au fonds
4. Valorisation et médiation du fonds
5. Quels usages, pour quels publics et quelles attentes

1.3.2. Choix du panel : quelles bibliothèques interroger ?

Dans la mesure où ce mémoire s'intéresse aux langues étrangères pour la jeunesse dans les bibliothèques publiques françaises, le cadre de l'enquête s'est naturellement imposé comme étant le territoire français. Pour des raisons pratiques et scientifiques, nous l'avons limité à l'espace métropolitain. Se déplacer dans les DOM-TOM et territoires d'Outre-Mer n'était pas envisageable mais il aurait été possible de prendre contact avec les bibliothèques par téléphone ou par messagerie électronique. Nous avons néanmoins choisi d'écarter ces territoires parce qu'ils n'ont pas le même rapport aux langues étrangères que la Métropole. En effet, de par leur contact géographique avec d'autres cultures et langues, le métissage de leurs population et la présence de langues régionales ou créoles⁷¹, ils mériteraient une étude à eux seuls qui prennent en compte leurs spécificités techniques et les enjeux identitaires.

Au niveau du territoire métropolitain, nous n'avons pas fait le choix d'une enquête numérique extensive sur le modèle des rapports de l'Observatoire de la lecture publique⁷². L'exemple de *L'Inventaire des fonds en langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises*⁷³ montre que l'envoi d'un questionnaire à large échelle permet de dégager de grandes tendances, mais pas de toucher la question des usages ou celle des processus mis en place. Dans le cadre de cette étude, il a donc été choisi de contacter un nombre restreint de bibliothèques et ainsi de conduire des entretiens qualitatifs semi-directifs, comme décrits ci-dessus⁷⁴.

Egalement, pour que l'enquête soit féconde, il est apparu important que le panel des bibliothèques interrogées laisse la place à des structures de taille et

⁷⁰ Voir annexe 3 « Guide d'entretien », p. 110.

⁷¹ Voir le paragraphe « langue des documents » p. 60 : Les imprimés acquis sont en priorité de langue française et créole en ce qui concerne une partie du fonds local. Il n'est pas exclu d'acquérir des imprimés en langues étrangères dans l'optique de renforcer les fonds spécialisés constitués (Afrique, Chine, Inde) » : SÉNÉ, Christophe-Bruno, 2004. *Des missions et collections d'une bibliothèque de lecture publique dans un territoire contraignant : l'exemple de la BDP de La Réunion* [en ligne]. Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible à l'adresse : <http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/sene.pdf>.

⁷² Voir : http://www.observatoirelecturepublique.fr/observatoire_de_la_lecture_publicque_web/FR/Accueil.awp.

⁷³ ROLAND, Pauline et THEROND, Leslie, 2011. *Inventaire des fonds en langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises* [en ligne]. Projet : Master 2 Art, Culture et Médiations Techniques. Grenoble : Université Pierre Mendès France. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49241-inventaire-des-fonds-en-langues-etrangees-dans-les-bibliotheques-municipales-francaises.pdf>

⁷⁴ Voir chapitre 1.3.1. « Construction de l'enquête », p. 30.

d'organisation différentes. Nous avons donc cherché à toucher tant des établissements têtes de réseau que des établissements secondaires, situés aussi bien dans de grandes aires urbaines que des villes moyennes. Enfin, le sujet des langues étrangères imposait également d'envisager le territoire de la France métropolitaine en fonction de ses voisins et donc en fonction des influences linguistiques potentielles dans les régions frontalières.

Liste des bibliothèques interrogées et des entretiens menés

	Type d'enquête	Etablissement	Bibliothèque, département ou fonds concerné par l'enquête	Bibliothécaire(s) contacté(s)	Contexte urbain :	Contexte frontalier
1	Entretien	Bibliothèques la ville de Paris	Bibliothèque pour la jeunesse Benjamin Rabier	Marie Colombo, responsable de la bibliothèque Claude Sulzer	Ile-de-France : métropole	Non
2	Entretien	Bibliothèques la ville de Paris	Pôle de Langues de la bibliothèque Saint-Eloi	Michèle Galice, en charge du Pôle de Langues	Ile-de-France : métropole	Non
3	Entretien	Bibliothèques la ville de Paris	Bibliothèque pour la jeunesse L'Heure Joyeuse	Caroline Rouxel, responsable de la bibliothèque Hélène Gourraud, chargée des album	Ile-de-France : métropole	Non
4	Entretien	Bibliothèques la ville de Paris	Fonds chinois de la médiathèque Jean-Pierre Melville	Weihong Zhou-Lajeunesse, responsable du fonds chinois	Ile-de-France : métropole	Non
5	Entretien	Bibliothèques la ville de Paris	Section jeunesse de la bibliothèque Germaine Tillon (bibliothèque « Pôle de Langues »)	Carole Guimbail, responsable jeunesse	Ile-de-France : métropole	Non
6	Entretien	Réseau des médiathèques de Plaine Commune	Secteur Jeunesse de la médiathèque Centre-ville de Saint-Denis	Simon Salvaing, responsable du secteur Jeunesse Brigitte Père, responsable de la politique documentaire	Ile-de-France : métropole	Non
7	Entretien	Les bibliothèques de Montreuil	Section jeunesse de la bibliothèque Robert Desnos	Renata Pannekoucke, chargée de projets en direction des publics non-	Ile-de-France :	Non

				francophones Clémentine Perol, chargée des projets de collection pour les publics non-francophones	métropole	
8	Entretien	Bibliothèque municipale de Lyon	Département Jeunesse de la bibliothèque de la Part-Dieu	Anna Roattino, chargée des acquisitions en langues étrangères en jeunesse Violaine Kanmacher, responsable du département Jeunesse	Grande aire urbaine	Non
9	Entretien	Bibliothèque municipale de Lyon	Espace « Babel » au département Langues et littératures de la bibliothèque de la Part-Dieu	Audrey Burki, bibliothécaire au département Langues et littératures	Grande aire urbaine	Non
10	Entretien	Bibliothèque municipale de Lyon	Fonds chinois de la bibliothèque de la Part-Dieu	Marc Gilbert, responsable du fonds chinois	Grande aire urbaine	Non
11	Entretien	Bibliothèque de Marseille à vocation régionale	Département Jeunesse de la bibliothèque de l'Alcazar	Dominique Susini, adjointe à la responsable du département Jeunesse	Grande aire urbaine	Non
12	Entretien	Médiathèques de la ville et de la Communauté urbaine de Strasbourg	Département Jeunesse de la médiathèque André Malraux	Sandrine Claudon, responsable du département Jeunesse	Grande aire urbaine	Oui
13	Entretien	Médiathèques de la ville et de la Communauté urbaine de Strasbourg	Pôle Littératures européennes de la médiathèque André Malraux	Nicole Laurent, responsable du département Langues & Littératures	Grande aire urbaine	Oui
14	Entretien	Médiathèques de la ville et de la	Centre de l'illustration de la médiathèque André Malraux	Corinne Reblaub, bibliothécaire au Centre de l'illustration	Grande aire urbaine	Oui

		Communauté urbaine de Strasbourg				
15	Entretien	Médiathèques de la ville et de la Communauté urbaine de Strasbourg	Secteur Jeunesse de la médiathèque Olympe de Gouge	Catherine Pfeiffer : co-responsable des acquisitions jeunesse étrangères	Grande aire urbaine	Oui
16	Entretien	Bibliothèques - médiathèques de Mulhouse	Salle Jeunesse de la bibliothèque Grand'Rue	Dominique Mengus, responsable Education et Jeunesse	Aire urbaine moyenne	Oui
17	Entretien	Médiathèque Philippe-Vial de Voiron	Secteur Jeunesse de la médiathèque Philippe-Vial	Alix Chion-Maugiron : responsable du secteur Jeunesse	Aire urbaine moyenne	Non
18	Entretien téléphonique	Médiathèques de l'agglomération de Montpellier	Secteur Jeunesse de la médiathèque d'agglomération Emile Zola	Aline Jarrousse, responsable du secteur Jeunesse	Grande aire urbaine	Non
19	Questionnaire par e-mail	Réseau de la bibliothèque municipale de Lille	Réseau de la bibliothèque municipale de Lille	Mina Bouland, responsable de la politique documentaire jeunesse	Grande aire urbaine	Non
20	Questionnaire par e-mail	Médiathèque Intercommunale de Boège (Haute-Savoie)	Médiathèque Intercommunale	Françoise Roskams, directrice de la médiathèque	Contexte rural	Oui
21	Visite	Réseau des bibliothèques et médiathèques de l'agglomération nancéenne	Espace Jeunesse de la médiathèque Manufacture		Aire urbaine moyenne	Non

Sur l'ensemble des entretiens, deux ne concernent pas la jeunesse : espace « Babel » et fonds chinois de la bibliothèque de la Part-Dieu. Nous les avons rencontré pour mettre en perspective l'entretien mené avec le département Jeunesse de la Part-Dieu. D'autre part, comme nous avons eu auparavant deux entretiens avec des bibliothèques spécialisées dans le chinois (Jean-Pierre Melville et Benjamin Rabier à Paris), il nous a semblé intéressant de comparer les propos recueillis avec les pratiques et usages du fonds chinois lyonnais.

Nous avons parfois rencontré précisément les bibliothécaires en charge des acquisitions en langues étrangères pour la jeunesse, éventuellement les responsables des acquisitions en langues étrangères pour l'ensemble de la bibliothèque, sinon les responsables des espaces Jeunesse ou même les directeurs des bibliothèques.

Le tableau ci-dessus montre la diversité des appellations des espaces destinés à la jeunesse dans les bibliothèques interrogées et visitées : ils s'appellent « département » dans les plus importantes, sinon « secteur » ou « section », même « espace » à Nancy. Comme ces questions de terminologie ne se rapportent que de très loin à ce mémoire, ces termes ont été employés successivement. En revanche, on remarque l'utilisation systématique du terme « Jeunesse », le même qui apparaît dans le titre de cette étude. Ce terme a l'avantage de prendre en compte un public assez large qui couvre la petite-enfance, l'enfance et l'adolescence. Selon les cas, les « grands adolescents » ne sont pas inclus dans cette « jeunesse », ce qui n'est pas sans conséquence sur la nature des collections proposées⁷⁵.

Enfin, il est intéressant de remarquer que ce panel ne recoupe que partiellement les autres enquêtes menées sur les langues étrangères. Seule la médiathèque André Malraux apparaît aussi dans le panel des bibliothèques interrogées par Marion Lhuillier pour sa thèse sur la place et les images des langues étrangères dans les bibliothèques publiques françaises⁷⁶. Également, parmi les 97 bibliothèques qui ont répondu à l'enquête de Pauline Roland et Leslie Thérond sur les fonds en langues étrangères dans les bibliothèques, seules Voiron et Mulhouse recourent notre panel de 20 bibliothèques, si l'on exclut Nancy que nous n'avons pas proprement interrogée et Paris qui est comprise comme un seul établissement⁷⁷.

⁷⁵ Voir chapitre 1.2.1 « Enfants et adolescents face à Internet », p. 25.

⁷⁶ LHUILLIER, *op. cit.*

⁷⁷ Voir la carte p. 34 dans ROLAND, THEROND, *op. cit.*

1.3.3. Réajustement

1.3.3.1. Entretiens et ajustements méthodologiques

Le manuel d'Alain Blanchet et d'Anne Gotman *L'Entretien* nous rappelle qu'une méthode doit servir de guide et de structure mais qu'elle est faite pour être dépassée et ajustée⁷⁸. Nous avons donc réajusté la méthode et le panel indiqué ci-dessus pour des raisons pratiques diverses : question de temps, concordance avec des déplacements annexes pour raisons personnelles et professionnelles, envoi de questionnaires en distanciel, etc. Lors des entretiens, la grille indiquée en annexe a rarement été suivie à la lettre : sa fonction a été triple. Elle a surtout été utilisée pour relancer l'interlocuteur, et pour s'assurer que tous les points souhaités avaient bien été abordés. Enfin, lorsque le bibliothécaire le demandait, elle a été envoyée au préalable afin qu'il puisse se préparer à l'entretien. En effet, nous avons fait le choix de ne pas asséner cette grille aux bibliothécaires, dans la mesure où nous n'effectuons pas une réelle enquête sociologique et que l'ordre des questions importe peu sur les réponses obtenues. Également, il nous a paru souhaitable de laisser parler nos interlocuteurs le plus possible sans trop intervenir, afin qu'ils puissent s'exprimer sur des points inattendus.

1.3.3.2. Enquête statistique complémentaire : répartition territoriale des fonds en langues étrangères pour la jeunesse

Afin de compléter cette enquête plus qualitative que quantitative, nous avons fait le choix d'utiliser la principale ressource numérique mise à disposition par les bibliothèques municipales françaises : leur catalogue. Nous avons ainsi interrogé le catalogue d'une soixantaine de bibliothèques françaises, représentant presque 4 % des bibliothèques dites de « niveau 1 » par l'Observatoire de la lecture publique⁷⁹. Soixante établissements nous ont semblé suffisamment pertinent au regard de la masse critique que cela représente, mais également en comparaison des 97 bibliothèques sondées dans *L'Inventaire des fonds en langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises*⁸⁰.

L'objectif de cette enquête complémentaire était avant tout d'explorer la répartition spatiale des fonds en langues étrangères pour la jeunesse sur le territoire métropolitain français. Afin de simplifier l'enquête et de la rendre la plus pertinente possible, nous avons donc choisi un échantillon en anglais de sept livres best-sellers et classiques. Nous avons choisi de nous concentrer sur des livres en anglais uniquement car il est ressorti de l'enquête approfondie précédente que tous les fonds de langues étrangères contiennent non seulement de l'anglais, mais aussi que les livres en anglais constituent une part majoritaire, voire écrasante, des fonds en langues étrangères pour la jeunesse. Même en Alsace où la part de l'allemand est importante ou dans des bibliothèques spécialisées, comme Jean-Pierre Melville pour les langues asiatiques à Paris, l'anglais reste présent.

Le choix d'orienter la recherche sur des livres uniquement vient également du constat que les fonds en langues étrangères sont de premier abord assimilés aux

⁷⁸ BLANCHET, Alain et GOTMAN, Anne, 2007. *L'entretien*. Paris : A. Colin. Série L'Enquête et ses méthodes, 19.

⁷⁹ OBSERVATOIRE DE LA LECTURE PUBLIQUE ET TMO RÉGIONS, 2010. *Bibliothèques municipales : Données d'activité 2010. Synthèse nationale* [en ligne]. MCC. Disponible à l'adresse : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Livre-et-lecture/Actualites/Parution-de-la-synthese-2010-de-l-activite-des-bibliotheques-municipales>.

⁸⁰ ROLAND, THEROND, *op. cit.*

livres. Les documents audiovisuels et les méthodes de langues n’y sont en effet pas toujours intégrés, et parfois non comptabilisés comme documents en langues étrangères. Enfin, nous avons choisi sept ouvrages parmi des best-sellers récents ou des classiques plus anciens, parmi des albums, des romans pour enfants, pour adolescents et jeunes adultes. Le choix des titres a été arrêté après avoir consulté plusieurs listes de nature différentes : éducatives⁸¹, institutionnelles⁸², commerciales⁸³ ou d’usagers.⁸⁴



Figure 1. Recherche « Children’s book » (moteur Yasiv - Amazon) : *The Very Hungry Caterpillar* et *Dear Zoo* occupent une place centrale.

⁸¹ Bibliographie sur la littérature anglaise pour la jeunesse du CRDP de Caen, 2011. [en ligne]. Disponible à l’adresse : http://www.crdp.ac-caen.fr/Spip/IMG/pdf/biblio_anglais_litterature_jeunesse_12_10_11.pdf.

⁸² EVERALL, Annie et QUINONES, Viviana (éd.), 2012. *The World through picture books : Librarian’s favorite books from their country* [en ligne]. IFLA. Disponible à l’adresse : <http://www.ifla.org/files/assets/libraries-for-children-and-ya/Picturebooks/PictureBooksCompilation.pdf> ainsi que LA JOIE PAR LES LIVRES, UNION INTERNATIONALE POUR LES LIVRES DE JEUNESSE et INTERNATIONAL BOARD OF BOOKS FOR YOUNG PEOPLE (éd.), 2004. *Lire en V.O. : livres pour la jeunesse en anglais*. Paris : BNF - CNLJ - La joie par les livres ; IBBY.

⁸³ Voir : « Best sellers in Children’s books » sur le site commercial d’Amazon : <http://www.amazon.com/Best-Sellers-Books-Childrens/zgbs/books/4> ; Meilleures ventes des « children’s book » en anglais sur le site web de Gibert Jeune : http://librairie-en-ligne.gibertjeune.fr/GIBERTJ/fr/search/Default.aspx?cleanparam=&titre=&ne=&n=8161+4283602309+8274+8241&auteur=&peopleId=&quicksearch=&editeur=&reference=&plng=&beginDate=&endDate=&mot_cle=&prix=&themeId=&collection=&subquicksearch=.

⁸⁴ Utilisation des tags « picture book », « children’s » ou « young adult » sur le réseau de lecteur international LibraryThing : <http://www.librarything.com/>.

1.3.3.3. *Enquête statistique complémentaire : titres retenus*

Parmi les titres retenus figurent deux albums réédités plusieurs fois et considérés comme des classiques, l'un de l'américain Eric Carle, *The very hungry caterpillar*⁸⁵, l'autre de l'écossais Rod Campbell, *Dear zoo*⁸⁶. *Alice au pays des merveilles* a ensuite été retenu. La recherche « alice wonderland »⁸⁷ permettait de recueillir à la fois le texte original de Lewis Carroll et des éditions bilingues mais aussi des adaptations en album de la célèbre histoire. Deux autres romans pour enfants ont été recherchés, le classique de Robert Louis Stevenson, *L'Île au trésor*⁸⁸, et le best-seller plus récent de Roald Dahl, *Charlie et la chocolaterie*⁸⁹. Enfin, selon les dires des bibliothécaires interrogés, Harry Potter s'avère être un incontournable de tout fonds en langues étrangères. Nous avons choisi le dernier tome, parce que le terme « deathly hallows »⁹⁰ est suffisamment différent de sa traduction française pour ne pas générer trop de bruit. Également, le second volet de la récente trilogie à succès *Hunger games*⁹¹ conclut l'échantillon, parce qu'il présente la caractéristique de se situer entre la littérature pour adolescents et la littérature dite « pour jeunes adultes ». Pour chacun des titres précités, nous n'avons pas opéré de distinction entre les éditions et n'avons pas exclu les textes lus. En effet, il nous importait de trouver la trace de fonds en langues étrangères, non pas de calculer la répartition livres/CD ou de comparer les taux de renouvellement des dits fonds.

Avec un tel échantillon, nous avons donc pu toucher à la fois les fonds portés sur les nouveautés et ceux portés sur les classiques, ceux constitués uniquement d'albums, et ceux pas à proprement dit pour enfants, mais pour un public de jeunes adultes pouvant aussi toucher des adolescents.

⁸⁵ Première édition de 1969 : CARLE, Eric, *The very hungry caterpillar*, New York : Philomel Books, 1969.

⁸⁶ Première édition de 1982 : CAMPBELL, Rod, *Dear Zoo*, New York : Four Winds Press, 1982.

⁸⁷ La première version d' *Alice's adventures in Wonderland* date de 1865. On trouve dans les bibliothèques françaises plusieurs éditions anglophones publiées depuis les années 1980 chez Penguin Books, Puffin Books, Walker Books, etc. Plusieurs éditions bilingues français-anglais ont été publiées depuis quarante ans chez Aubier-Flammarion, L.G.F., etc. Le principal livre illustré sur le marché est celui d'Helen Oxenbury (CARROLL, Lewis and OXENBURY, Helen (ill.), *Alice's adventures in Wonderland*, Cambridge, Mass. : Candlewick Press, 1997).

⁸⁸ *Treasure Island* de Robert est d'abord paru sous la forme d'un feuilleton en 1881 et 1882. Les bibliothèques françaises en proposent plusieurs éditions anglophones, publiés depuis une trentaine d'années chez Oxford University Press, Penguin Books, Cideb-Black Cat, etc.

⁸⁹ Première édition en 1964 : DAHL, Roald, *Charlie and the chocolate factory*, New York : Knopf, 1964.

⁹⁰ ROWLING, J. K., *Harry Potter and the Deathly Hallows*, Londres : Bloomsbury, 2007.

⁹¹ COLLINS, Suzanne, *Hunger Games : Catching Fire*, New York : Scholastic, 2010.

2. DES FONDS EN LANGUES ETRANGERES ?

Les fonds en langues étrangères dans les bibliothèques publiques sont donc peu décrits, et ce constat est d'autant plus vrai pour les fonds en langues étrangères destinés à la jeunesse. D'ailleurs, cette impression de non-reconnaissance a été constatée lors des entretiens menés pour ce mémoire. Certains responsables jeunesse nous ont prévenus lors d'un premier contact par mail qu'ils avaient quelques dizaines ou centaines de livres, mais pas réellement un fonds. Lors des entretiens mêmes, d'autres bibliothécaires ont insisté sur la divergence entre de forts taux d'emprunt et des budgets qui restent très bas. Cependant, l'enquête-test menée dans une soixantaine de catalogues de bibliothèques françaises montre une répartition territoriale étonnante de ces fonds. Or, lors des entretiens, nous avons constaté un isolement des acquéreurs confrontés pour la plupart aux mêmes problèmes, sans pouvoir bénéficier ou même avoir connaissance des compétences développées par leurs homologues.

Face à ces faits contradictoires, il nous a semblé important de brosser un tableau de la situation (répartition, historique et composition), d'envisager les spécificités techniques de tels fonds pour enfin interroger la question même de fonds.

2.1. DES FONDS PEU CONNUS, MAIS BIEN EXISTANTS

Pour des raisons évoqués précédemment⁹², les fonds en langues étrangères ne font pas partie de l'image d'Epinal que nous avons des missions des bibliothèques publiques françaises chargées d'assurer l'édification de la citoyenneté d'une République française unilingue. Le rapport entre langues étrangères et jeunesse est quant à lui plus souvent associé à l'idée de bilinguisme ou d'apprentissage scolaire qu'à la bibliothèque municipale. Ces constats ajoutés à leur faiblesse numérique font de ces fonds de grands ignorés. A partir d'une enquête statistique fondée sur la présence de best-sellers anglais, nous avons pu observer une large présence de ces fonds sur le territoire. Pour les comprendre, nous avons donc approfondi à partir des entretiens menés pour ce mémoire, l'histoire de leur constitution et leur description numérique.

2.1.1. Quelle répartition territoriale

Les entretiens menés auprès de dix réseaux de bibliothèques ne peuvent pas à eux seuls rendre compte de la répartition des ouvrages en langues étrangères pour la jeunesse en France. Nous avons donc choisi de mener une enquête statistique dans les catalogues d'une soixantaine de bibliothèques et réseaux de bibliothèques françaises pour mieux cerner la répartition territoriale des fonds en langues étrangères destinés à la jeunesse. Comme expliqué ci-dessus⁹³, un échantillon représentatif de sept livres en anglais a été choisi.

Une première approche a consisté à explorer les catalogues des principales villes françaises. Nous avons ensuite effectué quelques zooms territoriaux afin de comparer la répartition sur des territoires hétérogènes (en Languedoc-Roussillon, Alsace et Bretagne). Enfin, nous avons trouvé pertinent d'entrer à l'intérieur de quelques réseaux de bibliothèques afin de comparer les modes de répartition à échelle locale. Les résultats de cette enquête ont fait l'objet d'un traitement cartographique⁹⁴ afin de mieux saisir visuellement l'homogénéité ou au contraire les disparités de la répartition des fonds en langues étrangères recherchés.

2.1.1.1. Principales aires urbaines françaises

Afin de cibler au mieux les principales villes françaises, nous avons interrogé les catalogues des villes et aires urbaines françaises de plus de 100 000 habitants, en effectuant un recoupement des données de l'INSEE pour 2010⁹⁵. Un tableau présentant la liste exacte des catalogues interrogés et les résultats de l'enquête est présenté en annexe.⁹⁶

⁹² Voir partie 1 « Les langues étrangères en bibliothèque pour la jeunesse en 2013 », p. 13.

⁹³ Voir paragraphe 1.3.2.3.3. « Enquête statistique complémentaire : titres retenus », p. 40.

⁹⁴ Nous avons utilisé pour cela l'outil cartographique « Google Maps Engine Lite » qui propose les fonctions basiques d'un système d'information géographique, à savoir la gestion de calques et de tableaux de données.

⁹⁵ Recoupement des listes « Les 30 premières aires urbaines en 2010 » (disponible en ligne : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF01203), « Unités urbaines de plus de 100 000 habitants en 2010 » (disponible en ligne : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF01204) et « Taille des communes les plus peuplées en 2010 » (disponible en ligne : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF01214).

⁹⁶ Voir annexe 1 « Enquête statistique : catalogues interrogés », p. 103.

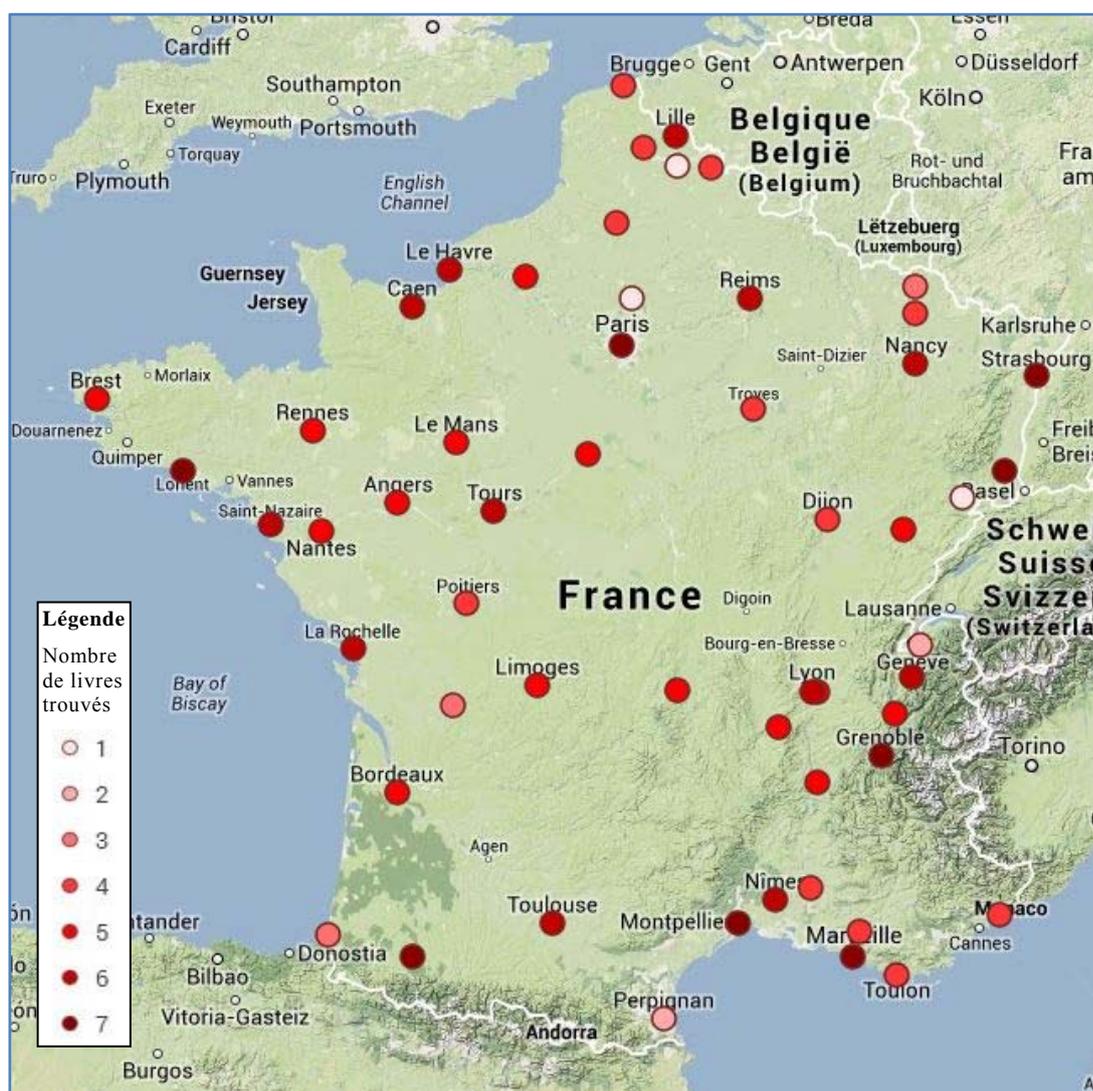


Figure 2. Répartition des fonds en langues étrangères (enquête menée dans les catalogues des bibliothèques sur un échantillon de titres en anglais).

Il ressort de cette première enquête succincte, une bonne répartition des fonds en langues étrangères dans les principales aires urbaines françaises. Aucune ne propose aucun livre de notre échantillon-test. Néanmoins, ce sont les principales agglomérations qui en offrent le plus (en rouge foncé et marron, n° 6 et 7 sur la carte ci-dessus). On observe également quelques disparités régionales. L'Ouest, le Centre et le Sud de la France sont globalement moins bien dotés que l'Est, probablement en raison de la tradition de coopération transnationale des régions de l'Est. Cependant le Sud-Est constitue une exception. En Provence-Alpes-Côte-D'azur, seule Marseille est en mesure de fournir tous les titres à ses usagers. Nice n'en propose que quatre, disponibles en peu d'exemplaires. Quelques recherches complémentaires montrent cependant l'existence de livres en italien pour la jeunesse. Il serait donc intéressant de pousser plus loin l'enquête et de déterminer la proportion occupée par les deux langues en général et pour la jeunesse à la bibliothèque municipale de Nice.

Il est intéressant aussi de remarquer que ce sont principalement les mêmes titres que l'on retrouve partout, ou qui sont assez peu représentés. Par exemple, *Alice au Pays des Merveilles* et *Harry Potter et les reliques de la mort* sont présents dans la majorité des bibliothèques (51 et 47 bibliothèques respectivement). En revanche, *Dear Zoo* est proposé par moins du tiers des bibliothèques. Comme il s'agit d'un livre pop-up, donc rapidement dégradable, on peut facilement expliquer ce faible résultat.



Figure 3. *Alice's adventures in Wonderland*, Lewis Carroll.

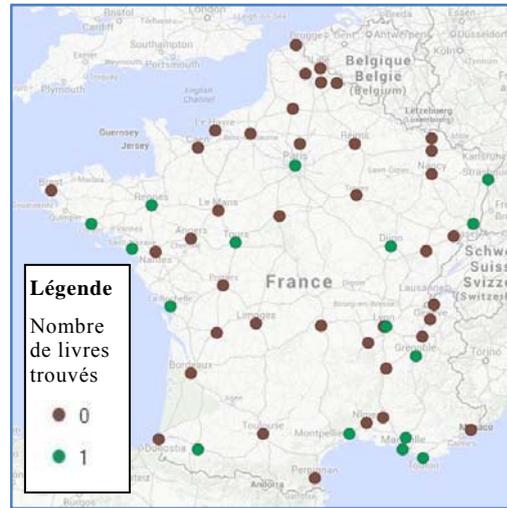


Figure 4. *Dear Zoo*, Rod Campbell.

On entrevoit assez rapidement les limites d'une telle enquête. Tout d'abord, il est certain que l'échantillon est nécessairement réducteur par rapport à la diversité des fonds en présence, et oublieux des orientations et spécificités documentaires. A moins de mener une enquête quantitative extensive au niveau national, cet écueil reste difficile à dépasser. La deuxième limite de cette première enquête réside dans le lissage qui est effectué entre les réseaux de bibliothèques. Les paragraphes qui suivent proposent donc deux niveaux de zooms : des focus territoriaux qui prennent en compte des bibliothèques de tailles moyennes et petites ; et des comparaisons entre les logiques menées dans différents réseaux de bibliothèques.

2.1.1.2. Focus territoriaux

Une exploration plus précise sur le maillage territorial en matière de lecture publique montre des modes de couverture différents. Nous avons choisi d'effectuer quelques zooms à l'échelle de départements. Le département constitue en effet un territoire suffisamment varié mais pas trop vaste, et surtout correspond à la couverture des réseaux des bibliothèques départementales de prêt (BDP). Nous avons donc tenté, pour les trois exemples suivants, de mêler des résultats issus des catalogues de villes de tailles importantes, moyennes et petites. Nous avons fait le choix de limiter la recherche aux communes de plus de 5 000 habitants. Enfin, les catalogues des trois bibliothèques départementales de prêt nous ont permis de localiser des exemplaires dans des communes plus petites ou ne disposant pas de catalogues en ligne.

Les départements de l'Hérault, du Bas-Rhin et du Finistère présentent *a priori* trois situations très différentes, dans le Sud, l'Est et l'Ouest de la France. Seul le Bas-Rhin est un département frontalier. Ils présentent également une territorialisation de la lecture publique différente : dans l'Hérault, les services sont centralisés autour de Pierres-Vives et de Béziers, alors que le Finistère est découpé en quatre « bassins de lecture ». Le Bas-Rhin dispose d'un site central et de quatre relais ouverts partiellement au public. Ils ont été choisis pour leur diversité et parce que leurs bibliothèques départementales de prêts proposent en ligne leur catalogue avec une localisation des exemplaires « en prêt » aux bibliothèques du réseau⁹⁷.

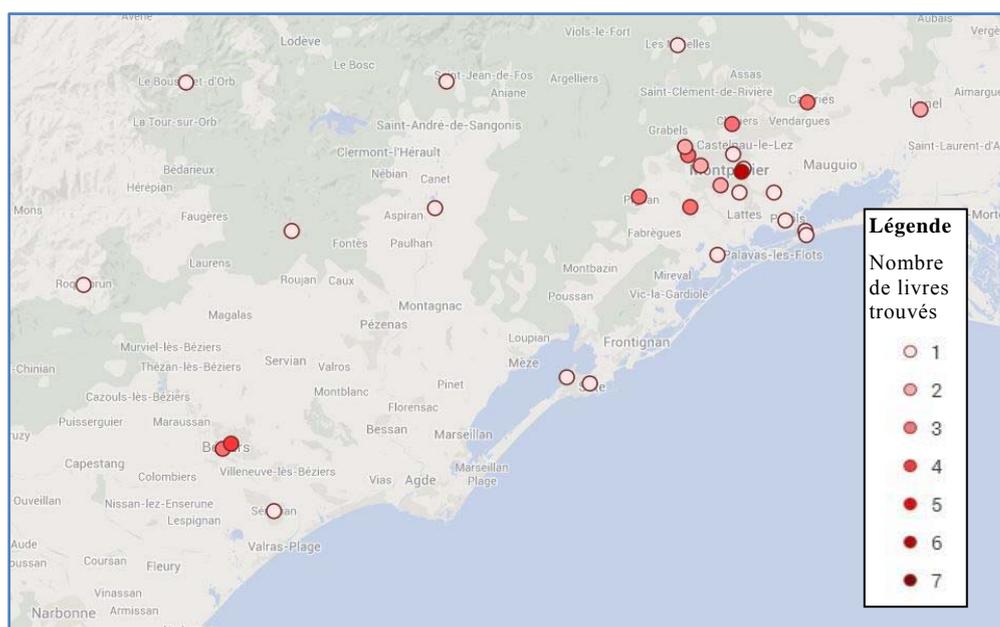


Figure 5. Répartition de l'échantillon dans l'Hérault⁹⁸.

⁹⁷ Voir : Catalogues en ligne de la Médiathèque départementale de l'Hérault : <http://cataloguepierresvives.herault.fr/> ; de la BDBR (Bibliothèque départementale du Bas-Rhin) : <http://bdbbr-bas-rhin.fr/catalogue-en-ligne/> ; de la Bibliothèque du Finistère : <http://biblio-finistere.cg29.fr/>.

⁹⁸ Recherches effectuées sur les catalogues des villes de plus de 5 000 habitants du département de l'Hérault ainsi que sur le catalogue de la médiathèque départementale de l'Hérault.

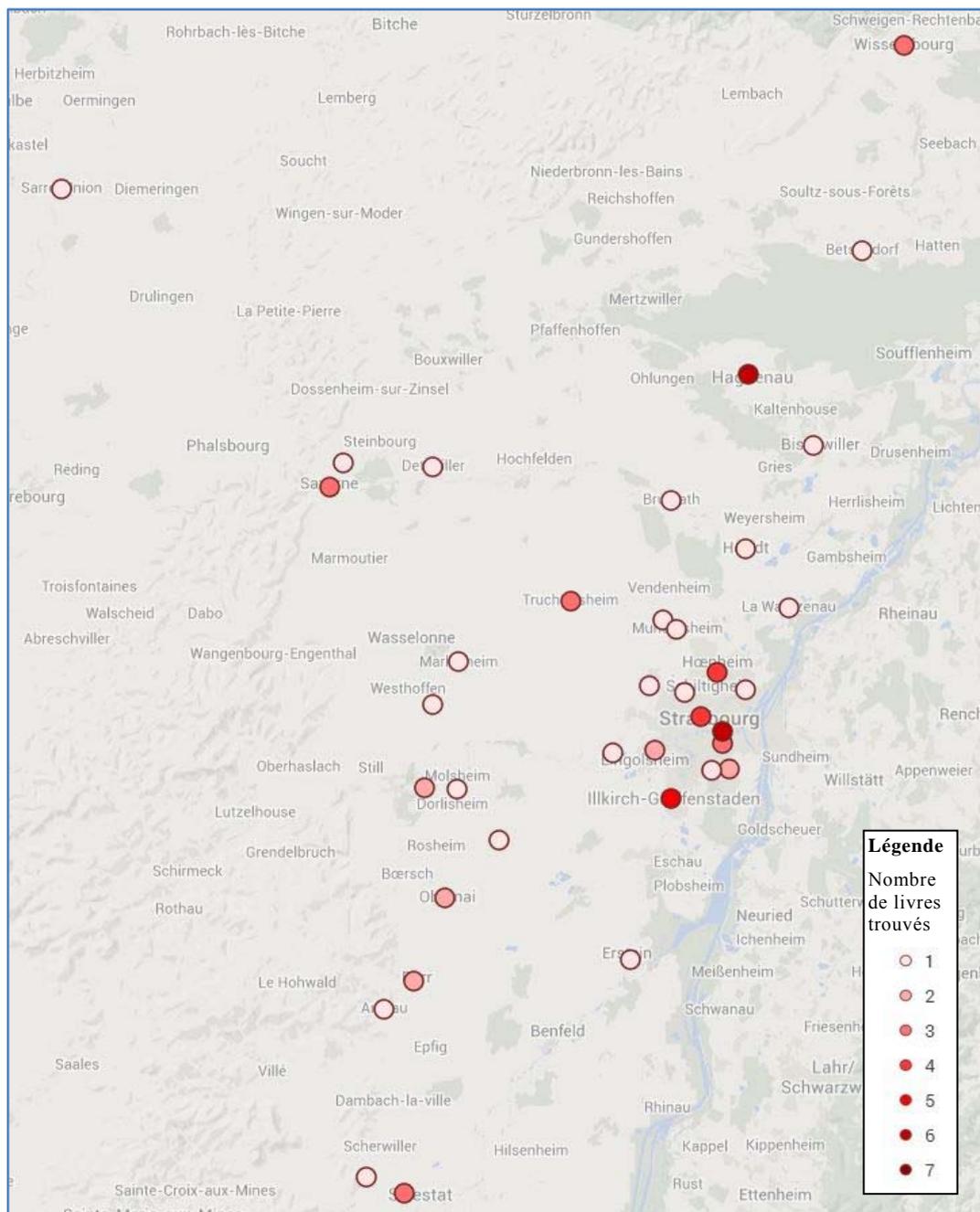


Figure 6. Répartition de l'échantillon dans le Bas-Rhin⁹⁹.

⁹⁹ Recherches effectuées sur les catalogues des villes de plus de 5000 habitants du Bas-Rhin et sur le catalogue de la BDBR.



Figure 7. Répartition de l'échantillon dans le Finistère¹⁰⁰.

Dans les trois départements, on observe une concentration autour des chefs-lieux des départements puis sans surprise dans les villes secondaires, telles que Béziers dans l'Hérault, Haguenau dans le Bas-Rhin et Quimper dans le Finistère. La lecture des trois cartes qui précèdent montre cependant une répartition des langues étrangères non uniforme. Le territoire alsacien du Bas-Rhin est clairement mieux doté que les autres départements. Certes, la différence de population et de densité pourrait être prise en compte, mais les écarts ne sont pas assez importants pour justifier cette différence de couverture en langues étrangères¹⁰¹.

Hors des villes principales, la présence est réelle, mais diffuse et en faible quantité. Trois facteurs peuvent expliquer cette présence en pointillé dans les petites communes. Tout d'abord, il est évident que plus les collections d'une bibliothèque sont importantes et plus la chance d'y trouver des fonds spécialisés augmente. D'autre part, les villes moyennes et grandes sont traditionnellement plus sensibilisées aux questions internationales, par leurs activités économiques et par la présence de populations émigrées. Enfin, les résultats trouvés pour les petites communes sont issus pour le Bas-Rhin et l'Hérault des catalogues des BDP. Or celles-ci proposent peu d'exemplaires pour chacun des livres de notre échantillon. Par conséquent, un nombre limité de communes peut bénéficier en même temps de ces collections. Comme la majorité de ces exemplaires ne se trouvent pas dans les dépôts des BDP,

¹⁰⁰ Recherches effectuées sur les catalogues des villes de plus de 5 000 habitants du Finistère. Aucun exemplaire n'a été trouvé dans le catalogue de la Bibliothèque du Finistère.

¹⁰¹ Estimation de la population des départements au 1^{er} janvier 2012 selon l'INSEE : 911 900 pour le Finistère, 1 064 300 pour l'Hérault et 1 102 900 pour le Bas-Rhin.

on pourrait en déduire une forte utilisation. Mais la faiblesse du nombre d'exemplaires nous invite justement à la prudence. Dans son mémoire sur le bilinguisme et les bibliothèques en Alsace au début des années 1990, Suzanne Rousselot pointait un manque d'attrait des bibliothèques pour les « valises » de livres allemands pour la jeunesse constitués par la BDP du Haut-Rhin en 1991¹⁰². Il serait donc intéressant de savoir si ce peu d'attrait des langues étrangères était réservé à l'allemand, et s'il a évolué depuis les vingt dernières années.

¹⁰² ROUSSELOT, Suzanne, 1992. *Bilinguisme et bibliothèques en Alsace : les livres en langue allemande dans les bibliothèques de lecture public du Haut-Rhin 1945-1991*. Projet de recherche pour le DSB. Villeurbanne : Enssib.

2.1.1.3. Centralisation, polarisation ou répartition : disparités locales

Les cartes précédentes ont montré une répartition de notre échantillon de livres en anglais assez homogène à l'échelle de la France métropolitaine, voire même au niveau départemental. Si l'on descend cependant au niveau du réseau communal et intercommunal de bibliothèques, les disparités apparaissent nettement. On observe en effet plusieurs logiques de fonds en langues étrangères, par centralisation ou par répartition.

Sur les onze réseaux analysés plus en détail, on constate plusieurs schémas de répartition de l'échantillon. Quatre villes donnent l'exemple d'une centralisation assez forte des titres en anglais sur un établissement principal. Une seule présente une répartition très homogène qui paraît maîtrisée, voire organisée autour de pôles secondaires. Pour les cinq restantes, l'image est moins contrastée et l'on hésite entre une répartition aléatoire issue de politiques documentaires non concertées ou une ébauche de polarisation.

2.1.1.3.1. Centralisation de l'anglais : Grenoble, Mulhouse, Dunkerque et Foix

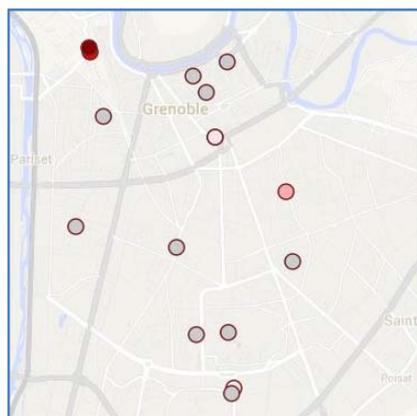
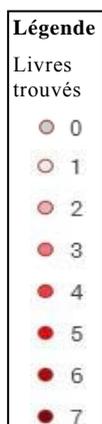


Figure 8. Bibliothèques municipales de Grenoble.

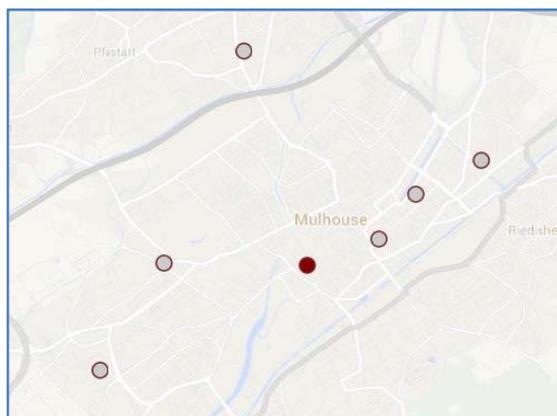


Figure 9. Bibliothèques - Médiathèques de Mulhouse.

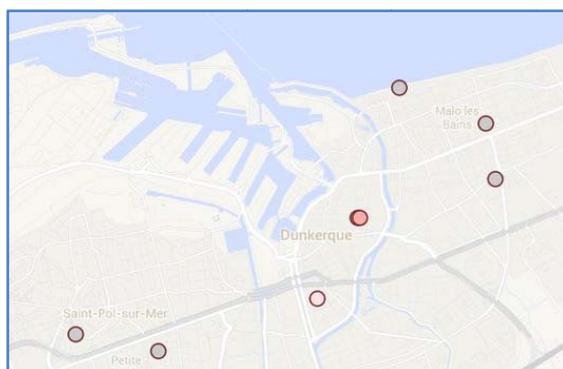


Figure 10. Réseau des bibliothèques de Dunkerque.



Figure 11. Réseau de lecture du Pays de Foix.

L'interrogation des catalogues des bibliothèques municipales et intercommunales de Grenoble, Mulhouse, Dunkerque et Foix fait apparaître des livres en anglais presque exclusivement dans un seul établissement du réseau. Les résultats sont nets pour les réseaux de Mulhouse et du Pays de Foix où seule la bibliothèque tête de réseau propose les titres sélectionnés. Quelques données géographiques et démographiques sur le Pays de Foix permettent d'expliquer simplement cette situation. En 2009, la population de la communauté de communes était de 20 821 habitants, et seule la ville de Foix comptait plus de 5 000 habitants (9 861). A Mulhouse cependant, la situation est moins uniforme que ce que notre test laisse voir. Lors de notre entretien avec la bibliothécaire en charge des acquisitions en langues étrangères pour la jeunesse à la bibliothèque Grand'rue de Mulhouse, nous avons obtenu des informations complémentaires sur la répartition des langues au niveau du réseau. Le réseau a en effet mis en place une politique de concertation documentaire entre les différentes bibliothèques. On ne trouve notamment de l'anglais (albums et romans adultes et jeunesse) qu'à la bibliothèque centrale de Grand'rue, ce qui explique la carte obtenue. La répartition pour l'allemand est différente. En plus de Grand'rue, les bibliothèques de Boutzwiller, Coteaux, Dornach et Drouot ont des albums en allemand, et des romans pour Dornach. Cette spécialisation de Dornach sur l'allemand serait notamment due à la proximité d'écoles bilingues français-allemand.

A Grenoble en revanche, la situation décrite par la carte correspond bien à la réalité. Le réseau dispose d'une bibliothèque spécialisée dans les langues étrangères, la bibliothèque municipale internationale (BMI). Associée en un même lieu au Centre de Documentation et d'Information (CDI) de la Cité Internationale, la bibliothèque met à disposition un important fonds de livres, méthodes de langues et documents audio-visuels dans les cinq langues enseignées à la Cité Internationale : l'anglais, l'allemand, l'arabe, l'italien et le portugais. Cependant, le fonds en album est assez restreint. La présence de quelques albums en langues étrangères à la bibliothèque de quartier d'Abbaye-les-Bains comble ainsi cette faiblesse et correspond à la politique documentaire des bibliothèques de quartier envers leurs publics non français. Enfin, la BMI ferme durant les vacances scolaires estivales, de par son insertion dans un complexe scolaire, et prête durant cette période des lots de livres en langues étrangères et de méthodes de langues à plusieurs bibliothèques du réseau. Lors d'un stage à la bibliothèque du Centre-ville, il m'a été indiqué que ces prêts longues durées sont un succès.

2.1.1.3.2. Polarisation de l'anglais : Paris

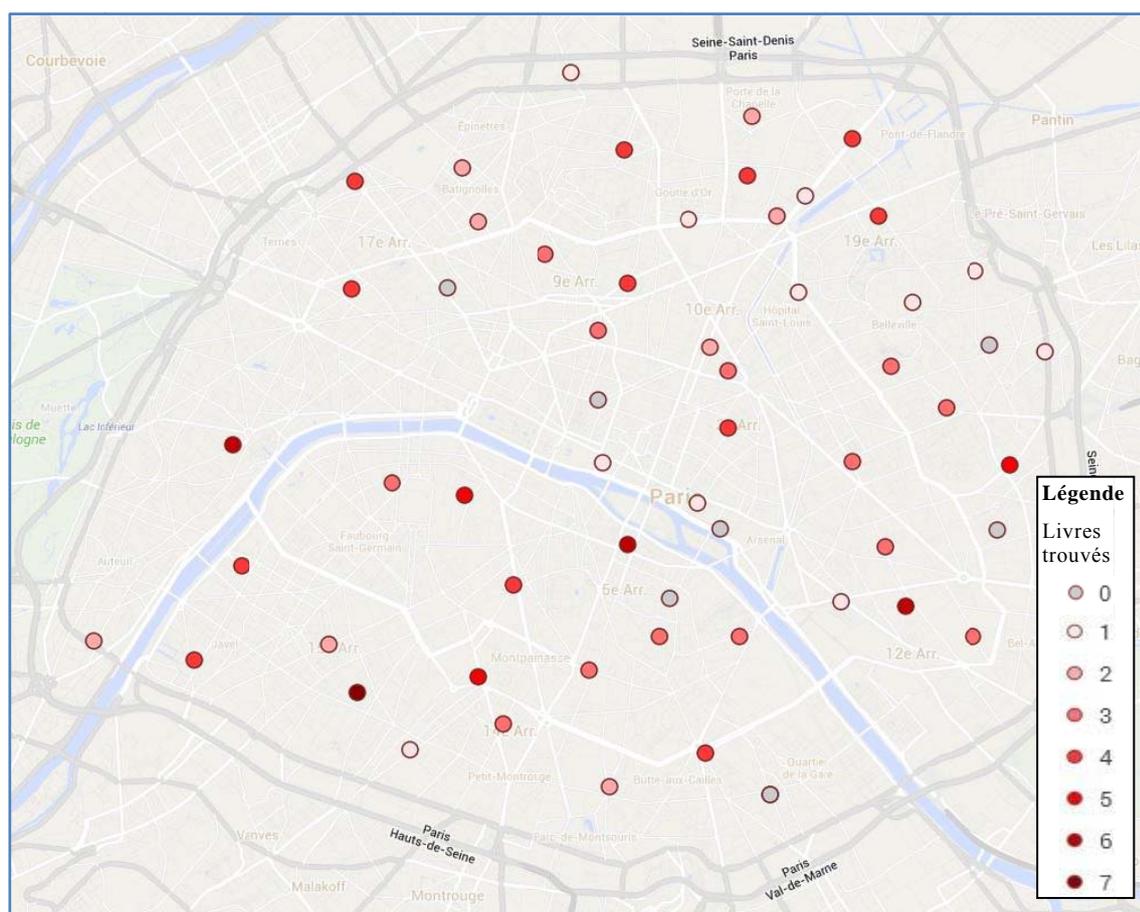


Figure 12. Bibliothèques de la ville de Paris.

La carte de répartition de notre échantillon sur les bibliothèques de la ville de Paris se différencie des autres par l'importance des bibliothèques concernées. En effet, moins d'une dizaine de bibliothèques ne possèdent aucun des livres de notre échantillon. La carte donne l'impression d'une répartition maîtrisée sur l'ensemble des arrondissements. Pour chaque grand secteur de la ville se détache un ou deux établissements mieux dotés. Cela correspond à la répartition concertée des langues au sein de « pôles »¹⁰³ dans le réseau. On retrouve notamment les bibliothèques de Marguerite Yourcenar, Saint-Eloi et de Germaine Tillon qui figurent parmi ces pôles de langues et ont entre 6 et 7 des livres de notre échantillon.

Cependant, les pôles des bibliothèques de Buffon et de Drouot ne disposent que de trois des livres de notre échantillon. Or, les trois titres qu'elles possèdent ne sont pas propres uniquement à la jeunesse. *Alice's adventures in Wonderland* et *Treasure island* sont en effet deux classiques anglais, dont la lecture demande une bonne connaissance de la langue. Le dernier tome de la série *Harry Potter* est enfin connu pour avoir justement fait tomber les frontières entre littérature destinée à l'enfance, à l'adolescence et à l'âge adulte.

¹⁰³ BIBLIOTHÈQUES DE PARIS, [sans date]. *Lire, écouter & apprendre les langues étrangères dans les bibliothèques municipales* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://b14-sigbermes.apps.paris.fr/userfiles/file/langues.pdf>.

2.1.1.3.3. Répartitions moins nettes : Marseille, Lyon-Villeurbanne, Lille, Nancy, Colmar

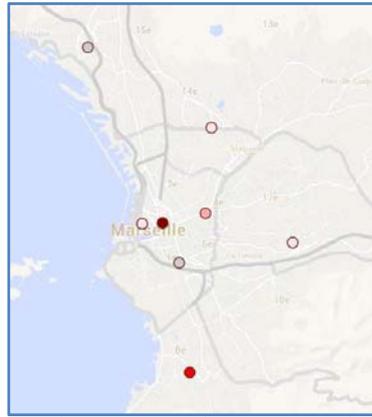
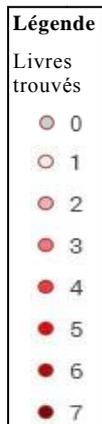


Figure 13. Bibliothèque de Marseille à vocation régionale.

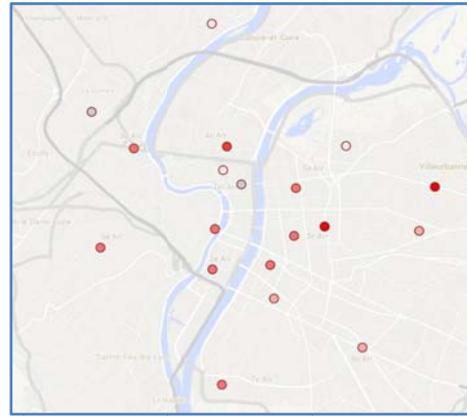


Figure 14. Bibliothèque municipale de Lyon et Médiathèques de Villeurbanne.



Figure 15. Bibliothèques de Lille.

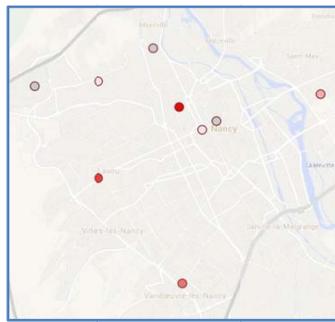


Figure 16. Réseau des bibliothèques et médiathèques de l'agglomération nancéenne.

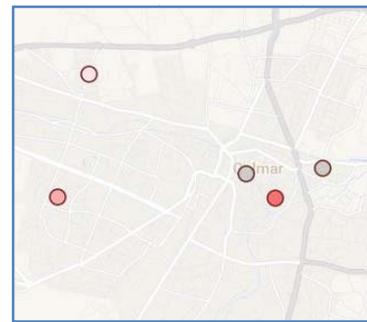


Figure 17. Réseau des bibliothèques de la ville de Colmar.

Enfin, la répartition des livres sur les réseaux de Marseille, Lyon, Villeurbanne, Lille, Nancy et Colmar est moins évidente à analyser. En effet, selon le regard qu'on y porte, on peut y distinguer les effets d'acquisitions non concertées à l'échelle du réseau, ou bien la volonté de développer ces collections sur plusieurs sites afin d'augmenter leur impact sur le territoire.

Les territoires de la lecture publique de Marseille ou de Lyon sont importants, et il est évident que les questions de couverture documentaire ne peuvent être traitées de la même manière que dans d'autres agglomérations. A Marseille, la bibliothèque de l'Alcazar présente la caractéristique d'être à la fois l'établissement central du réseau et un bibliothèque ancrée dans un quartier d'émigration. Elle comprend de fait un fonds en langues étrangères pour la jeunesse important. A son ouverture en 2004, elle proposait principalement un fonds de langues dites « d'étude », qu'elle a complété depuis par l'ajout de langues dites « d'immigration »¹⁰⁴. Même si d'autres bibliothèques de Marseille proposent des livres en langues étrangères pour les enfants et les adolescents, l'Alcazar conserve cependant une place centrale, par l'importance et la diversité de son fonds.

¹⁰⁴ Voir chapitre 3.2 « Porosité des usages : séparer langues d'étude, langues maternelles et langues de découverte ? », p. 85.

La ville de Lyon présente un schéma plus complexe, moins orienté autour de la bibliothèque principale de la Part-Dieu. En effet, les politiques de développement du réseau depuis une dizaine d'années tendent à instaurer un maillage du territoire avec la création de médiathèques moyennes, comme celles du Bachut ou de Vaise, qui structureraient elles-mêmes la lecture publique sur leur secteur propre et auraient une spécialité (Cap Santé pour le Bachut, les Arts du Spectacle pour Vaise). Actuellement, les retours de documents vers d'autres bibliothèques (navette) sont tous centralisés à la Part-Dieu avant d'être redistribués à chaque bibliothèque. Pour les langues étrangères, les bibliothécaires travaillent justement à la mise en place d'une politique d'acquisition concertée qui irait au-delà d'offices communs et permettrait la mise en place de pôles de spécialités.

A Villeurbanne, en revanche, le nombre réduit de bibliothèques ne justifie pas une telle politique. La médiathèque centrale de la Maison de L'Image et du Son est sans surprise la bibliothèque qui concentre le plus de titres de notre échantillon.

Nous n'avons pas pu avoir accès aux politiques menées dans les réseaux des bibliothèques de Lille, Nancy et Colmar. Le faible nombre de livres de notre échantillon trouvés à Lille et Colmar semblent indiquer un intérêt relatif pour les langues étrangères en jeunesse. A Lille cependant, une bibliothécaire nous a indiqué le projet pour 2014 de faire un état des lieux des ouvrages en langues étrangères au niveau du réseau afin d'aller vers un désherbage et des acquisitions concertés. Enfin, une visite de la médiathèque de la Manufacture à Nancy nous a permis de constater un fonds en langues étrangères relativement conséquent et bien signalé. On peut donc supposer que cette médiathèque joue le rôle de référent en matière de langues étrangères pour les enfants et les adolescents. La présence d'un autre fonds à Laxou est à signaler, mais il s'agit d'une bibliothèque du réseau située sur une autre commune, avec une histoire et des logiques propres à cette commune.

L'enquête statistique présentée ci-dessus nous a permis de trouver la trace d'un grand nombre de fonds en langues étrangères pour la jeunesse. Il en ressort une assez bonne répartition de ces fonds sur le territoire, malgré une concentration sans surprise de ces fonds dans les principales aires et unités urbaines. A échelle locale, cette constatation se vérifie avec une polarisation des livres autour des bibliothèques centrales des réseaux. Sur ce point cependant, nous avons révélé quelques exceptions, une bibliothèque spécialisée (Grenoble), une sectorisation de la lecture publique et/ou des langues dans les villes importantes autour de pôles (Paris, à venir pour Lyon) et enfin une hésitation entre une juste répartition sur le territoire ou une concentration rationnelle.

2.1.2. Des héritages variés : constitution des fonds

L'enquête qui précède a clairement fait ressortir l'existence d'une multitude de fonds en langues étrangères sur l'ensemble du territoire de la France métropolitaine avec quelques disparités selon les politiques et traditions de lecture publique au niveau des territoires départementaux et des réseaux communaux et intercommunaux. Ce chapitre propose de pousser la recherche plus loin et d'explorer les raisons de la constitution de ces fonds.

Lors des entretiens menés dans le cadre de ce mémoire, nous avons interrogé les bibliothécaires rencontrés sur les origines¹⁰⁵ du fonds en langues étrangères existant en section « jeunesse » et tenté d'évaluer le degré d'ancienneté et les raisons qui ont pu entraîner sa création.

2.1.2.1. Quand la collection justifie le fonds

Près d'un tiers des bibliothèques interrogées ont mentionné avoir fait l'objet de dons importants issus d'institutions ou d'associations étrangères. Cependant seulement trois l'ont réellement considéré comme fondateur de leur fonds en langues étrangères.

A Lyon, le transfert des collections de l'ancien Institut franco-chinois lyonnais après 1973¹⁰⁶ à la nouvelle bibliothèque de la Part-Dieu est un élément important pour comprendre la place des langues étrangères à la bibliothèque municipale, car il a entraîné une tradition d'acquisition en chinois et des partenariats sans cesse renforcés avec la Chine¹⁰⁷. En jeunesse, cela s'est traduit notamment par l'institution d'un partenariat avec la bibliothèque chinoise de Taipei, même si son influence n'est pas directe sur la constitution du fonds multilingue pour la jeunesse à la Part-Dieu et dans les médiathèques et bibliothèques de quartier.

Bien que la médiathèque Olympe de Gouge à Strasbourg soit ancienne¹⁰⁸, la bibliothécaire rencontrée a mentionné deux dons au début des années 1990 qui marquent l'essor du fonds en langues étrangères. La fermeture de la bibliothèque du British Council¹⁰⁹ a entraîné un transfert de ses collections vers l'ancienne bibliothèque principale de Strasbourg. Également, en 1995, l'exposition de l'artiste japonais Katsumi Komagata¹¹⁰ s'est accompagnée d'un don par le Consulat japonais d'une cinquantaine d'albums en langue originale. Par la suite, ces albums ont été

¹⁰⁵ Questions de la grille d'entretien : Quand le fonds a-t-il été constitué ? Pourquoi ? Y a-t-il eu un événement déclencheur ? Ressentez-vous ou avez-vous ressenti un message politique fort (de la part de la collectivité locale ou de la direction de la bibliothèque) en direction des langues étrangères ?

¹⁰⁶ Voir l'historique du fonds chinois sur le site web de la bibliothèque municipale de Lyon : http://www.bm-lyon.fr/decouvrir/collections/fonds_chinois.htm.

¹⁰⁷ Voir paragraphe sur les partenariats entre la Bibliothèque municipale de Lyon et différentes bibliothèques chinoises p. 17.

¹⁰⁸ La médiathèque Olympe de Gouges s'appelait « Médiathèque Centre-ville » avant 2012. La dite médiathèque Centre-ville est elle-même l'héritière de l'ancienne bibliothèque municipale. Voir : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1977-11-0625-001>.

¹⁰⁹ Voir l'article de Jérôme Kalfon « Le British Council ou l'évolution permanente », la fermeture du British Council de Strasbourg et le transfert de ses fonds à la bibliothèque municipale daterait des années 1980 : JÉRÔME, Kalfon, [sans date]. *Le British Council ou l'évolution permanente* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/45898-le-british-council-ou-l-evolution-permanente.pdf>.

¹¹⁰ CURTIL, Sophie, 1995. Katsumi Komagata : des livres pour grandir. *La Revue des livres pour enfants* [en ligne]. 1995. N° 161. Disponible à l'adresse : http://lajoieparleslivres.bnf.fr/simclient/consultation/binaries/stream.asp?INSTANCE=JOIE&EIDMPA=PUBLICATION_3665.

transférés au Centre de l'illustration de la médiathèque André Malraux, ne rencontrant pas leur public à Olympe de Gouge.

La médiathèque centrale d'agglomération Emile Zola à Montpellier a fait l'objet d'un don du Consulat britannique dès son ouverture en 2000. Ainsi les acquisitions postérieures se sont nourries de cette première orientation très anglophone du fonds en langues étrangères et ont été complétées en 2011-2012 par le don d'une bibliothèque américaine associative locale après la fermeture de celle-ci. Ces dons ont donc permis de donner une dynamique à ce fonds en langues étrangères, mais ce serait forcer leur influence que de prétendre qu'ils ont entraîné une spécialisation du fonds autour de l'anglais. En effet, la bibliothèque a développé d'autres langues occidentales et cherche aujourd'hui à s'ouvrir sur les langues de l'Europe de l'Est. Egalement, la prédominance de l'anglais se retrouve dans la majorité des fonds visités, et sa cause est plus à chercher du côté de l'influence de la langue anglaise, de la mondialisation de la culture et de l'économie anglo-saxonne.

D'autres bibliothèques ont bénéficié de dons importants, sans que cela ait été perçu comme un tournant dans l'histoire de leurs collections. A Marseille, la bibliothèque de l'Alcazar a reçu un don de l'ambassade des Etats-Unis en 2011 et devrait prochainement en recevoir un autre de Shanghai. Ces dons s'inscrivent dans une dynamique envers les langues étrangères plus ancienne, et viennent plutôt en support. La médiathèque André Malraux de Strasbourg reçoit régulièrement des dons d'ambassades, surtout du Portugal et de l'Italie, ce qui confirme sa politique documentaire tournée vers six langues principales dont le portugais et l'Italien.

A l'inverse, la bibliothèque Grand'rue de Mulhouse apporte un contre-exemple, celui d'un don resté sans conséquence. Une association a en effet fait le don à la bibliothèque de petits romans en turc pour la jeunesse qui ont été intégrés aux collections. Cela n'a cependant pas influencé la politique documentaire, ni rencontré de succès auprès des usagers, et le fonds en turc n'a pas été actualisé.

La constitution de nos fonds en langues étrangères pour la jeunesse a donc pu trouver son origine dans l'apport extérieur d'institutions telles que le British Council, d'ambassades, ou d'associations. Les bibliothécaires rencontrés nous ont fait part du regret de voir leurs fonds sous-dimensionnés et par conséquent peu visibles. Ainsi, un don important peut être l'occasion pour une bibliothèque de mettre un éclairage momentané sur ces fonds, ou alors de leurs donner suffisamment de consistance pour être suivis et développés.

2.1.2.2. *Le contexte fécond : évènements, vie locale et politique*

Dans d'autres cas, le contexte culturel, politique ou local a été évoqué pour expliquer la constitution de ces fonds. Il s'agit soit d'une impulsion extérieure, dans le cas des commandes politiques principalement, soit d'une volonté des bibliothécaires de s'insérer dans leur environnement et par conséquent de répondre aux attentes du public.

Les nouvelles médiathèques André Malraux à Strasbourg, l'Alcazar à Marseille ou Emile Zola à Montpellier ont par exemple été dotées en langues étrangères pour les adultes, les enfants et les adolescents depuis leurs ouvertures en 2008, 2004 et 2000. On peut donc supposer, soit que la présence de langues étrangères pour la jeunesse est devenue une évidence depuis 2000, soit qu'il y a eu une volonté politique nette lors de la programmation du nouvel établissement. C'est le cas notamment d'André Malraux qui a été pensée par les responsables de la ville de Strasbourg (la maire Fabienne Keller) et de la Communauté urbaine de Strasbourg (le président Robert Grossmann) comme une médiathèque tournée vers l'Europe et ainsi pourvue en documents en langues originales européennes et en méthodes de langues.

L'impulsion politique est aussi présente à Lyon, comme nous l'avons vu, avec le soutien apporté par la ville au fonds chinois et au développement de partenariats franco-chinois¹¹¹. On la retrouve également dans les politiques sociales et d'intégration menées à Saint-Denis et Montreuil. En effet, les bibliothécaires n'ont pas fait part d'une parole politique précise en faveur des langues étrangères, mais il est évident que l'attention portée aux langues étrangères sur le réseau de Plaine Commune ou à Montreuil est la conséquence des politiques d'inclusion sociale menées sur ces territoires.

Dans le domaine des langues étrangères, la politique nationale, notamment en matière éducative, a pu avoir une influence sur le développement de ces fonds. A Lille et en Alsace, l'introduction de l'apprentissage d'une langue à partir du primaire dans les années 1990 et la création de classes bilingues français-allemand en Alsace dix ans auparavant, ont créé ou amplifié une demande du public qui a été déterminante dans la création des fonds en langues étrangères destinés à la jeunesse dans les bibliothèques publiques. Dans son mémoire sur le bilinguisme et les bibliothèques en Alsace au début des années 1980, Suzanne Rousselot montre un développement des fonds en allemand pour la jeunesse successifs au programme « Langue et culture régionale » mis en place par l'Académie de Strasbourg depuis 1982. Elle cite un don de 300 livres du Goethe-Institut à la bibliothèque de Colmar en 1987 et la mise à disposition de livres en allemand pour les communes par la BDP du Haut-Rhin¹¹².

¹¹¹ Voir partie 1 « Les langues étrangères en bibliothèque pour la jeunesse en 2013 », p. 13.

¹¹² ROUSSELOT, p. 66, *op. cit.*

Parfois, l'élément déclencheur est plus conjoncturel, dû à un événement marqueur, comme l'exposition de Katsumi Komagata à Strasbourg en 1995 qui s'est accompagnée de manifestations multiples et a suscité un engouement pour les albums étrangers. A Montpellier également, la tenue annuelle du salon « la Comédie du livre » met à l'honneur un pays. C'est l'occasion pour la bibliothèque qui s'associe à l'événement de mettre l'accent sur la littérature jeunesse de ce pays et sa langue en particulier.

Il ressort des entretiens que les fonds en langues étrangères se sont développés dans les années 1990 pour les plus anciens, sinon depuis une quinzaine d'années. Les informations qui nous ont été communiquées pour les fonds étrangers pour la jeunesse recourent ainsi les résultats obtenus en 2011 par Pauline Roland et Leslie Therond¹¹³ dans leur *Inventaire des fonds en langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises* : 40% des fonds sont antérieurs à 1995 et 29% postérieurs à 2000. Par ailleurs, on s'aperçoit que la volonté politique ou un événement culturel peuvent être fondateurs, mais qu'il est en réalité difficile de déterminer l'élément déclencheur. Egalement, la conjoncture peut parfois dicter les orientations données au fonds, notamment lors de la réception de dons importants. Surtout, les bibliothécaires font vivre leurs collections en fonction de l'offre éditoriale, des demandes du public et de la consultation ou non de ces fonds constitués pour être utilisés et renouvelés.

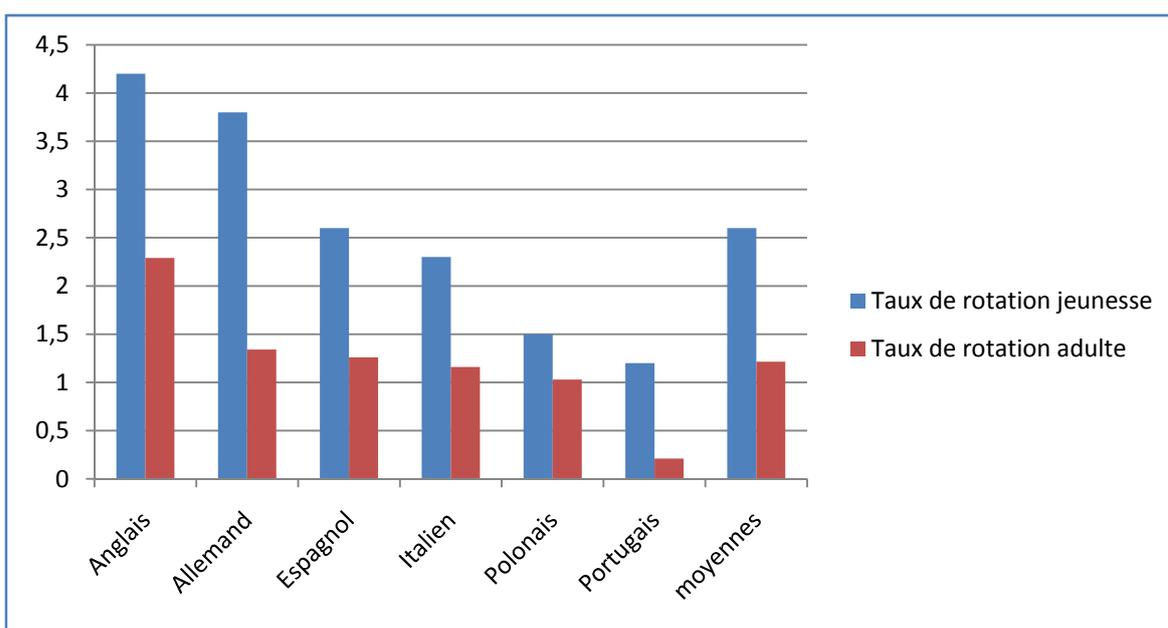
¹¹³ ROLAND, THEROND, p. 18, *op. cit.*

2.1.3. Des fonds consultés ?

Les fonds en langues étrangères pour la jeunesse sont bien présents dans les bibliothèques publiques françaises et paraissent avoir connu un essor depuis une quinzaine d'années. La consultation du fonds ainsi que les demandes exprimées du public semblent avoir été présentes dans ce processus, sans qu'il soit évident de le calculer. Nous avons donc interrogé les bibliothécaires sur cette question de la consultation des fonds¹¹⁴, afin de nous assurer que nous parlons bien d'un objet vivant.

La totalité des bibliothécaires se sont exprimés spontanément sur la question de la consultation, avec d'autant plus de facilité que les emprunts de ces fonds sont globalement plutôt élevés. Par exemple, à la médiathèque André Malraux de Strasbourg, la comparaison entre les taux de rotation des documents en langues étrangères des département Jeunesse et Langues européennes (adulte) montre des taux de rotation en moyenne deux fois plus élevés en Jeunesse.

Comparaison des taux de rotation des documents en langues étrangères de la médiathèque André Malraux, pour 2012¹¹⁵ :



Cette impression a été confirmée par les différents bibliothécaires interrogés, à l'exemple de la médiathèque du Centre-ville de Saint-Denis où « les langues sortent beaucoup ». Partout également, l'anglais est la langue la plus empruntée. Cependant, d'autres langues ont été signalées comme bien portantes, à l'exemple de l'allemand à Strasbourg qui talonne l'anglais (5000 prêts pour les deux langues confondues, pour 1230 documents). Sans surprise, c'est le chinois qui prend le dessus dans les

¹¹⁴ Voir en annexe la partie 5 de la grille d'entretien « Quels usages, quel public, quelles attentes », la question 5.1. « Connaissez-vous les taux d'emprunt, de renouvellement des documents en langues étrangères destinés à la jeunesse ? ».

¹¹⁵ Chiffres communiqués par Sandrine Claudon et Nicole Laurent, responsables des dits départements en question.

bibliothèques Jean-Pierre Melville et Benjamin Rabier, toutes deux spécialisées dans cette langue. L'arabe aussi ressort, à Saint-Denis ou à Voiron. Dans ce dernier cas, les langues étrangères et l'arabe en particulier connaissent un regain depuis quelques années alors que le fonds n'a subi aucune évolution majeure et qu'il reste relativement petit (moins de 500 documents). A la bibliothèque municipale de Lyon, l'emprunt des langues étrangères est important également, avec des taux de rotation annuels en anglais et en espagnol supérieurs à ceux de Strasbourg (5,8 contre 4,2 pour l'anglais, et 4 contre 2,6 pour l'espagnol). Cependant il faut se garder de surinterpréter ces chiffres puisque le fonds d'André Malraux est entre trois à quatre fois plus important que celui de la Part-Dieu (1910 documents contre 553). Ainsi, les forts taux de rotation de Lyon peuvent aussi trahir un fonds sous-dimensionné par rapport aux besoins du public.

A l'intérieur des fonds cependant, on observe des différences en fonction de la langue, du type de documents ou du support. Par exemple, les albums en chinois de Benjamin Rabier ne sont pas très empruntés alors que les albums en arabe connaissent une utilisation réelle. La tendance cependant va vers une bonne rotation des albums et des romans en anglais.

2.1.4. Des fonds vivants, en évolution

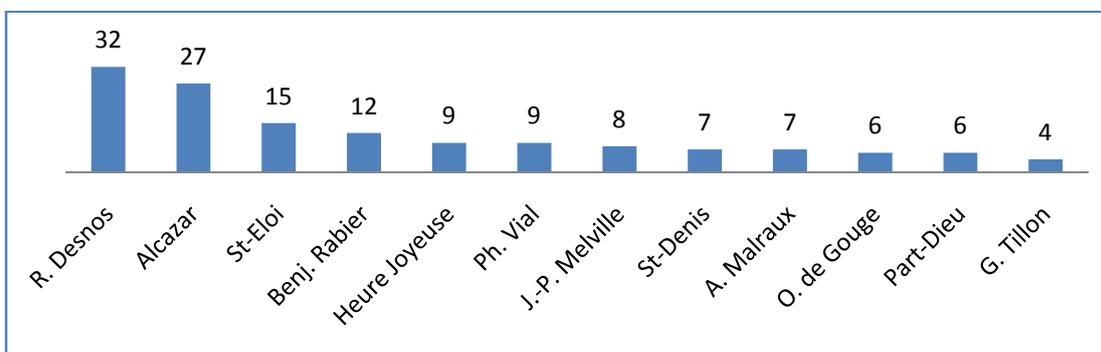
Le nombre de langues représentées varie beaucoup d'un fonds à l'autre, de même que les budgets alloués aux documents en langues étrangères et aux méthodes de langues peuvent aller du simple au double, voire même être décuplés. Ces écarts sont cependant à mettre en rapport avec la diversité des situations, voulue dans le choix du panel. Nous avons en effet visité des bibliothèques moyennes, centrales ou « de quartier ».

2.1.4.1. Le nombre de langues : préférer la qualité ou la quantité ?

Le nombre de langues représentées est conséquent. De façon générale, nous avons pu constater que les secteurs jeunesse proposent un choix de langues plus important que les espaces destinés aux adultes. Cette assertion cependant est valable surtout pour la fiction. En effet, l'offre en méthodes de langues est bien plus développée pour les adultes, en nombre de langues représentées et en nombre d'exemplaires. Peu de bibliothécaires nous ont présenté spontanément les méthodes de langues destinées aux enfants et adolescents, soit qu'ils ne les associent pas aux fonds en langues étrangères, soit qu'ils estiment qu'elles sont vieillissantes et plus adaptées. Il est vrai que l'enfance est en général exclue des questions d'autoformation, car on considère que l'enfant, et même l'adolescent, a déjà à sa disposition des outils et un terrain d'apprentissage favorable dans son cursus scolaire.

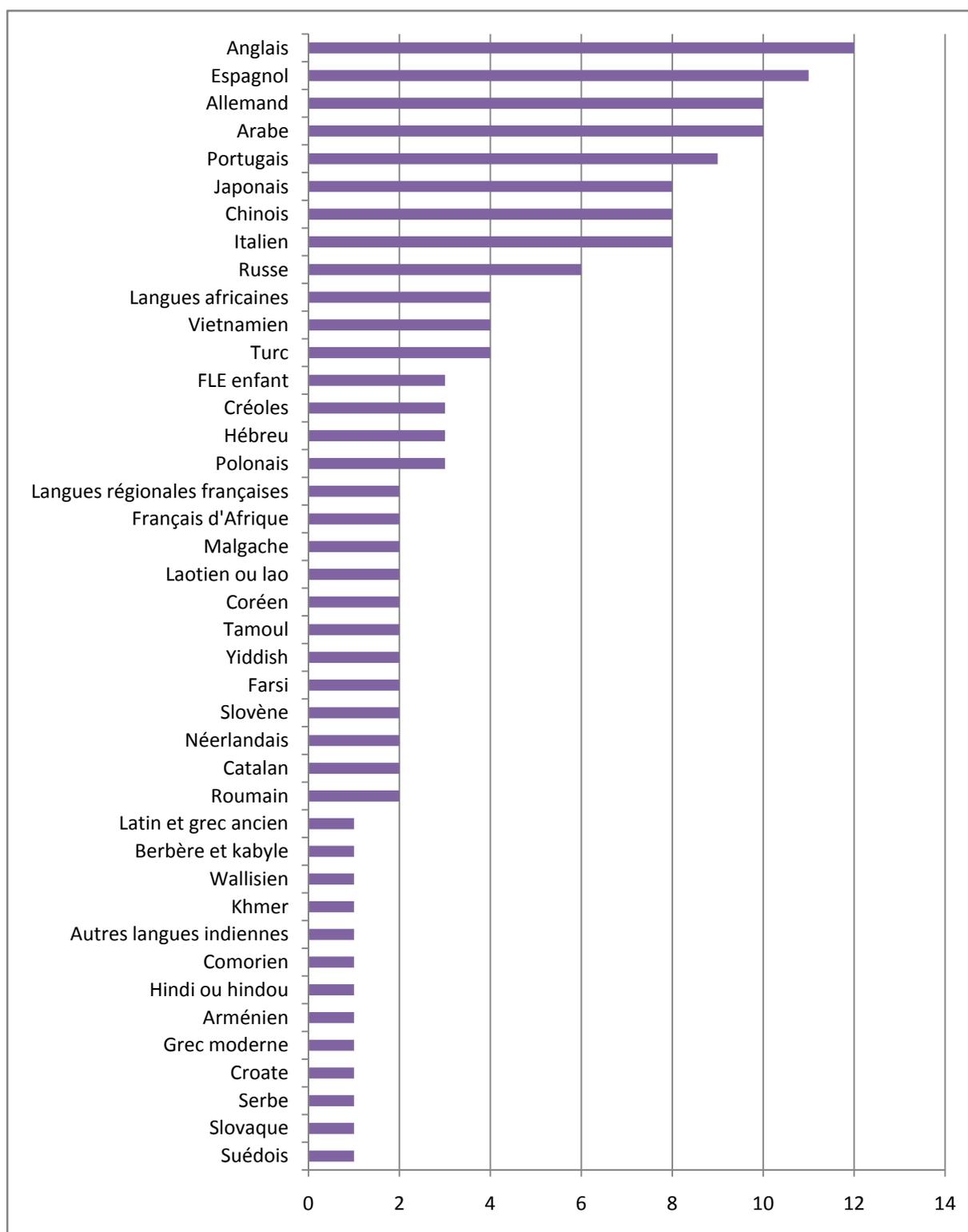
Les deux graphiques qui suivent ont été réalisés à partir du nombre de langues recueillies ou observées dans douze des espaces jeunesse de notre panel¹¹⁶. Le premier montre que le nombre de langues représentées dans chacun de ces espaces peut varier de très peu à plusieurs dizaines. On voit clairement trois politiques se dessiner. La première est celle des médiathèques Robert Desnos et de l'Alcazar, à Montreuil et Marseille, où la diversité des langues est recherchée. La seconde est celle des bibliothèques qui se concentrent sur quelques langues afin d'avoir des fonds suffisamment conséquents à offrir aux lecteurs, comme Olympe de Gouge à Strasbourg ou Germaine Tillon à Paris. Enfin, la troisième tendance oscille entre les deux premières, comme la bibliothèque de l'Heure Joyeuse qui propose à la fois un fonds principal et suivi en anglais, et de petits fonds à portée symbolique dans d'autres langues.

Langues étrangères en jeunesse : nombre de langues par bibliothèque



¹¹⁶ Voir annexe 2 « Nombre de langues représentées dans les espaces jeunesse visités », p. 108.

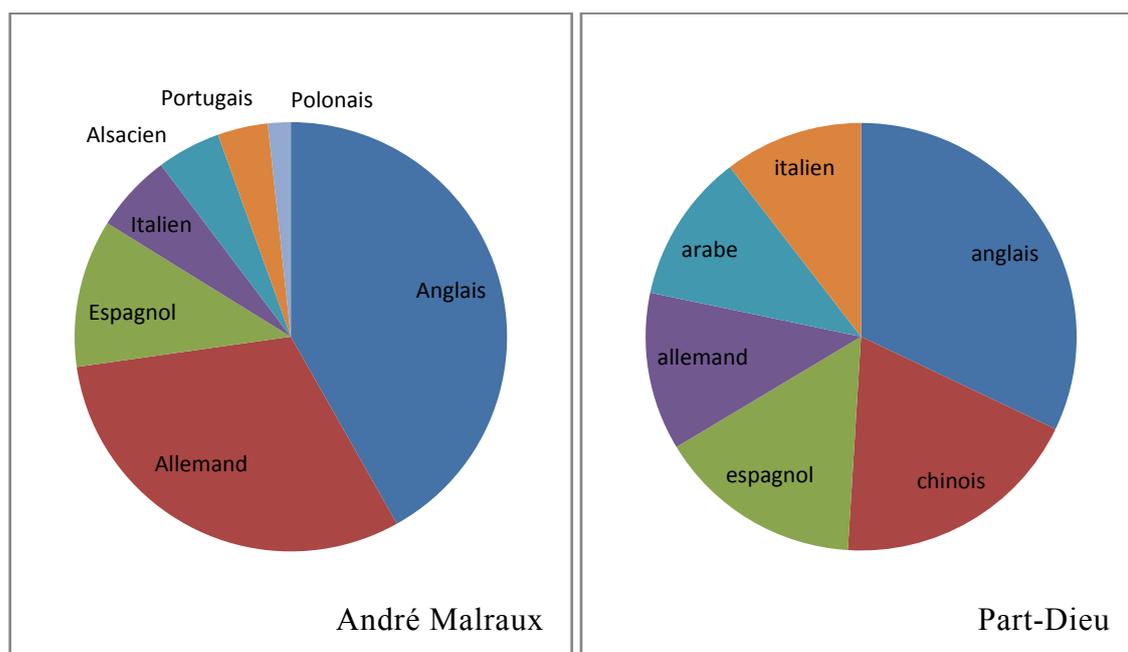
Langues étrangères en jeunesse : nombre de bibliothèques concernées par langue



Le second graphique montre la diversité des langues que nous avons trouvées lors de notre enquête dans les treize espaces Jeunesse du premier graphique. On voit sans surprise une domination nette de l'anglais, de l'espagnol, de l'allemand, de l'arabe et du portugais. Il est étonnant de voir que le chinois et le japonais arrivent juste après au même titre que l'italien. Il faut nuancer ce constat par le fait que nous comptons dans notre panel les bibliothèques publiques françaises possédant les fonds chinois les plus importants. Mais cela n'explique pas tout puisque d'autres bibliothèques comme celles de Voiron, de l'Heure Joyeuse et de Saint-Eloi ont également quelques titres en chinois et en japonais.

Cette diversité cependant donne une image déformée des fonds en langues étrangères des espaces Jeunesse puisque les langues majoritaires qu'il désigne peuvent parfois occuper une place dominante, voire écrasante. C'est le cas de la section Jeunesse de la bibliothèque Germaine Tillon où 90% du fonds est en anglais. Les deux graphiques suivant décrivent la répartition exacte des langues étrangères dans les départements Jeunesse des bibliothèques de la Part-Dieu à Lyon et André Malraux à Strasbourg. A Strasbourg, on voit une nette domination de l'anglais, suivie de près par l'allemand. Les entretiens menés à Strasbourg et à Mulhouse nous ont montré que l'allemand était une langue toujours très présente en Alsace, parlée par des Alsaciens germanophones, mais aussi par des Allemands frontaliers et enseignée dans de nombreux établissements. A Lyon, en revanche, c'est le chinois qui vient après l'anglais et avant l'espagnol. Ce résultat s'explique par la politique chinoise de la ville de Lyon, et par là de la Part-Dieu : présence d'un « fonds chinois » et partenariats avec plusieurs bibliothèques chinoises. Le département jeunesse a développé un partenariat spécifique avec la bibliothèque de Taipei en Chine, qui consiste en un échange annuel de 30 livres.

Répartition des langues des fonds en langues étrangères des départements Jeunesse d'André Malraux à Strasbourg et de la Part-Dieu à Lyon¹¹⁷ :



¹¹⁷ Les chiffres qui nous ont été communiqué datent de 2012.

2.1.4.2. Questions financières : si un livre coûte en moyenne 13€...

Si un livre coûte en moyenne 13 euros, à combien s'élève le budget annuel alloué à un fonds de 500 documents avec des taux annuels de renouvellement et d'augmentation de 5% ? Ce problème mathématique pourrait résumer la situation financière de plusieurs fonds visités. A la bibliothèque du Centre-ville de Saint-Denis par exemple, le budget accordé aux acquisitions en fictions étrangères pour la jeunesse permet l'achat annuel d'une quarantaine d'albums.

Le nombre de documents et le montant du budget nous ont été indiqués par les bibliothécaires interrogés. Il s'agit de communications orales, souvent arrondies à la centaine. Sauf mention contraire, ces données prennent en compte les collections de fiction et les documentaires, principalement des méthodes de langues. Bien que les méthodes de langues ne soient pas au centre de notre étude, il est apparu très difficile de les exclure des chiffres qui suivent. Comme nous l'avons vu dans les paragraphes qui précèdent sur la diversité des langues, la proportion des méthodes de langues est assez marginale en jeunesse, alors que parfois majoritaire chez les adultes. Au Pôle de langue de Saint-Eloi, les « documentaires » représentent même plus de deux tiers du fonds destiné aux adultes, alors que ce rapport s'inverse au profit de la fiction en jeunesse¹¹⁸. Les écarts constatés entre le nombre de documents présents en jeunesse et chez les adultes¹¹⁹ sont donc à tempérer.

Certains bibliothécaires n'ont pas été en mesure de nous indiquer le nombre de documents en langues étrangères de leur fonds, ni même une fourchette. Soit la mention de langue n'a pas été systématiquement indiquée sur les notices, soit elle se trouve dans des champs non indexés, soit les paramétrages du SIGB rendent l'opération de dénombrement hasardeuse. Nous remercions cependant ceux qui se sont risqués à cette opération périlleuse. Le tableau qui suit ne présente que les bibliothèques pour lesquelles nous avons pu obtenir au moins une des informations mentionnées.

Nombre de documents et budget annuel des fonds en langues étrangères pour la jeunesse :

Bibliothèque	Fonds en langues étrangères pour la jeunesse		Fonds en langues étrangères de la bibliothèque (adultes et jeunesse confondus)	
	Nb. de doc.	Budget	Nb. de doc.	Budget
Bibliothèque Saint-Eloi (Paris)	770	indisponible ¹²⁰	4580	3400
Bibliothèque Jean-Pierre Melville - fonds asiatiques (Paris)	1200 (chinois) 150 (vietnamien)	NC	NC	5000 (chinois)

¹¹⁸ 1176 documents sont dit de « fiction » sur les 3810 du fonds en langues étrangères pour les adultes, et 473 sur les 770 destinés à la jeunesse.

¹¹⁹ Pour obtenir le nombre de documents pour adultes dans le tableau qui suit, il suffit de soustraire au nombre total de documents en langues étrangères le nombre de documents pour la jeunesse. Par exemple, cela donne un chiffre de 834 à Voiron.

¹²⁰ Les budgets du Pôle de langue sont divisés par langue, et non par tranche d'âge.

Bibliothèque Germaine Tillon (Paris)	200	500	NC	NC
Médiathèque Centre-ville de Saint-Denis (Plaine Commune)	[moins de 500]	550	NC	NC
Bibliothèque de la Part-Dieu (Lyon)	553	400	NC	NC
Bibliothèque de l'Alcazar (Marseille)	[2000] ¹²¹	2500	NC	NC
Médiathèque André Malraux (Strasbourg)	1910	5500	4833	11 900
Médiathèque Olympe de Gouge (Strasbourg)	NC	1200	NC	NC
Médiathèque Grand'rue (Mulhouse)	519	500	1756	NC
Médiathèque Philippe Vial (Voiron)	495 ¹²²	400	1329	NC
Médiathèque Emile Zola (Montpellier)	2184	1200	NC	NC
Réseau de la bibliothèque municipale de Lille	NC	2500	NC	NC
Médiathèque Intercommunale de Boège (Haute-Savoie)	NC	NC	178	NC

La première impression qui se dégage de ce tableau est celle d'une grande disparité. Entre le nombre de documents et le budget de bibliothèques comme celles de Voiron et d'André Malraux, l'écart est grand. Il faut cependant préciser que les budgets d'acquisition d'André Malraux bénéficient jusqu'en 2014 de fonds d'investissements, destinés à constituer le fonds initial de la médiathèque ouverte en 2008.

Certaines bibliothèques nous ont donné plus de détails sur la répartition interne de ce budget, ainsi que des éléments de contexte permettant de le comparer à l'ensemble des acquisitions en jeunesse ou des acquisitions en langues étrangères pour adultes et jeunesse confondus. Au département jeunesse de la Part-Dieu à Lyon, les acquisitions en langues étrangères représentent à peine plus d'1% du budget du département¹²³. Cependant, en prévision du congrès international de l'IFLA qui se déroulera à Lyon en août 2014, un budget exceptionnel devrait être alloué aux langues étrangères afin d'opérer un réassort conséquent.

¹²¹ Lors de notre visite, nous avons effectué un comptage grossier de 1 960 livres présents sur les étagères. Nous l'avons arrondi à 2000. Ce nombre est nécessairement plus important car nous n'avons pas pris en compte les ouvrages sortis.

¹²² Les livres en langue des signes française (LSF) et en braille sont inclus, mais ils représentent moins de 10 titres. En revanche, les revues en sont exclues.

¹²³ 400 euros sont alloués tous les ans ou tous les deux ans aux langues étrangères sur un budget total du département de 35 000 euros.

A André Malraux, les 5 500 euros attribués aux langues étrangères pour la jeunesse représentent 7% du budget total pour la jeunesse (75 000 euros), mais près de la moitié du budget global pour les langues étrangères (11 900 euros). Sur les 5 500 euros, 2 000 sont consacrés aux documentaires, c'est-à-dire principalement des méthodes de langues. Sur les 3 500 restants, 3 000 sont divisés équitablement entre la fiction en anglais et en allemand. Enfin, les autres langues héritent des 500 euros restants, à savoir l'espagnol, l'italien, le portugais et le polonais principalement.

A Mulhouse, les 500 euros alloués en jeunesse aux langues étrangères se répartissent grossièrement pour 3/5^e vers l'allemand, et le reste vers l'anglais, les autres langues étant très minoritaires. Les 300 euros d'acquisitions en allemand sont en réalité dévolus aux échanges qu'entretient la bibliothèque de Mulhouse avec son homologue allemande de Freiburg-in-Breisgau. Avec cette somme, Mulhouse achète des albums en français qui sont envoyés à Freiburg et en retour Freiburg envoie pour la même somme des albums en allemand.

Sans grande surprise, l'évolution des budgets pour les langues étrangères en jeunesse suit la tendance à la baisse générale qui touche les bibliothèques depuis quelques années. La bibliothèque Saint-Eloi à Paris signale une réduction de 50% depuis deux ans du budget consacré au pôle Langues (de 8 000 à 3 400 euros). Celle-ci a impacté le rapport fiction/méthodes de langues, au détriment de la fiction, déséquilibre que nous avons constaté plus haut. En effet, les méthodes de langues ont un fort taux de dégradation et demandent à être renouvelées régulièrement. Il est difficile de savoir si cela a impacté particulièrement les langues pour la jeunesse : la répartition du budget s'effectue par langue, non pas par âge.

Cette exception mise à part, les langues étrangères ne paraissent cependant pas plus impactées que le reste de la bibliothèque par ce contexte budgétaire contraint. Par exemple, à Olympe de Gouge à Strasbourg, la bibliothécaire a fait remarquer que la diminution du budget suit la tendance à la baisse générale du budget alloué au secteur Jeunesse. A la médiathèque du Centre-ville de Saint-Denis, la baisse paraît plus conséquente : le budget est passé de 800 à 550 euros en quelques années, soit une baisse de plus de 30%. Mais cette chute correspond aussi à une stabilisation du fonds après quelques années d'efforts consentis pour le constituer pleinement. D'autres bibliothèques comme Mulhouse ont même pour l'heure des budgets qui se maintiennent.

D'après notre panel de bibliothèques, les fonds en langues étrangères pour la jeunesse ne bénéficient pas actuellement d'efforts budgétaires qui leur permettraient de s'agrandir, d'aller vers un élargissement des langues couvertes ou de se spécialiser de façon conséquente, à l'exception près du département Jeunesse de Lyon. A cela s'ajoute des chiffres parfois dérisoires, pour des fonds qui restent petits. Mais si les marges de manœuvre des bibliothécaires sont réduites, on constate que les langues étrangères ne font pas l'objet d'un sacrifice dans cette situation financière contrainte. D'autre part, les budgets accordés restent suffisants pour assurer un renouvellement minimum des fonds actuels. Ces propos s'appliquent cependant à des bibliothèques qui ont répondu à nos sollicitations, c'est-à-dire des bibliothèques suffisamment conscientes d'avoir un « fonds » en langues étrangères et intéressées par ce mémoire.

2.2. PROBLEME DE LA TECHNICITE

Le problème de la technicité est revenu invariablement dans l'ensemble des entretiens menés pour cette étude. Cette question semble particulièrement hanter les bibliothécaires en charge des langues étrangères, qu'il s'agisse d'acquisitions pour la jeunesse ou pour les adultes. Le nombre de remarques recueillies à ce sujet suffit à montrer l'ampleur du problème, d'autant qu'aucune question du guide d'entretien¹²⁴ n'introduisait particulièrement le sujet. La barrière de la langue constitue bien entendu le principal point sur lequel butent les bibliothécaires. Les modes d'acquisitions des documents étrangers en constituent le second point, soit que la diversité des circuits du livre à l'étranger soit déroutante, soit que les marchés passés avec des libraires français soient restrictifs.

2.2.1. La « barrière » de la langue

La langue est sans surprise le premier problème qui se pose au bibliothécaire qui souhaite constituer ou faire vivre un fonds en langues étrangères. Pour mener à bien son travail d'acquisition et de gestion du fonds, il lui est nécessaire de pouvoir approcher, à défaut de maîtriser, la langue des documents. Outre ces questions techniques, s'il veut mettre en valeur ces documents et faire vivre le fonds, il lui est nécessaire de connaître en partie le contenu des documents et la culture que portent les langues étrangères en question. Enfin, la langue pose des problèmes qui ne concernent pas seulement la compréhension. Il s'agit de toutes les difficultés techniques que pose le catalogage non automatisé des documents édités à l'étranger, et surtout de la saisie et de la prise en charge par les SIGB des caractères non latins.

2.2.1.1. *Des compétences linguistiques nécessaires*

La première « barrière » que doivent surmonter les bibliothécaires en charge des langues étrangères est celle de leurs propres compétences linguistiques. En effet, que ce soit pour choisir les documents à acquérir, les cataloguer, les signaler, les désherber ou les mettre en valeur, le bibliothécaire doit se confronter à une langue qu'il maîtrise rarement. Cette barrière linguistique est surmontée soit par des compétences personnelles ou partagées en réseau, soit par le recours à l'expertise d'autres professionnels spécialistes, libraires et éditeurs.

Il est évident que le premier point que doivent affronter les chargés d'acquisitions en langues étrangères est justement la compréhension, voire même la lecture de la langue étrangère elle-même. Nous avons vu notamment que l'arabe, le japonais, le chinois et le russe étaient présents dans la moitié des fonds enquêtés¹²⁵. La responsable adjointe du département jeunesse de l'Alcazar à Marseille a pointé leur incapacité à connaître toutes les langues représentées dans le fonds, et pour cause il y en a près de trente différentes, soit plus que le nombre d'agents travaillant au département. Même quand une bibliothèque a la volonté de recruter des

¹²⁴ Voir annexe 3 « Guide d'entretien », p. 110.

¹²⁵ Voir annexe 2 « Nombre de langues représentées dans les espaces jeunesse visitées », p. 108.

bibliothécaires avec des compétences linguistiques particulières, l'opération reste périlleuse. Aux fonds chinois de Jean-Pierre Melville comme à celui de la Part-Dieu, les bibliothécaires responsables, tous sinophones, sont embauchés sur des contrats à durée déterminée. En effet, les établissements ne parviennent pas à trouver des agents titulaires, soit pour des questions de limitation de nationalité, soit de par le haut degré de technicité exigé. Mais ce problème peut aussi se rencontrer pour des langues *a priori* plus courantes, comme l'allemand. A Strasbourg en effet, le département Jeunesse d'André Malraux n'est pas parvenu à intégrer dans son équipe un germanophone accompli.

Le défaut de compétence linguistique est revenu assez souvent dans les entretiens mais les bibliothécaires n'ont pas particulièrement insisté sur cette question, conscients que le problème ne réside pas tant dans leurs connaissances que dans la capacité à trouver de l'information ailleurs, auprès de leurs collègues ou de spécialistes.

Dans les gros établissements, cette question des connaissances linguistiques paraît moins handicapante quand les bibliothécaires peuvent échanger leurs compétences ou quand les procédures d'acquisition sont partagées. Dans le réseau de la ville de Paris, par exemple, les bibliothèques qui ont des fonds en chinois et en arabe peuvent s'appuyer sur l'expertise des bibliothèques Jean-Pierre Melville et Couronnes spécialisées respectivement dans ces deux langues. Cette aide est valable tant pour le choix des acquisitions que pour le catalogage des documents.

A Saint-Denis également, l'acquisition en langues étrangères ne semble pas poser problème. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il s'agisse principalement d'ouvrages illustrés, les albums. Également, cela semble être une conséquence de la mise en commun des achats au niveau du réseau des médiathèques de Plaine Commune. Nous avons pu assister à l'office annuel du fournisseur d'albums en langues étrangères où les albums de chaque langue font l'objet d'une présentation synthétique et les acquéreurs de chaque bibliothèque peuvent échanger sur leurs impressions avant que les choix de chacun ne soient centralisés par un coordinateur.

Le partage des compétences semble donc être une solution efficace pour les bibliothèques qui bénéficient d'un réseau important. Cependant, même au sein d'un établissement comme Lyon, il est difficile de trouver une personne ressource en arabe.¹²⁶

Les établissements plus petits ou plus isolés ont plutôt tendance à se tourner vers les conseils de spécialistes. Bien que certains bibliothécaires aient exprimé leur méfiance envers les choix effectués par les éditeurs et fournisseurs du marché, d'autres nous ont confié se reposer sur les services performants de ceux-ci. La bibliothécaire responsable du secteur Jeunesse de la médiathèque Philippe-Vial de Voiron passe ses commandes chez l'éditeur Grandir. Le travail de cet éditeur, René Turc, qui se déplace dans la bibliothèque pour présenter ses sélections est apprécié, d'autant qu'il est capable de faire des propositions qui ne sont pas forcément attendues. Par ailleurs, la bibliothécaire estime que les éditeurs français se font de plus en plus le relais de la production étrangère. La librairie le Phénix à Paris propose

¹²⁶ Une bibliothécaire du réseau est capable de cataloguer en arabe mais n'est pas toujours disponible pour cette tâche.

sur son site web des sélections de livres¹²⁷ sur lesquelles peuvent s'appuyer les bibliothécaires. Cependant, la bibliothécaire de Jean-Pierre Melville a constaté une baisse de qualité dans les conseils prodigués aux bibliothèques par la librairie depuis un an. Pour combler ce manque, elle s'appuie aussi beaucoup sur les coups de cœurs mis en ligne sur les sites web de bibliothèques chinoises.

Enfin, pour mener des actions de valorisation et des animations en langues étrangères, il paraît évident que la maîtrise d'une langue autre que le français est nécessaire. Cette barrière a d'ailleurs été citée à plusieurs reprises par les bibliothécaires pour expliquer leur difficulté à mettre en place des animations bilingues périodiques¹²⁸. Cependant, on constate sur cette question un frein psychologique très « adulte », qui tient autant à la peur de s'exposer, qu'à une trop grande modestie des bibliothécaires par rapport à leurs capacités linguistiques. Nous citerons donc en conclusion l'introduction de *Lire en V.O. : livres pour la jeunesse en arabe* du CNLJ - La Joie par les livres :

« Lire à haute voix dans une langue étrangère ne nécessite pas forcément une maîtrise parfaite de cette langue. Qu'importe si le sens d'un mot vous échappe, si votre prononciation n'est pas parfaite ! Et si vraiment vous craignez de vous lancer, êtes-vous sûrs que personne autour de vous ne parle une langue étrangère ? »¹²⁹

¹²⁷ Voir par exemple la liste « Albums pour enfants : notre sélection 2013 » disponible en ligne : <http://www.librairielephenix.fr/dossiers/albums-pour-enfants-notre-selection-2013-9100.html>.

¹²⁸ Voir chapitre 3.2.4 « Valorisation : proposer de nouveaux usages ? », p. 88.

¹²⁹ LA JOIE PAR LES LIVRES, 2007. *Lire en V.O. : livres pour la jeunesse en arabe*. Paris : BNF - CNLJ - La joie par les livres ; IMA, p. 4.

2.2.1.2. *Langues et vicissitudes informatiques : catalogage, caractères non latins et SIGB*

Sur cet aspect linguistique, d'ailleurs, la prochaine révolution de la bibliothèque sera dans le catalogue : le vieil outil encore en usage ne connaît pas Unicode et ne supporte pas les idéogrammes chinois. Mais la prochaine réinformatisation du réseau devrait être l'occasion, dans ce domaine, d'un « grand bond en avant ».

Yves Alix, sur « Le fonds en langues asiatiques à la médiathèque Jean-Pierre Melville à Paris », 2007¹³⁰.

Rapportées aux langues étrangères, les questions de catalogage et d'adaptation des outils informatiques interviennent nécessairement. Car l'une des caractéristiques du travail de l'acquéreur en langues étrangères est qu'il bénéficie rarement de notices déjà prêtes à importer. A Lyon, par exemple, les livres en chinois obtenus par le biais d'échanges avec des bibliothèques chinoises pourraient être accompagnés de leurs notices, mais le format de catalogage ne correspond pas.

Cette réalité a été reportée tant pour des langues occidentales que pour des langues à caractères non latins. C'est cependant pour ces dernières que les problèmes techniques s'accumulent. Tout d'abord, les caractères orientaux ne sont pas gérés sous Windows sans configuration préalable. Egalement, pour saisir des caractères non latins, il est bon de disposer de claviers spécifiques. Cette remarque est d'ailleurs valable autant pour le gestionnaire du fonds que pour les usagers qui se retrouvent en bibliothèque face à des catalogues qu'ils ne peuvent pas interroger dans les caractères originaux. Au fonds chinois de Lyon, les bibliothécaires sont parvenus à faire installer un clavier en chinois dans la salle de consultation. A Montreuil également, un clavier en arabe pour le public est en cours d'acquisition. Enfin se posent des choix intellectuels autour de la question de la romanisation ou non des notices, notamment par l'écriture pinyin¹³¹ pour le chinois. A Jean-Pierre Melville, par exemple, le titre et l'auteur sont saisis en caractères chinois et en pinyin.

Tous ces problèmes techniques peuvent cependant être relativisés, au regard des débats sur la fin du catalogage¹³² qui agitent le monde des bibliothèques depuis une dizaine d'années. Non seulement, il est possible que l'import de notice soit facilité par les entrepôts de données internationaux comme WorldCat, mais également par le développement de nouveaux standards interchangeables comme le RDA ou le FRBR. Enfin, le dernier entretien, mené avec la bibliothèque municipale de la ville moyenne de Voiron¹³³ a apporté un regard nouveau sur la question. En effet, au risque de paraître iconoclaste, cataloguer en français un album en arabe ne paraît pas localement inadmissible¹³⁴. D'une part, la pratique du catalogue par les usagers est

¹³⁰ Alix (2007).

¹³¹ Définition de « pinyin » par le dictionnaire *Le Petit Robert* : « Système de transcription alphabétique et phonétique des idéogrammes chinois, adopté en Chine ».

¹³² DOURY, BONNET, *op. cit.*

¹³³ Voiron est une ville de l'Isère de 20 200 habitants (INSEE 2009).

¹³⁴ Exemple de *Castor le Jardinier*, album en arabe catalogué entièrement en français, avec la mention « Arabe (langue) » dans les descripteurs sujet.

moins fréquente en jeunesse que chez les adultes. D'autre part, les enfants cherchent rarement un album en particulier, mais ont plutôt tendance à le choisir sur pièce, en fonction du dessin ou de tout autre critère personnel. Enfin, dans le cas de ce fonds en langues étrangères, le nombre de livres proposés est très réduit (moins de 500 en comptant la langue des signes et le braille). Il est donc aisé d'embrasser du regard et de parcourir en peu de temps la totalité des livres dans la langue qui intéresse le lecteur.

2.2.2. Libraires et éditeurs : questions de marchés

Le système d'acquisition par marché a été évoqué dans la majorité des cas comme un frein important pour les acquisitions en langues étrangères. Ce constat est d'autant plus valable pour les fonds qui sortent des langues classiques européennes.

La plupart des bibliothécaires rencontrés ont bien voulu nous indiquer le nom des fournisseurs et libraires détenteurs des marchés de livres en général, pour la jeunesse ou en langues étrangères quand il y en a un. Certains nous ont aussi signalé le nom de leur fournisseur hors-marché périodique. Plus d'une dizaine de noms nous ont été communiqués, sur les dix-sept bibliothèques qui nous les ont transmis. En dépit de la place de certains leaders sur les marchés de livres en général, on constate dans ce secteur spécialisé des langues étrangères une vraie diversité. Certains bibliothécaires ont déploré le manque de choix offert par les libraires et revendeurs de livres. Néanmoins, il apparaît qu'ils ne sont pas contraints dans un marché trop restreint en nombre. D'ailleurs, en dehors de titres phares, nous avons observé une réelle diversité sur les étagères des fonds visités.

Fournisseurs en langues étrangères :

Fournisseur	Bibliothèque	Marché / Hors-marché	Type d'acquisition
Librairie en ligne Abrakadabra (Voiron)	A. Malraux (Strasbourg) - Jeunesse	Marché	Lots « langues étrangères », adultes et jeunesse
	O. de Gouge (Strasbourg) - Jeunesse	Marché	<i>idem</i>
Librairie Attica (Paris)	St-Eloi (Paris) - Pôle de Langues	Ancien marché	
	Part-Dieu (Lyon) - Jeunesse	Hors-marché	
Librairie Avicenne (Marseille)	Alcazar (Marseille) - Jeunesse	Ancien marché	Lot « langues orientales »
Comptoir international du livre - CIL (Grézieu, Rhône)	A. Malraux (Strasbourg) - Jeunesse	Ancien marché	Lots « langues étrangères », adultes et jeunesse
Dawson Books (France : Massy)	St-Eloi (Paris) - Pôle de Langues	Marché	Fiction
Librairie Decitre (Lyon)	Part-Dieu (Lyon) - Jeunesse	Marché	Anglais, espagnol, portugais, italien, arabe
Librairie Ecosphère (Marne-la-Vallée)	St-Eloi (Paris) - Pôle de Langues	Marché	Méthodes de langues, un peu de fiction, dont les albums
Erasmus Boekhandel (Amsterdam)	Part-Dieu (Lyon) - Jeunesse	Marché	anglais, espagnol, italien, arabe
Editions Grandir (Nîmes)	BM Voiron - Jeunesse	Marché	Lot « livres jeunesse »

	Part-Dieu (Lyon) - Jeunesse	Hors-marché	Arabe, anglais, italien
Institut du Monde Arabe (Paris)	Alcazar (Marseille) - Jeunesse	Marché	Lot « langues orientales »
Librairie Le Phénix (Paris)	J.-P. Melville (Paris) - Fonds chinois	Marché	Acquisitions en chinois
	Part-Dieu (Lyon) - Espace Babel	Hors-marché	Acquisitions en chinois
Mondialivre (St-Didier-au-Mont-d'Or, Rhône)	Part-Dieu (Lyon) - Jeunesse	Hors-marché	
Librairie The Bookshop (Toulouse)	Alcazar (Marseille) - Jeunesse	Marché	Lot « Langues occidentales »

Il ressort de ce tableau que les bibliothécaires en charge des fonds en langues étrangères disposent en France d'un nombre correct de revendeurs capables de leur proposer des documents en langues étrangères. Les difficultés interviennent pour les langues rares sur le marché, telles que le malgache ou le roumain. Les langues de l'Asie du nord-est (Chinois, Japonais et Coréen) demandent des compétences linguistiques particulières mais il est moins difficile de se les procurer. Les entretiens menés avec les fonds chinois de Jean-Pierre Melville et de Lyon nous ont confirmé cette impression. Ainsi, la difficulté d'acquisition de ces langues par d'autres bibliothèques vient principalement de la rigidité des marchés. Nous avons pu par exemple assister à l'office annuel des albums en langues étrangères du réseau des médiathèques de Plaine Commune : les langues asiatiques et indiennes étaient très peu présentes parmi les albums présentés par le fournisseur. Ainsi à Saint-Denis, il nous a été précisé que pour le chinois et le tamoul, la bibliothèque devait passer ses commandes hors-marché dans des bibliothèques parisiennes spécialisées. Cependant les montants autorisés hors-marchés sont par nature limités et d'autres domaines que les langues étrangères y font appel.

En dehors de la disponibilité des ouvrages, le coût de certains livres nous a été communiqué comme un frein important pour des budgets parfois très limités¹³⁵. A la médiathèque du Centre-ville de Saint-Denis, les 550 euros annuels alloués aux achats d'albums en langues étrangères permettent d'acheter environ quarante documents. Un rapide calcul indique que le prix moyen d'un album s'élève à un peu plus de 13 euros. A Germaine Tillon où le fonds est aussi constitué en majorité par des albums, la bibliothécaire a fait remarquer que l'achat d'albums en anglais importés était très cher.

¹³⁵ Voir chapitre 2.1.4 « Des fonds vivants, en évolution », p. 60.

On remarque donc que l'acquisition en langues étrangères demande une technicité avancée tant linguistique qu'informatique. Cependant, au moins sur ce dernier point, nous avons pu constater que le problème est peut-être moins important en jeunesse où la présence des documents dans le fonds compte au moins autant que leur signalement orthodoxe dans le catalogue. Surtout, nous avons remarqué que le principal problème des acquéreurs venait de leur isolement sur ces questions de langues étrangères. Au mieux, ils peuvent échanger leurs compétences techniques et leurs pratiques avec leurs homologues de leur réseau. Parfois il nous a été communiqué la mise en place de procédures ou de fiches-ressources, comme au département Jeunesse de la Part-Dieu. L'Association des Bibliothèques en Seine-Saint-Denis souhaite mettre en place un réseau d'échanges de notices pour le catalogage en langues étrangères, mais le projet n'est pas encore abouti¹³⁶. En dehors de cette initiative, les bibliothécaires ont énoncé ne pas avoir connaissance d'un travail de mutualisation des compétences pour le catalogage. La question du choix des documents semble moins problématique. En effet, plusieurs bibliothèques acquéreurs « isolés », à Voiron ou même à Marseille, ont indiqué se reposer sur les conseils des libraires et éditeurs ainsi que sur les sélections effectuées par le CNLJ - La Joie par les livres.

¹³⁶ Voir le travail réalisé par le groupe « FLE/LVE & actions sociales », en ligne : http://www.bibliotheques93.fr/?page_id=338.

2.3. UN FONDS OU DES FONDS EN LANGUES ETRANGERES ?

Nous avons parlé jusque-là de « fonds » en langues étrangères sans réellement nous interroger sur la pertinence de ce terme. Nous avons d'ailleurs suivi les termes utilisés par les bibliothécaires eux-mêmes pour distinguer ces entités particulières : le mot « fonds » est revenu bien plus souvent que celui de « collection », sans doute parce que plus neutre intellectuellement. Egalement, le terme est employé sans réticence dans les travaux cités précédemment de Marion Lhuillier, de Pauline Roland et Leslie Therond¹³⁷. D'ailleurs, une bonne partie de la profession l'utilise sans le définir et même le *Dictionnaire* du site web de l'Enssib définit la « collection » mais pas le « fonds ». Selon le dictionnaire Larousse, le « fonds » d'une bibliothèque ou d'un musée est composé de « l'ensemble des livres, œuvres d'arts et documents constituant leurs collections »¹³⁸. On constate donc un flou autour de cette notion qui permet de définir un ensemble constitué et cohérent, sans que la question de l'origine des documents entre en jeu, à la différence du fonds d'archive.

Il nous semble important donc de sortir du discours tenu et d'envisager la réalité de ces fonds. Dans certains cas en effet, nous avons constaté que les bibliothécaires l'associaient à une partie des livres en langues étrangères, bien identifiée dans l'espace. Dans d'autres cas, il était plutôt associé à une caractérisation des documents en fonction de la langue, le contenu primant donc sur la localisation. Nous proposons donc d'explorer la manière dont ces documents sont mis en espace, et s'il est possible de dépasser ces questions spatiales et d'envisager les langues étrangères à l'échelle des réseaux des bibliothèques.

2.3.1. Questions de classement : le duel entre support et contenu

Sans surprise, peu de bibliothèques ont évoqué des fonds placés en réserve ou en magasins. Un tiers des livres en langues asiatiques pour la jeunesse de la bibliothèque Jean-Pierre Melville ne peut cependant pas être mis en libres-accès, par manque de place sur les étagères mais aussi à cause d'une accumulation des nouveautés pas encore cataloguées et équipées. Une petite réserve existe aussi à la bibliothèque du Centre-ville de Saint-Denis mais avec une logique différente. Il s'agit pour les bibliothécaires de disposer d'ouvrages supplémentaires pour assurer une rotation des livres mis à disposition du public et de renflouer certaines langues quand le taux d'emprunt est très élevé.

Cette question des réserves mises à part, on constate que l'intégralité des documents en langues étrangères ou concernant l'apprentissage des langues étrangères ne se trouve que rarement réunie dans un espace unique. C'est le cas cependant du département Jeunesse de l'Alcazar où le classement par langue inclut autant les albums que les contes et les romans, mais aussi les documentaires, des

¹³⁷ LHUILLIER, *op. cit.* ; ROLAND, THEROND, *op. cit.*

¹³⁸ Voir la définition en ligne du dictionnaire Larousse : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/fonds/34504?q=fonds#34453>.

bande-dessinées quand il y en a, des textes lus et des livres-CD pour débutants, éventuellement des vidéos, des CD-Rom et des méthodes de langues.

Parfois, le support a pu prendre le pas sur le contenu. A Montreuil, par exemple, le fonds en langues étrangères est entendu surtout comme le fonds d'albums. Mais l'espace Jeunesse propose aussi des méthodes pour enfant et des chansons et comptines en langues étrangères sous forme de CD-Rom et de CD, rangés avec leurs supports respectifs. Le mode de classement majoritaire va cependant vers un classement mixte, où le contenu reste important, mais certains supports en sont séparés pour des raisons pratiques évidentes. C'est le cas des revues qui sont presque toujours présentées à part, sur des étagères adaptées à ce support.

Enfin, le numérique et les ressources électroniques ne sont presque jamais compris dans le fonds en langues étrangères. La première explication à apporter tient à la faiblesse de l'offre pour la jeunesse justement dans ce domaine. Pourtant ces ressources et collections numériques commencent à se développer en bibliothèque. A Marseille, la « Sitothèque jeunesse » propose différents liens vers des sites en anglais et même un lien vers un site en arabe. Elle propose aussi des outils d'aide à l'apprentissage des langues étrangères dans les ressources d'aide au devoir. Cet oubli des langues étrangères peut aussi s'expliquer par le fait que la stratégie numérique se joue souvent à un niveau collectif, ce qui coupe les acquéreurs en langues étrangères de ces ressources qu'ils peuvent valoriser mais qu'ils ne choisissent pas.

Par ailleurs, il est intéressant de constater que dans le domaine des langues étrangères, le numérique est presque systématiquement associé à l'apprentissage des langues. L'enquête sur l'offre multimédia en jeunesse menée en 2010 par la Petite Bibliothèque Ronde de Clamart confirme cette idée selon laquelle la proposition numérique des bibliothécaires est perçue comme devant être éducative¹³⁹. D'ailleurs, on parle ici de « ressources » numériques, et non pas de contenus numériques. Car les contenus numériques textuels, sonores, vidéos et ludiques pourraient être une porte d'entrée vers les langues étrangères, qu'il soient consultables en local, ou en ligne, et qu'ils soient libres ou mis à disposition par des éditeurs.

On constate néanmoins que les contenus numériques pour la jeunesse commencent à se diffuser en bibliothèque sous un autre angle que la seule question de l'éducatif. Certaines applications pour tablettes proposent par exemple de raconter des histoires de façon ludique et interactive¹⁴⁰. D'ailleurs, selon la bibliothécaire responsable du secteur Jeunesse de Voiron, le numérique pourrait constituer une manière de se ressaisir les langues étrangères.

¹³⁹ Voir p. 13 : « Chaque animateur ou bibliothécaire des espaces multimédia a sous la main quelques sites à proposer aux enfants. Si certains ressortent, c'est d'avantage en raison de leur contenu éducatif. » ; p. 16 : « Alors que les bibliothécaires tentent de valoriser à tout prix la « lecture plaisir » contre la lecture scolaire, les animateurs multimédia bien qu'il n'oublent pas l'intérêt ludique et culturel de l'ordinateur, rencontrent à l'inverse des difficultés pour le valoriser comme un outil de travail et de création » : PERISSE, Nicolas et RIVIÈRE, Jérôme, 2010. *L'Offre multimédia en bibliothèque jeunesse* [en ligne]. Enquête. Clamart : La Petite bibliothèque ronde. Disponible à l'adresse : <http://www.lapetitebibliothequeronde.com/Ressources/Dossiers-thematiques/Multimedia-Numerique/Enquete-2010/Enquete-sur-l-offre-multimedia-en-bibliotheque-jeunesse>.

¹⁴⁰ Sur la variété de l'offre numérique en bibliothèque à destination de la jeunesse, voir le récent article dans le BBF de Cécile Pellegrin : PERISSE, RIVIÈRE, *Ibid.*

2.3.2. VF et VO : deux concepts étrangers

Quant à l'idée de mêler des titres en français aux titres en langue originale, elle est apparue assez marginale, voire décriée. A Montreuil, on nous a fait la remarque que « si on mélangeait le français, l'anglais, l'italien... tout serait noyé et on ne sentirait pas les langues étrangères »¹⁴¹. En effet, la proportion des fonds en français est trop importante au regard des collections en langues étrangères. Les expériences menées dans les départements de littérature adultes de la Part-Dieu et de Strasbourg ont montré l'échec d'un classement qui ignore la langue du contenu. Initialement les livres en version originale et en version françaises étaient mélangées, et suivaient ensemble un classement par pays. Mais ce classement avait tendance à perdre les lecteurs et générer de la frustration, soit qu'ils ne trouvaient pas les livres en VO, soit qu'ils empruntaient par erreur un livre dans une langue non désirée. Dans les deux cas, les livres en VO ont été extraits des collections générales de littérature. Ils sont ainsi devenus ainsi plus visibles et ont vu leurs emprunts augmenter.

La visite de plusieurs bibliothèques norvégiennes¹⁴² nous avait pourtant donné un exemple contraire de livres en anglais mélangés aux collections en norvégien. Par exemple, l'espace bande-dessinée de Bergen comprend autant d'ouvrages norvégiens que de publications étrangères, traduites ou non. Cette situation peut s'expliquer pour la BD par la part importante occupée par l'édition étrangère, notamment américaine, japonaise et franco-belge, et par la volonté de se procurer les nouveautés sans en attendre la traduction. Nous avons cependant trouvé deux éditions de *Persepolis* de Marjane Satrapi, l'une en anglais, l'autre en norvégien. La situation de la Norvège vis-à-vis des langues étrangères est cependant très différente de la situation française. Tout d'abord, l'espace dévolu aux langues étrangères est bien plus important que dans les bibliothèques publiques françaises. Bergen y consacre la moitié d'une de ses salles. A Trondheim, l'espace jeunesse comprend un volume assez raisonnable d'ouvrages étrangers mais bien accessible, proche de l'entrée. La situation linguistique norvégienne peut également éclairer cette tendance au multilinguisme : il n'y a pas un « norvégien » mais deux, le bokmål et le nynorsk. A ces deux langues assez proches doit s'ajouter la langue des Sames¹⁴³, ainsi que le suédois dans certaines régions. Enfin, l'anglais est une langue scolaire très présente, largement comprise et parlée.

Cette différence de situation entre les bibliothèques de Lyon et de Strasbourg d'une part, et celles de Trondheim et de Bergen, d'autre part, est donc due à des usages différents des langues étrangères. En France, la lecture des langues étrangères est rarement considérée comme complémentaire du français.

En jeunesse cependant, les usages également sont différents, et certains bibliothécaires envisagent une relative mixité des langues. Si certaines bibliothèques comme l'Heure Joyeuse mêlent les livres bilingues aux collections en français, d'autres comme Benjamin Rabier aimeraient mener l'expérience plus loin. Dans ce second cas, les bibliothécaires souhaiteraient pouvoir mettre en place des bacs d'albums multilingues qui puisse apporter une ouverture culturelle aux enfants. Dans le réseau de Lille, on nous a aussi signalé que certaines bibliothèques classaient les livres en langues étrangères dans leur domaine - album ou roman principalement - et

¹⁴¹ Voir annexe , p. 136.

¹⁴² Nous avons eu l'occasion de visiter les bibliothèques publiques de Trondheim et de Bergen durant l'été 2012.

¹⁴³ « Sami » est le terme officiel pour désigner le peuple nomade autochtone qui vit au nord de la Scandinavie, que nous nommons communément « Lapons ».

qu'ils n'en étaient différenciés que par un système de marquage de couleur. Enfin, nous avons pu constater à la médiathèque de la Manufacture à Nancy la présence de quelques best-sellers en anglais parmi les romans pour adolescents.

2.3.3. Des fonds locaux ou une collection réseau dispersée ?

Enfin, l'analyse des processus mis en place pour les acquisitions des ouvrages en langues étrangères des espaces jeunesse nous amène à considérer un élément supplémentaire, le réseau. Doit-on parler de différents fonds en langues étrangères autonomes ou d'une seule collection partagée et qui se complète entre les sites ?

Les acquisitions en langues étrangères des bibliothèques des réseaux de Plaine Commune, de Montpellier agglomération ou de la ville de Paris s'organisent en partie au niveau du réseau. A Montpellier, chaque bibliothèque dialogue avec la personne chargée des acquisitions pour le réseau et une concertation est organisée entre les acquéreurs pour la jeunesse et les acquéreurs en langues pour adultes. Cependant, chaque bibliothèque reste responsable de son fonds.

A Paris, la situation est plus complexe. Il coexiste des modes d'acquisitions mutualisés, centralisés et locaux. Le SDE¹⁴⁴ organise une veille collective pour les achats en jeunesse, et propose aux bibliothèques des acquisitions pour les titres en anglais. En dehors de ces listes, les bibliothécaires ont la possibilité de passer commande chez les fournisseurs des différents marchés en place. La même logique double s'observe pour la complétude des collections. Chaque bibliothèque est libre de donner une orientation propre à son fonds, mais en même temps certaines bibliothèques, dites « pôles de langues » ou spécialisées dans une langue rare, assurent un rayonnement plus important que celui de leur quartier d'implantation.

A Plaine Commune également, on observe la concurrence entre l'existence de petits fonds multilingues locaux, destinés à assurer une représentation symbolique, et des fonds spécialisés dans une langue en particulier (le tamoul, le chinois et le turc) qui desservent une population intercommunale.

Bien que l'idée de fonds attachés à une bibliothèque reste très forte, on observe par les exemples précédents la mise en place progressive de l'idée de collections partagées au niveau du réseau. La question des fonds tournants a même été abordée comme une solution potentielle pour le chinois dans les bibliothèques parisiennes¹⁴⁵. Elle est aussi en projet à la bibliothèque municipale de Lyon où il s'agirait de mettre en place une rotation des fonds en langues étrangères sur des secteurs du réseau, autour de médiathèques importantes comme celles du Bachut ou de Vaise.

¹⁴⁴ Service du Document et des Echanges des bibliothèques.

¹⁴⁵ Voir annexe4, p. 126.

Cette seconde partie nous a donc révélé l'existence de fonds en langues étrangères en nombre important dans les bibliothèques publiques françaises. Bien que la majorité de ces fonds se trouve dans les principales villes et agglomérations françaises, nous avons constaté une dispersion assez large et homogène sur le territoire. Localement, nous avons pu observer des logiques différentes, de la concentration des langues en pôles spécialisés à une répartition symbolique dans un maximum de bibliothèques. L'analyse des entretiens menés auprès d'une vingtaine de bibliothèques montre que le développement de ces fonds est assez récent, datant des années 1990 pour les plus anciens. Quelques éléments d'analyse quantitative nous ont permis également d'observer qu'il s'agit de fonds dans l'ensemble assez bien consultés et qui rencontrent leur public. Si la langue anglaise est prédominante, elle est loin d'être la seule représentée dans les fonds étrangers pour la jeunesse. Au-delà des langues présentes pour des questions symboliques, on remarque une implantation toujours forte de l'espagnol, et de l'allemand en Alsace. Egalement, l'arabe, le chinois et le japonais paraissent de plus en plus représentés. La comparaison entre les différents fonds évoqués trouve cependant quelques limites avec l'analyse du nombre de documents de chaque fonds et le budget qui leur est alloué : les écarts sont grands et les situations variées.

Ce qui caractérise également les fonds en langues étrangères pour la jeunesse dans les bibliothèques publiques françaises, ce sont les difficultés techniques qu'ils portent avec eux, tant linguistiques qu'informatiques. Enfin, on constate un réel isolement des chargés d'acquisitions en langues étrangères qui ne peuvent que trop rarement échanger sur leurs pratiques et leurs compétences. L'apport des libraires et des institutions, mêmes s'ils sont appréciés, ne semblent pas suffire à combler ce manque. Outre l'échange humain qu'il peut apporter, le réseau n'est pas encore réellement imaginé comme le lieu de construction d'un fonds commun qui pourrait être échangé. D'ailleurs, aucun bibliothécaire ne définit son « fonds » de la même manière. Chez certains, il s'agit d'une entité bien distincte dans l'espace, chez d'autre il s'agit d'un regroupement intellectuel qui peut être divisé en support. D'autres enfin, envisagent même de franchir la barrière de la langue pour aller vers d'autres usages, au risque de mécontenter certains usages présents ?

3. DU BIBLIOTHECAIRE A L'USAGER : QUELLE OFFRE POUR QUELS USAGES ?

Pour bien comprendre ces fonds en langues étrangères, il est nécessaire d'aller au-delà de la description du fonds et de s'intéresser aux usages pratiqués. Il est certes possible de dresser une typologie des usages constatés de ces fonds, mais on se bute très rapidement aux usages non attendus ou qui jouent avec les frontières : c'est le cas de l'utilisation de ces fonds destinés à la jeunesse par des adultes, ou encore la question du positionnement des adolescents. Egalement, la séparation traditionnelle entre langues d'étude et langues d'immigration s'avère peu tenable et l'on observe l'émergence d'autres pratiques qui tiennent du loisir et d'une ouverture à une forme de mondialisation de la culture. Enfin, on peut s'interroger sur l'efficacité ou non de la valorisation dans l'introduction de nouveaux usages et sur la pertinence d'une telle démarche.

Une nuance préalable est à apporter à l'analyse que nous effectuons dans cette partie, c'est celle du regard du bibliothécaire. En effet, nous n'avons pas effectué d'enquête directement auprès du public et les usages qui nous ont été rapportés sont nécessairement passés par le filtre du bibliothécaire, avec ses attentes projetées. Nous n'avons pas vraiment ressenti de formes de militantisme. Cependant, il est certain que la politique sociale et intégratrice de la ville envers les populations étrangères est en partie véhiculée par les bibliothécaires de Saint-Denis et de Montreuil. Nous n'avons pas jugé cela freinant, d'autant que nous avons fait préciser le plus possible l'origine des impressions des bibliothécaires et que les exemples recueillis nous ont été communiqués en toute bonne foi.

La question de la censure esthétique est en revanche apparue plus souvent. Sans que cela oriente réellement leurs acquisitions, plusieurs bibliothécaires nous ont confié leur réticence à mettre en avant des éditions étrangères, telles que l'édition russe qualifiée de « laide ». Mais conscients eux-mêmes de la limite de leurs jugements esthétiques, plusieurs bibliothécaires nous ont néanmoins affirmé acquérir ces documents qu'ils ne cautionnent pas pour répondre à une demande du public.

3.1. DES USAGES CONSTATES

Les bibliothécaires ont tenté de nous décrire à la fois les usagers qu'ils attendent, les usages qu'ils constatent et les attentes qu'ils perçoivent. Parfois, ces catégories sont facilement différenciables, parfois non. Le premier élément qui caractérise les usagers-cibles attendus est celui de leur âge. Les bibliothèques visitées ne couvrent pas toutes les attentes en langues étrangères des adolescents notamment. On observe ensuite que les usages des fonds en langues étrangères sont multiples, voire peuvent être inattendus à la marge.

3.1.1. Des usagers-cibles : de 0 à ... ans

L'âge de l'utilisateur est le premier critère qui détermine dans une bibliothèque ses droits à l'emprunt et les espaces dans lesquels il est invité à se rendre. A la médiathèque Philippe-Vial de Voiron, la section Jeunesse s'adresse aux enfants de 0 à 12 ans, qui deviennent ensuite « adolescents » entre 12 et 14 ans, avec un espace propre qui leur est réservé à proximité des bande-dessinées adultes. Ensuite, ils peuvent emprunter les collections pour adultes, avec l'autorisation de leur responsable légal. Cette organisation bien arrêtée souffre cependant d'exceptions pour les langues étrangères puisque l'espace pour adolescents n'en contient pas et que les achats de romans pour adolescents en langues étrangères doivent donc être répartis entre les acquisitions destinées aux adultes et celles destinées aux enfants.

De fait, le positionnement de la littérature pour adolescents est un point épineux que chaque bibliothèque règle à sa manière. A la médiathèque de l'Alcazar à Marseille, le département Jeunesse est destiné aux individus entre 0 et 12 ans. Ils deviennent ensuite des « jeunes » jusqu'à 18 ans et leur statut devient plus flou, entre enfance et âge adulte, à l'image des collections qui leur sont destinées, entre département Jeunesse et département Langues et littératures. On observe le même partage des collections pour adolescents en langues étrangères, avec néanmoins une tendance plus importante du département Jeunesse à acquérir les nouveautés. Au contraire, dans les bibliothèques Saint-Eloi, André Malraux et de Saint-Denis, les collections en langues étrangères pour adolescents viennent se mêler aux collections adultes.

Les bibliothèques Germaine Tillon et Benjamin Rabier à Paris nous présentent deux exemples qui sortent des tendances édictées ci-dessus. A l'espace Jeunesse de Germaine Tillon, le fonds d'albums en langues étrangères est à destination des jeunes enfants, alors que les romans en langues étrangères sont à destination des adolescents et préadolescents. On observe donc une carence pour les enfants entre 6 et 10 ans qui n'ont pas réellement de littérature étrangère qui leur soit adaptée. A Benjamin Rabier également, le public adolescent chinois semble bien reconnu et un fonds lui est spécifiquement voué. Cette situation peut être imputée à la nature de la bibliothèque qui n'a pas de fonds adulte, à l'exception du fonds chinois qui comprend justement des ouvrages qui leur sont destinés.

Ces quelques exemples donnent l'impression d'une forte proportion des fonds en langues étrangères occupée par les romans pour adolescents. Même s'il est vrai que ces fonds sont en hausse, les fonds en langues étrangères pour la jeunesse restent assez souvent associés aux albums, facilement identifiables.

3.1.2. Des usagers-types

« Le challenge en Jeunesse, c'est de faire cohabiter tous ces publics de façon à ce qu'ils ne s'excluent pas ».

Dominique Susini, adjointe à la responsable du département Jeunesse de la bibliothèque de l'Alcazar de Marseille.

Chaque bibliothécaire interrogé nous a livré une liste d'usages-types constatés. La synthèse qui suit permet d'en dégager cinq en particulier, qui sont revenus à plusieurs reprises. Il s'agit d'abord d'usages d'individus étrangers ou enfants d'étrangers, voire petits-enfants d'étrangers. Ensuite, ce sont des usages par des locuteurs apprenant ou ayant appris une langue étrangère.

3.1.2.1. *Enfants et parents bilingues ou étrangers*

L'usage des fonds en langues étrangères par les enfants étrangers ou ayant au moins un parent qui parle une langue étrangère a souvent été cité comme le premier usage identifié de ces fonds. Ce peut être également des enfants qui ont vécu quelques années dans un autre pays et qui en sont revenus bilingues. Qu'ils soient bilingues ou en apprentissage du français, les fonds en langues étrangères leur semblent tout destinés. Il est d'autant plus facile pour les bibliothécaires de répondre à cette demande que l'édition étrangère couvre ce besoin principalement. En effet, un enfant étranger ou bilingue de dix ans qui souhaite trouver un roman pour son âge dans une autre langue trouvera un choix correspondant aux attentes qu'un enfant de son âge peut avoir. En revanche, un enfant français qui apprend une autre langue et souhaite lire une histoire dans cette langue sera confronté à des textes soit trop difficiles d'un point de vue linguistique, soit au contenu trop simple pour son âge.

Egalement, il s'agit aussi pour la bibliothèque de proposer aux parents qui ne lisent pas le français de simplement lire une histoire à leurs enfants, comme le fait remarquer le bibliothécaire responsable du secteur Jeunesse de la médiathèque Centre-ville de Saint-Denis. A cet égard, les usages constatés au Pôle de langue de la bibliothèque Saint-Eloi à Paris montrent que les lecteurs étrangers adultes fréquentent peu le fonds destiné aux adultes, mais qu'ils sont plus présents pour leurs enfants.

Il nous a été mentionné à plusieurs reprises des besoins d'usagers dans des langues que la bibliothèque n'a pas ou peu : en comorien à Marseille, et dans les langues de l'Europe de l'Est à Lyon. Cela trahit donc un besoin de populations étrangères de pouvoir lire dans leur langue. Egalement, à propos des enfants et jeunes originaires de l'Europe de l'Est et/ou d'anciens pays de l'ex-URSS, la responsable adjointe du département Jeunesse de la bibliothèque de l'Alcazar à Marseille signale une utilisation conséquente du russe, non comme langue « maternelle » mais comme langue « secondaire » ou « intermédiaire ». Cet usage a aussi été signalé à la médiathèque André Malraux à Strasbourg.

3.1.2.2. *Transmettre une culture*

L'usage d'un livre en langue étrangère à des fins de transmission culturelle intervient lorsque l'un des parents au moins de l'enfant parle ou connaît approximativement une langue étrangère qui fait partie de sa culture et qu'il veut la lui transmettre. Cet usage a été évoqué dans de nombreuses bibliothèques mais exprimé différemment. En effet, il n'est pas immédiatement décelable. Il est difficile de faire la part entre des parents d'origine étrangère qui empruntent un livre pour lire une histoire à leurs enfants, de ceux qui le font pour leur transmettre une langue et une culture qu'ils sont en train de perdre partiellement. A la médiathèque Philippe-Vial de Voiron, cet usage est dit grandissant, en particulier par des mères arabophones qui empruntent de plus en plus les albums en arabe.

Les imagiers, nous fait remarquer la responsable de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse, sont adaptés à cet usage car ils permettent de montrer une culture à travers quelques mots, sans que les parents ne soient obligés de maîtriser la langue, notamment dans le cas de descendants d'émigrés de deuxième ou troisième génération. Cette demande à Montreuil est même appuyée par des associations franco-maliennes. Celles-ci souhaitent que la bibliothèque propose des livres dans des langues maliennes, principalement le bambara, à des fins de transmission culturelle.

Selon la bibliothécaire en charge du fonds chinois de Jean-Pierre Melville, elle-même d'origine chinoise, la tradition de transmission culturelle est très ancrée chez les Chinois du 13^e arrondissement de Paris. Cette population issue en grande partie de l'émigration indochinoise vers la France des années 1970 pratiquait déjà auparavant cette transmission de la langue chinoise aux jeunes générations en les envoyant étudier la langue en Chine. Par cet exemple, il s'agit donc d'une volonté de transmission culturelle qui dépasse l'initiative personnelle mais est portée justement par la culture d'un groupe. Cela expliquerait en partie, selon la même bibliothécaire, la forte utilisation du fonds en chinois pour la jeunesse de la bibliothèque.

Les bibliothèques de Germaine Tillon et de l'Heure Joyeuse, dans les 16^e et 5^e arrondissements de Paris, ont aussi évoqué la transmission culturelle non pas des parents mais des gardiennes et assistantes maternelles. La première a vu l'exemple de « nounous » sortir des livres de comptines dans leur langue d'origine, reprendre le texte et se mettre à chanter leur propre version. Selon la responsable de l'Heure Joyeuse, ces pratiques sont cependant marginales et la bibliothèque n'est pas un lieu dans lequel ces personnes parviennent à transmettre leur culture aux enfants.

3.1.2.3. *L'apprentissage des langues*

L'apprentissage d'une langue est un second usage majoritaire, parfois même considéré comme principal. Certaines bibliothèques implantées dans des quartiers aux populations aisées, comme Germaine Tillon dans le 16^e arrondissement, poussent en particulier leurs enfants à apprendre l'anglais dès le plus jeune âge. Bien qu'il paraissent répandus, nous n'avons recueilli que très peu d'observations sur ces usages qui semblent ne pas s'effectuer sur place et donc échapper aux yeux et aux oreilles des bibliothécaires.

Dans un article de 2007, Marion Lhuillier alors responsable de la bibliothèque municipale internationale de Grenoble, évoque l'usage des collections par des enfants en situation d'apprentissage d'une langue. Des partenariats avec des enseignants ont fait ressortir un besoin en livres bilingues ou en collections complémentaires en

français et en version originale¹⁴⁶. L'alternance des langues semble donc être une attente en particulier chez les enfants et adolescents pour qui la seconde langue est étrangère, et qui ont besoin d'outils pour les aider dans leur lecture. Cette attente envers des documents bilingues, principalement des romans, s'est retrouvée au cours de nos entretiens. Mais lorsqu'ils existent, ils ne semblent pas très empruntés. Cela peut s'expliquer en partie par la faiblesse de l'édition qui ne propose quasiment que des classiques, et dans un petit nombre de langues.

L'utilisation du français langue étrangère a été citée par les bibliothécaire mais en quantité moins importante que dans les fonds en langues étrangères pour les adultes. En effet, les enfants non-francophones se retrouvent assez vite scolarisés en français et leur apprentissage de la langue est moins problématique que pour les adultes.

3.1.2.4. Les adolescents et la littérature mondialisée

La lecture de romans en anglais par des adolescents est un autre type d'usage que celui de l'apprentissage même. La « littérature issue de la mondialisation », aux dires de la bibliothécaire de Benjamin Rabier, est très empruntée. A l'Heure Joyeuse, les romans en langues étrangères se sont même spécialisés dans les nouveautés non encore parues en français. Car c'est en partie sur ce point que se joue cet usage. Il s'agit pour ce public de l'immédiateté, habitué à tout trouver sur Internet, de ne pas attendre plusieurs mois avant la sortie d'une version française. Il correspond aussi à une utilisation moins exigeante que la lecture scolaire, acceptant la non-compréhension d'une partie du texte.

Il y a aussi une demande de la part des adolescents en mangas et contenus asiatiques en version originale, mais la proposition est pour l'instant encore très faible. Il s'agit donc moins d'usages constatés que d'attentes du public.

3.1.2.5. La découverte culturelle

Enfin, la langue comme vecteur culturel ne semble pas être uniquement un rêve de bibliothécaire. Dans les quartiers et les villes où existe une mixité culturelle réelle, les bibliothécaires ont remarqué que certains usagers cherchaient à justement mieux connaître les cultures qu'il côtoient au quotidien. A Montreuil, par exemple, plusieurs Français ont demandé à avoir plus de contenus sur la culture malienne et le Mali. Cependant, cela ne s'accompagne pas réellement d'un emprunt des albums en bambara. A Benjamin Rabier, en revanche, les bibliothécaires ont constaté une curiosité de certains lecteurs vis-à-vis des livres en langues étrangères.

Egalement, certains parents qui se préparent pour un voyage vont parfois vers des fonds de découverte des cultures et des langues d'ailleurs pour les présenter à leurs enfants. Les comptines et les chansons avec un CD semblent tout particulièrement adaptées à cet usage. En effet, les langues peuvent être mélangées et la découverte des autres cultures passe autant par les sonorités étrangères que par les illustrations et les mélodies entendues.

¹⁴⁶ LHUILLIER, *Ibid.*

3.1.3. Des usagers a-typiques

Enfin, les bibliothécaires nous ont tous livré une liste d'usages atypiques ou inattendus des fonds. Nous la restituons en partie ici, non pas pour le plaisir de la liste, mais parce qu'elle nous permet de sortir de nos catégories d'usagers bien intégrées et qu'elle contient peut-être les germes d'évolutions à venir des fonds en langues étrangères dits à destination de la jeunesse.

Le hasard et la curiosité simple ont été évoqués comme seuls moteurs de l'utilisation des fonds. Cette catégorie d'usages, bien que peu quantifiable et difficile à tracer a été signalée à plusieurs reprises. Ainsi, la bibliothèque physique semble toujours capable de générer des hasards heureux. C'est ce que nous livrent les bibliothécaires de Benjamin Rabier qui parlent d'enfants venant en classe à la bibliothèque, qui divaguent entre les rayons puis soudainement voient des albums en arabe. L'un s'énonce « ah, je connais l'arabe » et ainsi vient de découvrir que la bibliothèque pouvait lui proposer des livres en arabe facile.

La curiosité est beaucoup ressortie aussi, mais surtout pour parler des méthodes de langues pour adultes qui sortent énormément. A la grande surprise des bibliothécaires, même les langues rares sont empruntées. A Jean-Pierre Melville, il nous a aussi été communiqué l'exemple de curieux qui vont ouvrir des livres en chinois, simplement pour voir à quoi cela ressemble. Il ne nous a pas été précisé si cet usage a été observé chez les adultes ou en Jeunesse.

Un exemple déjà cité, est celui du mimétisme d'enfants Français qui se mettent à jouer à des jeux en ligne en chinois, pour imiter leurs camarades franco-chinois. Bien qu'il s'agisse de contenus en ligne hors des collections de la bibliothèque, cela montre une certaine adaptation des enfants à un environnement multilingue sur le web, et par conséquent à d'autres langages qu'ils ne comprennent pas. Le succès des animations bilingues¹⁴⁷ montre que la méfiance que certains adultes peuvent éprouver envers les langues étrangères n'est pas forcément valable chez les enfants.

Enfin, le dernier usage non attendu est celui de l'utilisation par des adultes des fonds en langues étrangères à destination de la jeunesse. A la bibliothèque lyonnaise de la Part-Dieu, il nous a été fait mention d'adultes qui viennent en jeunesse pour emprunter des romans faciles en langues étrangères. A Voiron également, le même usage a été observé puisqu'une demande en contenu simplifié a été faite. A la bibliothèque de l'Alcazar de Marseille, ce ne sont pas tant des contenus simples que viennent chercher les adultes que des nouveautés en romans adolescents qui ne sont pas acquises par le département Langues et littératures.

A la bibliothèque de l'Heure Joyeuse, en revanche, les emprunts d'adultes sont plus assimilés à un besoin en textes faciles en français de la part d'étrangers, mais la situation de l'Heure Joyeuse est particulière puisqu'il s'agit d'une bibliothèque uniquement à destination de la jeunesse, où les adultes ne passent donc pas par hasard.

¹⁴⁷ Voir chapitre 3.2.4 « Valorisation : proposer de nouveaux usages ? », p. 88.

3.2. POROSITE DES USAGES : SEPARER LANGUES D'ETUDE, LANGUES MATERNELLES ET LANGUES DE DECOUVERTE ?

Nous avons repris par commodité dans les chapitres suivants les expressions de « langue d'étude » et de « langue d'immigration », utilisées dans les bibliothèques pour différencier les principales langues enseignées dans le secondaire, à la différence des langues peu enseignées mais parlées en France par des communautés immigrées. Il est évident cependant que la frontière n'est pas aussi nette, ne serait-ce que parce que l'italien et le portugais aujourd'hui dites langues d'étude sont d'anciennes langues d'immigration, et que d'autres langues dites d'immigration comme l'arabe ou le chinois sont de plus en plus enseignées.

Dans ce chapitre, nous ne cherchons pas à définir le statut de chaque langue mais à explorer les différents usages que peuvent avoir les lecteurs autour d'une langue. Ainsi, nous avons choisi d'ajouter une troisième catégorie plus floue de langues, les langues de découverte. Car en effet, un certain nombre d'usages des langues étrangères dans les bibliothèques ne relève ni d'un apprentissage traditionnel, ni d'une démarche identitaire ou d'intégration, mais d'un envie de découverte soit d'une langue, soit de sa culture.

3.2.1. Des langues d'immigration qui deviennent des langues d'étude...

Nous avons constaté que certaines langues dites « d'immigration » sont présentes dans au moins la moitié des douze fonds en langues étrangères pour la jeunesse dont nous avons obtenu la composition¹⁴⁸. On retrouve notamment l'arabe et le chinois dans respectivement dix et huit des bibliothèques en question. Cela peut traduire pour l'arabe une reconnaissance d'une émigration déjà ancienne, mais cela ne peut s'expliquer de la même manière pour le chinois. Il est vrai également que la reconnaissance des cultures minoritaires en France est en évolution ces dernières années, comme le montrent les récents mémoires de DCB de Lucie Leprevost-Grancher¹⁴⁹ et de Florence Salanouve¹⁵⁰ sur les communautés et la diversité culturelle en bibliothèque.

Pour le chinois et l'arabe, il faut aussi considérer que ces langues sont depuis très longtemps enseignées en France, au moins dans le supérieur, comme le montre l'importance de la Bulac¹⁵¹ à Paris. La bibliothécaire responsable du fonds chinois de Jean-Pierre Melville à Paris a par ailleurs précisé qu'il existait de nombreux cours de chinois, pour enfants et adultes, dans le quartier. On trouve également l'arabe enseigné dans plusieurs écoles internationales, comme à la Cité internationale de Grenoble. Le statut mixte de la bibliothèque de la Cité internationale, entre bibliothèque publique et CDI, explique donc l'important fonds en arabe qui s'y

¹⁴⁸ Voir graphique « Langues étrangères en jeunesse : nombre de bibliothèques concernées par langue », p. 60.

¹⁴⁹ LEPREVOST-GRANCHER, Lucie, 2012. *Travailler avec les communautés dans les bibliothèques françaises: pratiques, tabous, évolutions* [en ligne]. Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60370-travailler-avec-les-communautés-dans-les-bibliothèques-françaises-pratiques-tabous-evolutions.pdf>.

¹⁵⁰ SALANOUE, Florence et CATANÈSE, Christophe, 2011. *Diversité culturelle en bibliothèques publiques: enjeux, impensés, perspectives* [en ligne]. Villeurbanne. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49226-diversité-culturelle-en-bibliothèques-publiques-enjeux-impensés-perspectives.pdf>.

¹⁵¹ Bibliothèque universitaire des langues et civilisations.

trouve. Lors d'un entretien avec la responsable de la bibliothèque au cours d'un stage dans les bibliothèques municipales de Grenoble, il m'a été fait remarquer l'usage des ressources d'apprentissage de l'arabe par des enfants ayant appris l'arabe de leurs parents mais qui ne l'écrivent pas et qui souhaitent entrer en classe internationale.

3.2.2. ... et des langues d'étude en baisse

A l'inverse, plusieurs bibliothèques nous ont fait remarqué que l'utilisation des langues dites d'étude est en baisse, à l'exception de l'anglais. Les taux de rotation qui nous ont été communiqués par la médiathèque André Malraux de Strasbourg et la bibliothèque de la Part-Dieu à Lyon montrent en effet des taux qui chutent pour l'espagnol, l'italien, l'allemand et le portugais avec des nuances locales, notamment la bonne résistance de l'allemand à Strasbourg¹⁵². A la bibliothèque de l'Alcazar à Marseille, on peut voir dans les rayons la saisissante différence de rangement entre le fonds allemand et le fonds anglais : les livres du premier sont bien alignés et verticaux, alors que les seconds sont parfois renversés ou poussés vers le fonds.

Ces constats semblent pointer une désaffection de ces langues par le public, marquant soit un malaise vis-à-vis des pratiques scolaires, soit une domination grandissante et inquiétante de l'anglais, soit l'émergence de nouvelles langues d'étude telles que l'arabe ou le chinois. L'exemple du fonds hébreu en désuétude de la bibliothèque Benjamin Rabier de Paris apporte cependant une nuance à ce tableau. Aux dires des bibliothécaires, c'est un fonds qui est en train de mourir car ils ne parviennent pas à le renouveler. En effet, les fournisseurs en marché avec les bibliothèques de la ville de Paris ne proposent pas d'hébreu et même en passant par le hors-marché, ils ne parviennent pas à trouver une librairie spécialisée qui puisse les fournir. Pourtant les albums et romans du fonds sortaient bien et l'apprentissage de l'hébreu reste actuel dans le quartier.

A Lyon également, la mise en place récente de l'« Espace Babel » dans le département adulte Langues et littératures de la Part-Dieu, a révélé un regain de la consultation de l'allemand significatif. Dans ce second cas, c'est la politique documentaire qui a été révisée. Les acquisitions de classiques ont été réduites, en faveur de plus de littérature contemporaine, et notamment des romans policiers et de science-fiction allemands que l'on trouve difficilement édités en français. Bien que cet exemple ne concerne pas directement la jeunesse, il nous montre que la question du désaveu des langues d'étude est peut-être moins simple qu'elle n'y paraît. Egalement, il présente un cas de transition réussie d'une langue d'étude vers un usage de plaisir, ou plutôt la convergence de ces deux idées : même lorsqu'elle est étudiée, une langue ne doit pas nécessairement rester austère.

¹⁵² Voir chapitre 2.1.4 « Des fonds vivants, en évolution », p. 58.

3.2.3. Vers des langues de découverte ?

Le cas de l'anglais est à prendre à part puisqu'il présente la caractéristique d'être à la fois une langue d'étude et une langue presque secondaire, que l'on accepte de pratiquer sans la maîtriser. On assiste donc à une perméabilité des usages, où la lecture de plaisir ou de découverte va entraîner une meilleure maîtrise de la langue et donc en favoriser indirectement son apprentissage.

Il est intéressant de remarquer que l'acquisition de best-sellers est plus admise en anglais que dans les autres langues. Cependant, notre enquête statistique du début du mémoire sur une cinquantaine de catalogues montre qu'en jeunesse au moins, il y a une distinction sur le contenu au-delà du succès commercial. Certes, *Harry Potter* de J. K. Rowling est partout, ou presque. La relative ancienneté de son succès et la qualité reconnue de son récit l'ont fait admettre par les bibliothécaires. Mais le deuxième tome de *The Hunger Games* de Suzanne Collins n'est présent que dans la moitié des bibliothèques testées. Hors, des tests complémentaires effectués à l'intérieur de réseaux montrent que la localisation de l'ouvrage se divise entre secteurs adultes et secteurs jeunesse, avec une légère prédominance pour les adultes. La violence du texte peut justifier en partie ce choix. En revanche l'absence d'un autre grand succès de librairie *Twilight* de Stephenie Meyer semble moins justifiable. Alors qu'il est même présent en chinois et en vietnamien au fonds asiatique pour la jeunesse de Jean-Pierre Melville, il ne se trouve en VO ni dans les bibliothèques de Mulhouse, ni dans celles de Lyon.

On observe donc un glissement pour l'anglais vers des fonds de plus en plus tournés vers les grandes tendances éditoriales, en dépit de quelques poches de résistance souvent plus conjoncturelles qu'idéologiques. D'autres bibliothèques, comme l'Heure Joyeuse à Paris, ont fait le choix d'un fonds en anglais très actuel, afin de toucher aussi un public en attente de nouveautés pas encore parues en France. Cette bibliothèque considère en effet que l'offre en fiction et en documentaire ne doit pas être parasolaire. Ainsi, le rôle de la bibliothèque dans le domaine des langues étrangères sort du champ scolaire et la notion de « langue d'étude » perd de sa substance au profit d'une notion de lecture plaisir, quelle que soit la langue lue, et les conditions dans lesquelles on l'a apprise.

3.2.4. Valorisation : proposer de nouveaux usages ?

« Les enfants sont plus ouverts, ils ont des intérêts moins rigides que les adultes. Avec eux on peut jouer avec les langues ».

Caroline Rouxel, responsable de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse.

Si la valorisation des collections est loin d'être une idée nouvelle en bibliothèque, le constat est d'autant plus vrai pour les secteurs jeunesse. Dans le domaine plus spécifique des animations qui sont destinées à faire vivre les collections, on constate même une prédominance des actions proposées à destination du jeune public. Dans le réseau de Plaine Commune en 2012, sur les 34 800 personnes ayant participé à des animations organisées par les bibliothèques, 60% avaient moins de 18 ans, et près de 40% moins de 12 ans¹⁵³. Le principal mode de valorisation qui nous a été communiqué lors des entretiens est celui de l'heure du conte, déclinée en version bilingue. D'autres mises en valeur des collections, bien que timides, nous ont été rapportées. Les résultats de notre enquête sont trop minces pour faire l'objet d'une analyse des pratiques. Nous les reportons donc ici plus sous la forme d'une boîte à idée, ou pour aider à la réflexion en la matière. Car nous sommes persuadés que l'avenir de ces fonds en langues étrangères pour la jeunesse passera par des valorisations plus osées, pour accompagner ou promouvoir des usages nouveaux.

3.2.4.1. Des valorisations timides

A peu près toutes les bibliothèques de notre panel ont mis en place au moins une fois une heure du conte bilingue. Certains le réitèrent de façon périodique, comme au département Jeunesse de la Part-Dieu à Lyon. D'autres ont abandonné la formule, faute de compétences linguistiques. A chaque fois cependant, les bibliothécaires nous ont assuré qu'il s'agissait d'animations « qui marchent » : plus de 40 participants à Olympe de Gouge à Strasbourg, par exemple. A Saint-Denis, il nous a été mentionné aussi l'utilisation fréquente des comptines et chansons du monde lors d'animations en direction des tout petits¹⁵⁴. En dehors de ces temps consacrés au récit, les langues étrangères ont rarement été évoquées comme porteuses d'animations.

A la médiathèque de l'Alcazar à Marseille, ces lectures bilingues sont intégrées dans des programmes d'animation plus vastes autour des langues étrangères, lors des « semaines » anglaises, espagnoles. A Epinay-sur-Seine, dans le réseau de Plaine Commune, l'opération « So british » s'est traduite par une semaine de valorisation de la langue et de la culture anglaise dans les médiathèques en octobre 2012. Elle s'est accompagnée de programmes plus longs, notamment un projet de coopération culturelle entre des jeunes d'Epinay et ceux de South Tyneside en Angleterre dans le cadre du jumelage des deux villes¹⁵⁵. A André Malraux également, le temps fort strasbourgeois « Traduire l'Europe » est investi par les bibliothécaires jeunesse. Bien

¹⁵³ Chiffres tirés du bilan de l'action culturelle du réseau des médiathèques de Plaine Commune pour 2012.

¹⁵⁴ Vers annexe 4, p. 115.

¹⁵⁵ Voir le programme des animations dans *Le Journal des médiathèques* n°41 d'octobre 2012, p. 10. Disponible en ligne : <http://www.mediatheques-plainecommune.fr/opacwebaloes/Images/Paragraphes/journal-mediatheques/2012/octobre2012.pdf>.

que la manifestation soit d'abord destinée aux adultes, la bibliothèque propose plusieurs animations à destination de la jeunesse autour des langues étrangères : projections de films pour enfants en VOSTFR, histoires et contes étrangers, en français ou bilingues¹⁵⁶.

D'autres formes de valorisation moins événementielles mais continues sont effectuées par les bibliothécaires en charge des fonds. Ce sont par exemple des présentations des nouveautés, comme dans le fonds asiatique pour la jeunesse à Jean-Pierre Melville. A Benjamin Rabier, ils utilisent leur vitrine qui donne sur la rue pour valoriser des aspects différents de leurs collections, en fonction de thématiques. Les langues et cultures représentées y sont souvent intégrées.

3.2.4.2. Valoriser les usages transfuges ?

« Lecture à voix haute d'albums en langue anglaise, pour goûter dès le plus jeune âge au goût sucré d'une autre sonorité ».

Animation « Sweet books » pour les 0-3 ans à Villeurbanne¹⁵⁷.

Dans des bibliothèques qui mettent de plus en plus la fiction et l'imaginaire en valeur¹⁵⁸, une langue étrangère peut être considérée non pas comme une frontière infranchissable, mais comme une porte vers des contrées inconnues. Car la langue « véhicule des cultures »¹⁵⁹, elle porte des musicalités inconnues, une manière d'exprimer ses idées, un vocabulaire parfois exotique. Comme l'indique la préface de *Lire en V.O. : livres pour la jeunesse en arabe*, « lire en version originale, c'est entrer dans un nouvel univers sensible et culturel. C'est aussi partir à la découverte d'une autre langue, chercher des indices qui permettraient de la comprendre, se laisser envahir par une musique insolite »¹⁶⁰.

Nous proposons donc ici de ne pas envisager les fonds en langues étrangères en fonction des compétences linguistiques nécessaires à leur compréhension, mais comme des objets culturels. Au Centre de l'illustration de la médiathèque André Malraux à Strasbourg, l'illustration prime sur la langue. Pour les bibliothécaires, la diversité des pays d'édition est recherchée. Les illustrations sont considérées comme porteuses à elles seules d'un témoignage culturel et il ne leur paraît pas important d'acquérir sans faute la version en langue originale. Ainsi les documents peuvent être considérés pour d'autres aspects que leur langue. Plus encore, les documentaires sur les cultures d'ailleurs, les musiques du monde, où les éditions étrangères traduites en Français peuvent être associés aux ouvrages en langues étrangères afin de former un ensemble culturel cohérent.

¹⁵⁶ Voir en ligne le programme de « Traduire l'Europe » 2013 : <http://www.prixeuropendelitterature.eu/multimedia/file/Programme%20TRADUIRE%20L'EUROPE%202013/Livret%20de%20pr%C3%A9sentation%20TRADUIRE%20L'EUROPE%202013.pdf>.

¹⁵⁷ Présentation de l'animation « Sweet books » dans le programme des rendez-vous jeunesse des médiathèques de Villeurbanne pour janvier-avril 2013.

¹⁵⁸ DARTIGUENAVE, Bruno, 2012. *Pour une médiathèque de l'imaginaire une alternative à l'utopie gestionnaire*. Bibliothèques.

¹⁵⁹ *La langue véhicule des cultures*, 2005. Chaumont : Initiales.

¹⁶⁰ LA JOIE PAR LES LIVRES, 2007. *Lire en V.O. : livres pour la jeunesse en arabe*. Paris : BNF - CNLJ - La joie par les livres ; IMA, p. 4.

Sans aller jusqu'à l'abstraction de la langue, comme au Centre de l'illustration d'André Malraux, les section et département Jeunesse de Germaine Tillon à Paris et de la Part-Dieu à Lyon nous ont fait part de projets de valorisations thématiques de différentes cultures étrangères, les contes italiens pour la première et une représentation du monde à travers les albums pour la seconde. Dans les deux cas, il est aisé de voir le potentiel de telles animations qui peuvent mêler des documents en langue étrangère et en langue française, tous supports confondus. Les actions de médiation menées également sur les cultures asiatiques à Jean-Pierre Melville et Benjamin Rabier autour de la calligraphie permettent un accès à une langue et à sa culture pour des publics non initiés, et ne sont *a priori* pas réservées uniquement à un public adulte.

Cette dernière partie sur les usages des fonds en langues étrangères dans les bibliothèques publiques françaises nous a permis de confirmer certaines impressions, mais également de découvrir d'autres pistes de travail. Deux types d'utilisateurs ont été principalement révélés, les locuteurs et les apprenants. Cependant, une analyse plus détaillée a révélé des usages différenciés pour ces deux catégories. Parmi les locuteurs, ceux qui parlent et comprennent la langue, il y a bien entendu les enfants bilingues, mais aussi les enfants dont au moins l'un des parents parle une langue étrangère et qui leur fait naturellement la lecture dans une autre langue. Il y a également ceux qui ne parlent plus vraiment la langue mais qui conservent encore sa culture et qui souhaitent la transmettre à leurs enfants. On s'aperçoit déjà que les frontières entre une langue « d'immigration » et une langue vecteur de culture sont assez floues.

Elles se brouillent encore lorsque l'on sonde les usagers dits « apprenants ». Parmi eux, certains empruntent en effet des livres et des méthodes pour les aider dans leur apprentissage. Mais d'autres, encore en cours d'acquisition de la langue, l'utilisent déjà pour accéder à la culture de la langue, ou à du contenu non disponible encore en français. C'est le cas notamment de la lecture par les adolescents d'une littérature anglo-saxonne mondialisée, en fort développement. Enfin, des usages plus spécifiquement à visée de découverte ou d'ouverture culturelle interviennent. Il s'agit de lectures d'enfants souvent à l'initiative d'adultes, à visée éducative, mais non scolaire. Ces constats sur les usages se bornent principalement aux usages autonomes ou en binôme avec un adulte. Les animations mises en place par les bibliothécaires portent en elles des usages plus collectifs des langues étrangères, mais elles restent assez peu fréquentes et souvent les initiatives intéressantes ont du mal à être maintenues dans la longueur, sans doute à cause de l'investissement qu'elles demandent aux bibliothécaires.

CONCLUSION

Au terme de ce mémoire sur les langues étrangères destinées à la jeunesse dans les bibliothèques publiques françaises, il ressort quelques points saillants. Tout d'abord, nous avons pu montrer une répartition de ces fonds assez homogène sur le territoire et une variété intéressante dans les stratégies locales et les contextes de création. Après quelques investigations supplémentaires, ces fonds se sont révélés vivants et en mouvement, en dépit de situations quantitatives et budgétaires disparates.

Egalement, nous avons pu observer des pratiques en évolution, en rapport avec le contexte décrit dans notre première partie. La reconnaissance de la diversité culturelle et la valorisation du bilinguisme de l'enfant sont des éléments que l'on remarque parmi dans les usages principaux dont font l'objet les fonds en langues étrangères. Egalement, la diffusion d'une culture mondialisée et la transformation de l'apprentissage des langues qui en découle se ressentent dans les usages modifiés qui sont faits de ces fonds, notamment par les adolescents.

Enfin, plus que l'émergence de nouveaux usages, nous avons pu observer le brouillage de frontières entre des usages réputés imperméables. Les pratiques d'apprentissage et la lecture de plaisir semblent en effet ouvertes à davantage de transgressions. Aussi, une langue anciennement dite « d'immigration » peut basculer du côté de l'étude ou au contraire être une porte d'entrée vers une découverte culturelle. Il nous semble donc important d'insister sur la convergence ou la superposition de ces usages comme une évolution intéressante des fonds en langues étrangères afin d'éviter qu'ils ne meurent une fois leur usage premier dépassé.

Egalement, la piste de la médiation des collections par les bibliothécaires nous semble pouvoir être poussée plus loin. Au-delà d'un renfort des actions déjà périodiquement menées dans les bibliothèques comme les lectures bilingues, il nous paraît important que les langues étrangères soient rattachées au reste des collections et que la langue ne soit plus un facteur d'isolement.

La répartition notamment dans l'espace de ces collections répond à des besoins réels et constatés que nous ne remettons pas en cause. Cependant, nous reprochons à cette séparation de ne pas inviter le public à d'autres usages, à sortir des langues qu'il maîtrise. Car le rôle des bibliothécaires est autant de répondre aux besoins présents que d'imaginer des usages nouveaux. Nous faisons plutôt la proposition de décroisonner les collections en français et en langues étrangères au cours de valorisations temporaires qui pourraient ainsi permettre le dialogue entre les cultures et peut-être un voyage vers des sonorités inattendues.

BIBLIOGRAPHIE

Ce mémoire d'étude s'est donné pour objectif d'explorer la question des usages des ouvrages en langues étrangères destinés à la jeunesse, à partir d'entretiens réalisés dans des bibliothèques publiques françaises. Son objet n'est donc pas de théoriser sur les relations possibles entre langues étrangères et jeune public en bibliothèque, mais de récolter et analyser des témoignages et des situations précises.

Ainsi, la bibliographie qui suit ne prétend pas embrasser avec exhaustivité les champs de la recherche bibliothéconomique concernant les bibliothèques pour la jeunesse ou les langues étrangères, encore moins des questions de linguistique ou de pédagogie. Les références présentées constituent donc une bibliographie subjective qui rend compte du contexte bibliothéconomique et théorique de ce mémoire.

La date de consultation des liens hypertextes présentés ci-dessous n'est pas indiquée dans la mesure où tous les liens ont été vérifiés au 1^{er} janvier 2014. Cette remarque est valable également pour les liens indiqués en notes de bas de page dans le corps du mémoire. Les abréviations utilisées dans cette bibliographie sont décrites dans la table des abréviations et des sigles située au début de ce mémoire.

DIVERS

BLANCHET, Alain et GOTMAN, Anne, 2007. *L'entretien*. Paris : A. Colin. Série L'Enquête et ses méthodes, 19.

BLIN, Frédéric et DITTRICH, Kathinka, 2013. *Les bibliothèques en Europe : organisation, projets, perspectives*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie. Coll. Bibliothèques.

CALENGE, Bertrand, 1999. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie. Coll. Bibliothèques.

CALENGE, Bertrand, 2008. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie. Coll. Bibliothèques.

DARTIGUENAVE, Bruno, 2012. *Pour une médiathèque de l'imaginaire une alternative à l'utopie gestionnaire*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie. Coll. Bibliothèques.

DELAY, Florence, 2008. *Mon Espagne Or et ciel*. Paris : Hermann.

DOURY-BONNET, Juliette, 2005. La fin du catalogage ? ! *BBF. Dossier « Les ennemis de la bibliothèque »*. 2005. Vol. 1, pp. 86-87.

EKAMBO DUASENGE, Jean-Christien, 2006. *Auteurs étranges : dictionnaire des principaux auteurs non francophones en sciences de l'information et de la communication (SIC)*. Paris, Congo.

FENNETEAU, Hervé, 2002. *Enquête : entretien et questionnaire*. Paris : Dunod. Les Topos.

SÉNÉ, Christophe-Bruno, 2004. *Des missions et collections d'une bibliothèque de lecture publique dans un territoire contraignant : l'exemple de la BDP de La Réunion* [en ligne]. Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible à l'adresse : <http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/sene.pdf>.

SINGLY, François de, 2012. *Le questionnaire*. Paris : A. Colin. Série L'Enquête et ses méthodes.

VIEIRA, José, 2001. *La photo déchirée : chronique d'une émigration clandestine*. [Film documentaire]. La Huit, 2001.

YUKIO, Ikemoto, 2012. Réseau des bibliothèques et services pour les enfants au Japon. *La Revue des livres pour enfants*. février 2012.

CONTEXTE NORMATIF

ABF, 2003. *Code de déontologie du bibliothécaire* [en ligne]. 2003. Disponible à l'adresse : http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/textes_reference/code_deontologie_bibliothe_caire.pdf.

CONSEIL DE L'EUROPE, 1992. *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* [en ligne]. 1992. Disponible à l'adresse : <http://conventions.coe.int/treaty/fr/Treaties/Html/148.htm>.

CONSEIL SUPÉRIEUR DES BIBLIOTHÈQUES, 1991. *Charte des bibliothèques* [en ligne]. 1991. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>.

Constitution du 4 octobre 1958. Version Consolidée du 01 décembre 2009, 2009. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution>.

EBOLI, Gilles, 2012. *Le projet d'établissement de la bibliothèque municipale de Lyon*. Lyon.

IFLA et UNESCO, 2012. *Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la bibliothèque multiculturelle* [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://www.ifla.org/files/assets/library-services-to-multicultural-populations/publications/multicultural_library_manifesto-fr.pdf.

IFLA, 2009. *Les communautés multiculturelles : Directives pour les bibliothèques* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.ifla.org/files/assets/library-services-to-multicultural-populations/publications/multicultural-communities-fr.pdf>.

IFLA, 2012. *Code d'éthique de l'IFLA pour les bibliothécaires et les autres professionnel(le)s de l'information* [en ligne]. 2012. Disponible à l'adresse : <http://www.ifla.org/files/assets/faife/codesofethics/frenchcodeofethicsfull.pdf>.

Loi relative à l'emploi de la langue française, [sans date]. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005616341>.

OBSERVATOIRE DE LA LECTURE PUBLIQUE ET TMO RÉGIONS, 2010. *Bibliothèques municipales : Données d'activité 2010. Synthèse nationale* [en ligne]. MCC. Disponible à l'adresse : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Livre-et-lecture/Actualites/Parution-de-la-synthese-2010-de-l-activite-des-bibliotheques-municipales>.

Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, 2009. *Constitution du 4 octobre 1958. Version Consolidée du 01 décembre 2009* [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=742545090C60F43671874A18C6A306E2.tpdjo03v_1?cidTexte=LEGITEXT000006071193&dateTexte=&categorieLien=cid.

Traité de Lisbonne modifiant le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne, 2007. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:C:2007:306:SOM:fr:HTML>.

Traité établissant une Constitution pour l'Europe, 2004. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:C:2004:310:SOM:fr:HTML>.

UNESCO et IFLA, 1994. *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique* [en ligne]. 1994. Disponible à l'adresse : http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html.

UNESCO, 2001. *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle* [en ligne]. 2001. Disponible à l'adresse : http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13179&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html.

CONTEXTE SOCIOLINGUISTIQUE

BAYLON, Christian, 1996. *Sociolinguistique. Société, langue et discours*. Paris : Nathan.

BOURDIEU, Pierre, 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.

DEJOND, Aurélia et MERCIER, Jacques, 2002. *La cyberlangue française*. Paris, France : La Renaissance du Livre.

DESSALLES, Jean-Louis, PICQ, Pascal et VICTORRI, Bernard, 2010. *Les origines du langage*. Paris : le Pommier. Le Collège, 4.

DORTIER, Jean-François (éd.), 2001. *Le langage : nature, histoire et usage*. Auxerre : Éd. Sciences humaines.

DUBOIS, Jean (éd.), 2007. *Linguistique & sciences du langage : grand dictionnaire*. Paris : Larousse. Coll. Grands dictionnaires.

DUCROT, Oswald et TODOROV, Tzvetan, 1972. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Éd. du Seuil.

FARAGO, France, 1999. *Le langage*. Paris, France : A. Colin. Coursus (Paris).

FERRIS, Tim, 2007a. How to Learn (But Not Master) Any Language in 1 Hour. [en ligne]. 2007. Disponible à l'adresse : <http://www.fourhourworkweek.com/blog/2007/11/07/how-to-learn-but-not-master-any-language-in-1-hour-plus-a-favor/>.

FERRIS, Tim, 2007b. How to Learn Any Language in 3 Months. [en ligne]. 2007. Disponible à l'adresse : <http://www.mosalingua.com/blog/2009/05/25/comment-apprendre-une-langue-en-3-mois/>.

FUCHS, Catherine, 2004. *La linguistique cognitive*. Gap, France : Éd. Ophrys. Cogniprisme.

GROSJEAN, François, 1982. *Life with two languages : an introduction to bilingualism*. Cambridge (USA).

HAGÈGE, Claude, 2001. Parler tôt pour parler bien. *Le langage: nature, histoire et usage*. 2001.

J'ai testé «g'palémo», 2007. *20minutes* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.20minutes.fr/france/171622-teste-g-palemo>.

KAIL, Michèle, FAYOL, Michel et HICKMANN, Maya, 2009. *Apprentissage des langues*. Paris : CNRS Éd.

KESSLER, Jack, 2007. Accès multilingue et langue universelle. *BBF* [en ligne]. 2007. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0005-001>.

LAMBERT, Frédéric, 2013. *Je sais bien mais quand même: essai pour une sémiotique des images et de la croyance*. Paris : Non Standard. Collection SIC.

LEBRUN, Julie et MARTINEZ, Eva, 2013. *Le bilinguisme précoce chez les enfants d'origine maghrébine : influence du contexte sociolinguistique et des attitudes familiales sur l'acquisition du langage* [en ligne]. Mémoire pour le certificat de capacité d'orthophoniste. Lyon : Université Claude Bernard Lyon 1. Disponible à l'adresse : <http://n2t.net/ark:/47881/m6ht2mg4>.

MACKEY, William Francis, 1976. *Bilinguisme et contact des langues*. Paris : Klincksieck. Coll. Initiation à la linguistique. Série B, Problèmes et méthodes, 5.

MANESSY, Gabriel, WALD, Paul et CENTRE D'ÉTUDE DES PLURILINGUISMES (éd.), 1979. *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies*. Paris : l'Harmattan. Publications de l'Institut de recherches interethniques et interculturelles - Centre d'étude des plurilinguismes.

MARTIN, Robert, 2004. *Comprendre la linguistique : épistémologie élémentaire d'une discipline*. Paris : Presses universitaires de France. Coll. Quadriges.

NEVEU, Franck, 2011. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : A. Colin.

NODIER, Charles, 2005. *Notions élémentaires de linguistique ou Histoire abrégée de la parole et de l'écriture: pour servir d'introduction à l'alphabet, à la grammaire et au dictionnaire*. Genève : Droz. Coll. Langue et cultures, 36.

PORCHER, Louis et GROUX, Dominique, 2003. *L'apprentissage précoce des langues*. 2e éd. Paris, France : Presses universitaires de France. Coll. Que sais-je ?

REZZOUG, Dalila et MORO, Marie Rose, 2011. Oser la transmission de la langue maternelle. *L'Autre. Dossier « L'enfant plurilingue à l'école »*. 2011. N° 2, pp. 153-161.

SOUTET, Olivier, 1995. *Linguistique*. Paris, France : Presses universitaires de France. Collection Premier cycle (Paris), 1995.

South Park et Harry Potter ont été plus efficaces que neuf ans de cours d'anglais, 2011. *Le Monde* [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/societe/article_interactif/2011/01/24/south-park-et-harry-potter-ont-ete-plus-efficaces-que-neuf-ans-de-cours-d-anglais_1469928_3224.html.

WEINREICH, Uriel et MARTINET, André, 1974. *Languages in contact : Findings and problems*. La Hague : Mouton. (Janua linguarum).

DIVERSITE LINGUISTIQUE ET MONDIALISATION

ASSISES EUROPÉENNES POUR UNE ÉDUCATION PLURILINGUE, 1995. *Plurilinguisme et identité culturelle : actes des Assises européennes pour une éducation plurilingue, Luxembourg, 3-6 novembre 1993*. Louvain-la-Neuve : Peeters. BCILL, 76.

BEVANT, Yann, BORISSOVA, Isabella, UNIVERSITÉ RENNES 2 et UNIVERSITÉ FÉDÉRALE DU NORD-EST AMMOSOV (éd.), 2012. *Langues et cultures, questions d'actualité*. Rennes : CRBC Rennes 2, Université européenne de Bretagne.

BROUTIN, Nicolas, 2010. Biélorussie. La question linguistique au cœur des enjeux identitaires. *Grande Europe* [en ligne]. 2010. N° 21. Disponible à l'adresse : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/d000517-bielorussie.-la-question-linguistique-au-caeur-des-enjeux-identitaires-par-nicolas-broutin/article>.

CAZENEUVE, Jean, 1970. *Les pouvoirs de la télévision*. Paris : Gallimard. Coll. Idées, 214.

CHOLLET, Antoine, 2009. Suisse. Une nation, quatre langues. *Grande Europe* [en ligne]. 2009. Disponible à l'adresse : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/d000555-suisse.-une-nation-quatre-langues-par-antoine-chollet/article>.

DAVIS, Terry, 2010. *La protection des langues minoritaires en Europe : vers une nouvelle décennie*. Strasbourg : Ed. du Conseil de l'Europe. Coll. Langues régionales ou minoritaires, 8.

FOUCAULT, Jean, MANSON, Michel et PINHAS, Luc (éd.), 2010. *L' édition de jeunesse francophone face à la mondialisation : actes du colloque organisé par l'université Paris 13 et la MSH Paris-Nord (26, 27 et 28 juin 2008)*. Collection Références critiques en littérature d'enfance et de jeunesse.

HOGGART, Richard, 1970. *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Paris : Les éditions de Minuit. Le Sens commun.

KLAPPER, Joseph T., 1960. *The effects of mass communication*. Glencoe (USA) : The Free Press. Coll. Foundations of communications research, 3.

La langue véhicule des cultures, 2005. Chaumont : Initiales.

LEBERT, Marie, 2012. *Le Web, une encyclopédie multilingue* [en ligne]. Villeurbanne : Enssib. Etudes et enquêtes - ressources numériques ENSSIB. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60252-le-web-une-encyclopedie-multilingue.pdf>.

MARTINE ABDALLAH-PRETCEILLE, 2013. *L'éducation interculturelle*. 4e éd. Paris : Presses universitaires de France. Coll. Que sais-je ?

MCLUHAN, Marshall et FIORE, Quentin, 1968. *War and peace in the global village: an inventory of some of the current spastic situations that could be eliminated by more feedforward*. New York : Bantam books.

MCLUHAN, Marshall, 1964. *Pour comprendre les médias : les prolongements technologiques de l'homme*. Paris : Ed. du Seuil. Intuitions.

NEWBY, David et PENZ, Hermine, 2009. *Languages for social cohesion : language education in a multilingual and multicultural Europe*. Strasbourg : Ed. du Conseil de l'Europe. Les langues pour la cohésion sociale.

NICOLAS, Alexandre, 2010. *Atlas of the world's languages in danger*. Paris : UNESCO.

SCHRAMM, Wilbur, 1961. *Television in the live of our children*. Stanford university press.

VANNINI, Laurent, LE CROSNIER, Hervé et MAAYA NETWORK (éd.), 2012. *Net.lang: réussir le cyberspace multilingue*. Caen : C&F éd.

JEUNESSE EN BIBLIOTHEQUE

ALAMICHEL, Dominique, 2011. *La bibliothécaire jeunesse, une intervenante culturelle : 60 animations pour les enfants de 18 mois à 11 ans*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie. Coll. Bibliothèques.

ASSOCIATION BIBLIOTHÈQUES EN SEINE-SAINT-DENIS, 2009. *Pratiques culturelles des adolescents : Journée d'étude du 24/11/09* [en ligne]. 2009. Disponible à l'adresse : http://www.bibliotheques93.fr/?page_id=4565.

BAUDELLOT, Olga, CANNARD, Christine et KANMACHER, Violaine, 2010. Les Publics des bibliothèques pour la jeunesse : du bébé lecteur à l'adolescent. In : *Bibliothécaire jeunesse : quel métier ? (Journée d'étude)* [en ligne]. Villeurbanne. 21 octobre 2010. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48739>.

BELLETANTE, Joseph, 2011. *L'éducation aux médias en bibliothèque* [en ligne]. Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56674-l-education-aux-medias-en-bibliotheque.pdf>.

BIBLIOTHÈQUES, Conseil supérieur des, 1993. Les Bibliothèques pour les jeunes. In : *Rapport annuel du Conseil supérieur des bibliothèques* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1094-les-bibliotheques-pour-les-jeunes.pdf>.

CHARMASSON-CREUS, Anne, 2002. *La Bibliothèque municipale de Lyon et son secteur jeunesse* [en ligne]. Rapport de stage : DCB. Villeurbanne : Enssib.

Disponible à l'adresse :
<http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/rscharmason.pdf>.

CNFPT, 2011. *Les nouvelles pratiques culturelles des jeunes et les bibliothèques à l'ère du numérique* [en ligne]. Dossier documentaire. Angers : INSET d'Angers. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60273-les-nouvelles-pratiques-culturelles-des-jeunes-et-les-bibliotheques-a-l-ere-du-numerique.pdf>.

CRÉTEIL, Centre régional de documentation pédagogique, 1993. *La littérature de jeunesse au croisement des cultures / CRDP [Centre régional de documentation pédagogique] d'Ile-de-France, Académie de Créteil ; avec l'aide du Centre de recherche et d'information sur la littérature de jeunesse et du CNDP [Centre national de documentation pédagogique] ; coordonné par Jean Perrot et Pierre Bruno*. Collection Argos (Le Perreux).

DEFOURNY, Michel (A.C.C.E.S.S.), 2009. Actions de lecture pour la petite enfance. In : *A la rencontre des publics éloignés de la lecture. Expériences belges et européennes*. Bruxelles : Centre de lecture publique de la communauté française. 2009. pp. 33-38. Cahiers du C.L.P.C.F.

DUFAUX, Florent, MONNERAT, Maryline, PEYRAUD, Laure, PERRET ANADI, Béatrice, PROBST-STUCK, Isabelle, TORRENT, Fanny et VOISARD, Laurent, 2011. *Les ressources numériques en bibliothèque publique et scolaire : Etude pour la Suisse romande* [en ligne]. Rapport final. Lausanne : CLP - SAB. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56561-les-ressources-numeriques-en-bibliotheque-publique-et-scolaire-etude-pour-la-suisse-romande.pdf>.

HÉDIN, Claire, 2010. *De l'offre numérique pour les enfants dans les bibliothèques* [en ligne]. Mémoire d'étude : master Livres et savoirs. Villeurbanne : ENS LSH - Enssib. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48580-de-l-offre-numerique-pour-les-enfants-dans-les-bibliotheques.pdf>.

HERVOUËT, Claudine, 2010. Le Bibliothécaire pour la jeunesse dans « Le Métier de bibliothécaire ». In : *Bibliothécaire jeunesse : quel métier ? (Journée d'étude)* [en ligne]. 2010. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48737>.

JAMET, Antoine, ROGASIK, Jean-Baptiste et ROUSSEAU, Thierry, 2006. *Les adolescents et la Bibliothèque municipale de Lyon* [en ligne]. Enquête marketing. Lyon : Ecole de Management de Lyon. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1074-les-adolescents-et-la-bibliotheque-municipale-de-lyon.pdf>.

L'offre numérique et les bibliothèques pour la jeunesse, 2012. Paris : BNF - CNLJ - La joie par les livres. La Revue des livres pour enfants, n° 265.

MARTIN, Sylvie, 2001. *Quelle place pour la jeunesse dans les bibliothèques municipales à vocation régionale* [en ligne]. Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/960-quelle-place-pour-la-jeunesse-dans-les-bibliotheques-municipales-a-vocation-regionale.pdf>.

OCTOBRE, Sylvie, 2009. Pratiques culturelles chez les jeunes et institutions de transmission : un choc de cultures ? *Culture prospective* [en ligne]. 2009. N° 1. Disponible à l'adresse : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Les-publications/Collections-de-synthese/Culture-prospective-2007-2013/Pratiques-culturelles-chez-les-jeunes-et-institutions-de-transmission-un-choc-de-cultures-CP-2009-1>.

PAHL, Kate et ROWSELL, Jennifer, 2012. *Literacy and education understanding the new literacy studies in the classroom*. Londres : SAGE.

PELLEGRIN, Cécile, 2012. *Enfance et jeunesse dans les bibliothèques de lecture publique : à l'heure du numérique, quelles politiques documentaires ?* Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : Enssib.

PELLEGRIN, Cécile, 2013. L'offre numérique destinée aux jeunes dans les bibliothèques de lecture publique. *BBF. Dossier « Allons, z'enfants »*. 2013. N° 2, pp. 52-58.

PERISSE, Nicolas et RIVIÈRE, Jérôme, 2010. *L'Offre multimédia en bibliothèque jeunesse* [en ligne]. Enquête. Clamart : La Petite bibliothèque ronde. Disponible à l'adresse : <http://www.lapetitebibliothequeronde.com/Ressources/Dossiers-thematiques/Multimedia-Numerique/Enquete-2010/Enquete-sur-l-offre-multimedia-en-bibliotheque-jeunesse>.

PERROT, Jean, 2008. *Mondialisation et littérature de jeunesse*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie. Coll. Bibliothèques.

PERROT, Jean, 2011. *Du jeu, des enfants et des livres à l'heure de la mondialisation*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie. Coll. Bibliothèques.

REPAIRE, Virginie et TOUITOU, Cécile, 2010. *Les 11-18 ans et les bibliothèques municipales* [en ligne]. Synthèse d'une enquête. Paris : BPI. Coll. Etudes et enquêtes. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48281-les-11-18-ans-et-les-bibliotheques-municipales.pdf>.

RIVES, Caroline, 1991. Bibliothèques et écoles. *BBF. Dossier « Bibliothèques et écoles »*. 1991. N° 2, pp. 92-103.

UTARD, Jean-Claude, 2008. Les bibliothèques jeunesse entre petite enfance et culture ado. In : *journée d'étude du 10 mars 2008 « Les bibliothèques pour la jeunesse : évolution ou révolution ? »* [en ligne]. Caen. 2008. Disponible à l'adresse : http://www.caenlamer.fr/bibliothequecaen/iso_album/jean-claude-utard.pdf.

BIBLIOTHEQUES ET LANGUES ETRANGERES

ABBADIE-CLERC, Christiane, BPI et MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, 1998. *Mythes, traduction et création: la littérature de jeunesse en Europe*. Paris : BPI. Coll. La BPI en actes.

ALIX, Yves, 2007. Le fonds en langues asiatiques à la médiathèque Jean-Pierre-Melville à Paris. *BBF. Dossier « Langues et langages »*. 2007. N° 3, pp. 67.

BARRON, Géraldine, 1998. *Usages et non-usages des livres en langues étrangères à la bibliothèque de Vaulx-en-Velin*. Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : Enssib.

Bibliographie sur la littérature anglaise pour la jeunesse du CRDP de Caen, 2011. [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://www.crdp-ac-caen.fr/Spip/IMG/pdf/biblio_anglais_litterature_jeunesse_12_10_11.pdf.

BIBLIOTHÈQUES DE PARIS, [sans date]. *Lire, écouter & apprendre les langues étrangères dans les bibliothèques municipales* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://b14-sigbermes.apps.paris.fr/userfiles/file/langues.pdf>.

BIDARD, Gaëlle, 2003. Lire en anglais à Paris. *BBF. Dossier « Littératures étrangères »*. 1 janvier 2003. N° 5, pp. 42-46.

BOUQUIN-KELLER, HÉLÈNE, 2003. Les langues dites d'immigration dans les bibliothèques municipales françaises. *BBF. Dossier « Littératures étrangères »*. 2003. N° 5, pp. 34-40.

BPI, 1990. *Langues vivantes et bibliothèques publiques*. Paris : BPI. Coll. Dossier technique, 8.

BPI (éd.), 1994. *Bibliothèques au service de la communauté : compte-rendu du colloque des 28 et 29 janvier 1993*. Paris : BPI. Coll. La BPI en actes.

CHAMBON, Fabrice, 2010. *Le Rôle social des bibliothèques : Quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?* [en ligne]. Mémoire d'étude de DCB. Enssib. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48221-le-role-social-des-bibliotheques.pdf>.

CHERMETTE-RICHARD, Myriam, GOBBO, Cécile, JAUBERTIE, Louis, LAROCHE, Ann-Sarah et SINI, Adèle, 2009. *Le fonds de littérature étrangère traduite en français à la bibliothèque Melville*. Gestion de projet DCB. Villeurbanne : Enssib.

CORDIER, Marie-Pierre, 2012. *L'Alphabétisation des migrants dans les bibliothèques publiques : actions, partenariats* [en ligne]. Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56776-l-alphabetisation-des-migrants-dans-les-bibliotheques-publiques-actions-partenariats.pdf>.

CURTIL, Sophie, 1995. Katsumi Komagata : des livres pour grandir. *La Revue des livres pour enfants* [en ligne]. 1995. N° 161. Disponible à l'adresse : http://lajoieparleslivres.bnf.fr/simclient/consultation/binaries/stream.asp?INSTANCE=JOIE&EIDMPA=PUBLICATION_3665.

EVERALL, Annie et QUINONES, Viviana (éd.), 2012. *The World through picture books : Librarian's favorite books from their country* [en ligne]. IFLA. Disponible à l'adresse : <http://www.ifla.org/files/assets/libraries-for-children-and-ya/Picturebooks/PictureBooksCompilation.pdf>.

GODONOU-DOSSOU, Nelly, 2002. *La médiathèque de Vaise*. Rapport de stage : DCB. Villeurbanne : Enssib.

JÉRÔME, Kalfon, 1998. Le British Council ou l'évolution permanente. *Bulletin d'information de l'ABF*. 1998. N° 179, pp. 24-29.

LA JOIE PAR LES LIVRES, UNION INTERNATIONALE POUR LES LIVRES DE JEUNESSE et INTERNATIONAL BOARD OF BOOKS FOR YOUNG PEOPLE (éd.), 2004. *Lire en V.O. : livres pour la jeunesse en anglais*. Paris : BNF - CNLJ - La joie par les livres ; IBBY.

LA JOIE PAR LES LIVRES, 2007. *Lire en V.O. : livres pour la jeunesse en arabe*. Paris : BNF - CNLJ - La joie par les livres ; IMA.

LA JOIE PAR LES LIVRES, 2009. *Lire en V.O. : livres pour la jeunesse en italien*. BNF - CNLJ - La joie par les livres.

LAURENCEAU, Amélia, 2004. *Les bibliothèques publiques du Québec face à la diversité culturelle* [en ligne]. Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/635-les-bibliotheques-publiques-du-quebec-face-a-la-diversite-culturelle.pdf>.

LE MEST, Julie, 2010. *La place des langues régionales en bibliothèque municipale*. Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : Enssib.

LE NAIL, Jacqueline, 2007. Langues régionales et bibliothèques. *BBF. Dossier « Langues et langages »*. 2007. N° 3, pp. 36-45.

LEPREVOST-GRANCHER, Lucie, 2012. *Travailler avec les communautés dans les bibliothèques françaises: pratiques, tabous, évolutions* [en ligne]. Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60370-travailler-avec-les-communautés-dans-les-bibliothèques-françaises-pratiques-tabous-evolutions.pdf>.

LHUILIER, Marion, 2007. La bibliothèque municipale internationale de Grenoble. *BBF. Dossier « Langues et langages »*. 2007. N° 3, pp. 52-57.

LHUILIER, Marion, 2012. *Place et images des langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises : un cas pour les sciences de l'information*. Thèse de doctorat : SIC. Grenoble : Université de Grenoble.

MONCEY, Aline, 2008. *L'accueil des populations migrantes à la Maison du Livre, de l'Image et du Son de Villeurbanne une enquête sociologique des publics multilingues ; sous la direction d'Éric Guichard*. Mémoire de stage : master en SIB. Villeurbanne : Enssib.

MOREIGNE, Alexandre, 2010. *Les fonds russes en bibliothèques municipales* [en ligne]. Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48296-les-fonds-russes-en-bibliothèques-municipales.pdf>.

PERRIN, Georges, 1999. *Développer et exploiter un fonds spécialisé*. Villeurbanne : Enssib. Coll. La Boîte à outils, 9.

ROLAND, Pauline et THEROND, Leslie, 2011. *Inventaire des fonds en langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises* [en ligne]. Projet : Master 2 Art, Culture et Médiations Techniques. Grenoble : Université Pierre Mendès France. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49241-inventaire-des-fonds-en-langues-etrangeres-dans-les-bibliothèques-municipales-françaises.pdf>.

ROUSSELOT, Suzanne, 1992. *Bilinguisme et bibliothèques en Alsace : les livres en langue allemande dans les bibliothèques de lecture publique du Haut-Rhin 1945-1991*. Projet de recherche pour le DSB. Villeurbanne : Enssib.

SALANOUVE, Florence et CATANÈSE, Christophe, 2011. *Diversité culturelle en bibliothèques publiques: enjeux, impenses, perspectives* [en ligne]. Villeurbanne. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49226-diversite-culturelle-en-bibliothèques-publiques-enjeux-impenses-perspectives.pdf>.

SUCHET, Soline, 2008. *Une langue étrangère parmi les langues étrangères paysage et intérêt de la lecture publique en chinois en France*. Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : Enssib.

SVENBRO, Anna, 2009. *Quel espace pour la traduction en bibliothèque ? ; sous la direction d'Yves Aubin.*

TACHEAU, Olivier, 1997. *Bibliothèque publique et multiculturalisme aux Etats-Unis : jalons pour repenser la situation française* [en ligne]. Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible à l'adresse : <http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/tacheau.pdf>.

TADROS, Ramzi, GHIOLDI, Cécile, ROMANO, Raymond et ÉBOLI, Gilles (éd.), 2004. *Pluralité culturelle en actes. Un nouvel enjeu pour les bibliothèques publiques*. Paris : ABF. Coll. Médiathèmes, 5.

VILBAS, Jean, 1992. *Bibliothèque et bilinguisme : l'exemple de la Bibliothèque Intermunicipale de Pierrefonds - Dollard-des-Ormeaux, Québec, Canada*. Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : Enssib.

Table des annexes

ANNEXE 1. ENQUETE STATISTIQUE : CATALOGUES INTERROGES	104
ANNEXE 2. NOMBRE DE LANGUES REPRESENTEES DANS LES ESPACES JEUNESSE VISITES	108
ANNEXE 3. ENQUETE : GUIDE D'ENTRETIEN	111
ANNEXE 4. ENQUETE : PROPOS RECUEILLIS	113

ANNEXE 1. ENQUETE STATISTIQUE : CATALOGUES INTERROGES

Ville	population de la ville (INSEE 2010)	Population de l'unité urbaine (INSEE 2010)	bibliothèque / réseau	The Very Hungry Caterpillar	Dear Zoo	Alice's adventures in Wonderland	Charlie and the chocolate factory	Treasure Island	Harry Potter and the Deathly Hallows	Hunger Games : Catching fire	Total
Paris	2 243 833	10 460 118	Bibliothèques de la ville de Paris	1	1	1	1	1	1	1	7
Lyon	484 344	1 551 108	Bibliothèque municipale de Lyon	1	0	1	1	1	1	1	6
Villeurbanne	145 150	1 551 108	Médiathèques de Villeurbanne	1	1	1	0	1	1	0	5
Marseille	850 726	1 559 789	Bibliothèque de Marseille à vocation régionale	1	1	1	1	1	1	1	7
Aix-en-Provence	141 438	1 559 789	Cité du Livre - Aix en Provence - Bibliothèque Méjanes	0	1	1	1	0	0	1	4
Toulouse	441 802	879 683	Bibliothèque de Toulouse	1	0	1	1	1	1	1	6
Lille	227 560	1 018 356	Bibliothèque municipale de Lille	1	0	1	1	1	1	1	6
Bordeaux	239 157	843 425	Bibliothèque de Bordeaux	1	0	1	1	1	0	1	5
Nice	343 304	941 777	BMVR de Nice	1	0	1	0	1	1	0	4
Nantes	284 970	591 461	Bibliothèque municipale de Nantes	1	0	1	1	1	1	0	5
Strasbourg	271 782	449 931	Médiathèques de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg	1	1	1	1	1	1	1	7

Rennes	207 178	310 672	Bibliothèques de Rennes	1	1	1	1	0	1	0	5
Grenoble	155 637	496 951	Bibliothèques municipales de Grenoble	1	1	1	1	1	1	1	7
Rouen	110 933	463 748	Rouen Nouvelles Bibliothèques	0	0	1	1	1	1	1	5
Toulon	164 532	557 802	Bibliothèques municipales de Toulon	0	1	1	1	0	1	0	4
Montpellier	257 351	390 962	Réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération	1	1	1	1	1	1	1	7
Douai-Lens		508 206	Bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore (Douai)	0	0	1	0	0	0	0	1
Avignon	89 683	442 377	Bibliothèques municipales d'Avignon	1	0	1	1	0	1	0	4
Saint-Étienne	171 260	371 281	Médiathèques municipales - Saint-Etienne	1	0	1	1	0	1	1	5
Tours	134 817	346 105	Bibliothèques municipales de Tours	1	1	1	1	0	1	1	6
Clermont-Ferrand	139 860	260 681	Les bibliothèques et médiathèques de Clermont Communauté	1	0	1	1	1	1	0	5
Nancy	105 421	286 215	Co-Libris Réseau des bibliothèques et médiathèques de l'agglomération nancéienne	1	0	1	1	1	1	1	6
Orléans	114 167	269 724	Bibliothèques d'Orléans	1	0	1	1	1	1	0	5
Caen		196 743	Réseau des bibliothèques de Caen-la-Mer	1	0	1	1	1	1	1	6
Angers	147 571	215 887	Bibliothèque municipale d'Angers	1	0	1	1	1	1	0	5
Metz	120 738	288 940	Bibliothèques médiathèques Metz	0	0	1	1	1	1	0	4

Dijon	151 212	237 117	Bibliothèque municipale de Dijon	1	1	0	1	0	1	0	4
Valenciennes		334 785	Bibliothèque de Valenciennes	0	0	1	0	1	1	1	4
Béthune		352 945	Médiathèques municipales de Béthune	1	0	1	0	1	1	0	4
Le Mans	142 626	207 658	Médiathèques - Le Mans	1	0	1	1	1	1	0	5
Reims	179 992	208 639	Bibliothèque de Reims	1	0	1	1	1	1	1	6
Le Havre	175 497	241 037	Bibliothèques municipales du Havre	1	0	1	1	1	1	1	6
Nîmes	142 205	175 503	Bibliothèques de Nîmes	1	0	1	1	1	1	1	6
Brest	141 303	199 852	Bibliothèques de Brest	1	0	1	1	1	1	0	5
Limoges	139 150	186 499	Bibliothèque francophone multimédia de Limoges	0	0	1	1	1	1	1	5
Amiens	133 448	162 718	Bibliothèques d'Amiens Métropole	1	0	1	0	1	1	0	4
Perpignan	117 419	190 668	Bibliothèques de la ville de Perpignan	0	0	1	0	1	0	0	2
Mulhouse	109 588	242 353	Bibliothèques - Médiathèques de Mulhouse	1	1	1	1	1	1	1	7
Dunkerque	92 005	178 449	Bibliothèque de Dunkerque	1	0	1	1	0	1	0	4
Pau	81 166	197 611	Médiathèques de l'agglomération Pau-Pyrénées	1	1	1	1	1	1	1	7
Bayonne		224 487	Médiathèque de Bayonne	1	0	0	1	1	0	0	3
Chambéry		177 955	Bibliothèques municipales de Chambéry	1	0	1	1	0	1	1	5
Annecy		157 805	Bibliofil - le réseau des bibliothèques de l'agglomération d'Annecy	1	0	1	1	1	1	1	6

Annemasse		156 686	La bibliothèque de la ville d'Annemasse	0	0	1	0	0	1	0	2
Saint-Nazaire		147 297	Médiathèque de Saint Nazaire	0	1	1	1	1	1	1	6
Besançon		135 050	Bibliothèques municipales de Besançon	1	0	1	1	1	1	0	5
Troyes		132 751	Médiathèque Grand Troyes	1	0	1	0	1	1	0	4
Thionville		131 738	Bibliothèque de Thionville	1	0	0	1	0	1	0	3
Poitiers		127 845	Médiathèque François Mitterrand et son réseau	1	0	1	1	1	0	0	4
Valence		126 924	Bibliothèques valentinoises	1	0	1	1	1	1	0	5
La Rochelle		126 725	Médiathèques Agglomération de La Rochelle	1	1	1	1	1	1	0	6
Creil		116 073	Médiathèque Antoine Chanut	0	0	0	0	1	0	0	1
Lorient		114 360	Médiathèques de Lorient	1	1	1	1	1	1	1	7
Montbéliard		108 502	Médiathèque de Montbéliard	0	0	1	0	0	0	0	1
Angoulême		107 821	Bibliothèques et médiathèques Grand Angoulême	0	0	1	0	1	1	0	3
			TOTAL	42	16	51	43	42	47	26	

ANNEXE 2. NOMBRE DE LANGUES REPRESENTEES DANS LES ESPACES JEUNESSE VISITES

	Benj. Rabier	St-Eloi	J.-P. Melville	St-Denis	R. Desnos	G. Tillon	Heure Joyeuse	Ph. Vial	A. Malraux	O. de Gouge	Part-Dieu	Alcazar	Nb. de bib. par langue
Anglais	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	12
Espagnol	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	11
Arabe	x	x	x	x	x		x	x		x	x	x	10
Allemand	x	x	x		x	x	x	x	x	x		x	10
Portugais		x		x	x	x	x	x	x	x		x	9
Italien		x			x		x	x	x	x	x	x	8
Chinois	x	x	x		x		x	x			x	x	8
Japonais	x	x	x		x		x	x			x	x	8
Russe		x			x		x	x	x			x	6
Turc		x		x	x							x	4
Vietnamien		x	x		x							x	4
Langues africaines	x	x		x	x								4
Polonais					x				x			x	3
Hébreu	x				x							x	3
Créoles	x				x							x	3
FLE enfant	x		x	x									3
Roumain					x							x	2
Catalan					x							x	2
Néerlandais		x			x								2
Slovène					x							x	2
Farsi / persan					x							x	2

Yiddish					x							x	2
Tamoul				x	x								2
Coréen					x							x	2
Laotien ou lao		x			x								2
Malgache					x							x	2
Français d'Afrique	x				x								2
Langues régionales françaises		x										x	2
Suédois												x	1
Slovaque					x								1
Serbe												x	1
Croate					x								1
Grec moderne												x	1
Arménien												x	1
Comorien												x	1
Hindi ou hindou					x								1
Autres langues indiennes					x								1
Khmer					x								1
Wallisien					x								1
Berbère et kabyle	x												1
Latin et grec ancien												x	1
Nb. de langues par bibliothèque	12	15	8	7	32	4	9	9	7	6	6	28	

ANNEXE 3. ENQUETE : GUIDE D'ENTRETIEN

1. DESCRIPTION DU FONDS

- 1.1. Combien de documents constituent le fonds « langues étrangères » (dans l'ensemble de la bibliothèque / en jeunesse uniquement) ?
- 1.2. Quelle tranche d'âge est concernée par le fonds en langues étrangères destiné à la jeunesse ?
- 1.3. Quels supports (livres, CDs, DVDs, livre-CD, CD-Roms, ressources numériques, etc.) et quels types de documents (albums, premières lectures, romans, bandes-dessinées, documentaires, méthodes de langues, revues, musique, film, etc.) constituent le/les fonds ?
- 1.4. Combien de langues sont représentées, à quelle proportion ?
- 1.5. Le fonds comprend-il des langues régionales, la langue française des signes, le « français langue étrangère » ?
- 1.6. Le fonds comprend-il des ouvrages bilingues ou multilingues ?

2. CONSTITUTION DU FONDS, POLITIQUE DOCUMENTAIRE, PARTICIPATION DES USAGERS

- 2.1. Quand le fonds a-t-il été constitué ? Pourquoi ? Y a-t-il eu un évènement déclencheur ?
- 2.2. Ressentez-vous ou avez-vous ressenti un message politique fort (de la part de la collectivité locale ou de la direction de la bibliothèque) en direction des langues étrangères ?
- 2.3. Avez-vous une politique documentaire formalisée ou informelle en direction des langues étrangères ?
- 2.4. L'acquisition des langues étrangères est-elle concertée au niveau du réseau ?
- 2.5. L'acquisition des langues étrangères fait-elle l'objet de concertations entre les responsables des secteurs adulte et jeunesse, notamment sur la question des lectures adolescents/jeunes adultes ?
- 2.6. Les usagers participent-ils d'une manière ou d'une autre aux acquisitions ?
- 2.7. Existe-t-il des cahiers de suggestions ? Sont-ils utilisés pour les langues étrangères ?
- 2.8. Avez-vous recours à l'expertise d'associations ou de spécialistes extérieurs pour le choix et le traitement des documents en langues étrangères ?
- 2.9. Acceptez-vous les dons de particuliers, de communautés ou d'institutions ?

3. MODES D'ACCES AU(X) FONDS

- 3.1. Le fonds est-il en accès libre ? Si non, quelle proportion se trouve en réserve ?
- 3.2. S'agit-il d'un fonds présenté en un seul bloc, ou de plusieurs éléments dispersés dans l'espace (selon les langues, les supports ou types de documents) ?
- 3.3. Avez-vous des documents en langues étrangères complètement intégrés dans les collections françaises ?
- 3.4. Comment accède-t-on au(x) fonds dans le bâtiment ? Quelle signalétique est mise en place ?
- 3.5. Existe-t-il des supports de présentation physiques ou numériques du fonds, unilingues ou bilingues ?

3.6. Le portail web de la bibliothèque comporte-t-il un accès multilingue ?

4. VALORISATION ET MEDIATION DU FONDS

4.1. Menez-vous des actions de valorisation ou de médiation du fonds ?

5. QUELS USAGES, QUEL PUBLIC, QUELLES ATTENTES

5.1. Connaissez-vous les taux d'emprunt, de renouvellement des documents en langues étrangères destinés à la jeunesse ?

5.2. Est-il possible de caractériser le public qui utilise ces fonds ? Comment connaissez-vous ces informations (observation, discussion, indication de nationalité, etc.) .

5.3. Pouvez-vous caractériser les usages-types du fonds ? Ainsi que des usages plus anecdotiques ?

5.4. Ressentez-vous des besoins en :

- apprentissage d'autres langues ?
- apprentissage du français ?
- échange culturel, découverte, compréhension d'autres cultures ?
- recherche de racines culturelles, transmission intergénérationnelle ?
- reconnaissance sociale (bibliothèque miroir de la société) ?

5.5. Pensez-vous répondre à ces besoins ?

ANNEXE 4. ENQUETE : PROPOS RECUEILLIS

Sauf mention contraire, ces entretiens concernent des fonds en langues étrangères à destination de la jeunesse. Certains bibliothécaires rencontrés sont aussi responsables des acquisitions des langues étrangères pour les adultes, ainsi leur propos ne concernent pas uniquement la jeunesse. Nous avons essayé d'indiquer le plus possible si les commentaires concernent les langues étrangères en général, les langues étrangères pour la jeunesse ou les langues étrangères pour les adultes. Enfin, nous avons rencontré quelques responsables de fonds en langues étrangères destinés uniquement aux adultes, par comparaison ou parce que l'occasion se présentait. C'est le cas du fonds chinois et de l'espace Babel à la Part-Dieu, et du pôle des Littératures européennes d'André Malraux.

Les entretiens n'ont pas fait l'objet d'enregistrements sonores. Ainsi, les propos qui suivent ne sont pas une retranscription au mot près mais une restitution qui se veut la plus fidèle possible des propos recueillis.

1. DESCRIPTION DU FONDS

Les éléments quantitatifs concernant le nombre de documents du fonds, les langues représentées et son budget n'ont pas été reportés dans les propos qui suivent. Ils ont été intégrés directement dans des tableaux d'analyse.

a. Langues représentées : orientations et remarques

Bibliothèque Benjamin Rabier (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Le fonds le plus vivant est le fonds chinois. Il est très développé et en croissance. Bien que la bibliothèque Benjamin Rabier soit destinée aux enfants, la moitié de son fonds chinois est à destination des adultes et des adolescents.

Ils n'ont ni de portugais, ni d'italien, par manque de place. Ils n'ont pas non plus de tamoul, ni de turc, par manque de place également. Pourtant il y a un besoin qui est ressenti par les bibliothécaires.

Ils reçoivent notamment de jeunes Farsi mineurs et isolés, mais ils n'ont même pas un dictionnaire à leur proposer.

Ils ont aussi quelques albums en français édités en Afrique qui « transmettent culturellement autre chose », quelques récits marocains et tunisiens en langue française.

Enfin, ils disposent de kamishibai (théâtres de papier japonais) avec du texte en langue originale. La traduction est alors faite oralement lors des animations.

Bibliothèque Saint-Eloi (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Le pôle langue de Saint-Eloi propose 130 langues différentes à l'apprentissage, mais seulement 4 en fiction : l'anglais, l'espagnol, l'italien et l'allemand. D'autres langues en faibles quantités s'y ajoutent en jeunesse (portugais, arabe, laotien, néerlandais, chinois, vietnamien, somalien, turc, breton, japonais, russe).

Bibliothèque de l'Heure Joyeuse (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Le fonds est conçu comme un gros fonds en anglais et un fonds symbolique dans les autres langues (allemand, arabe, espagnol, italien, japonais, portugais et russe).

Médiathèque Jean-Pierre Melville (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Le fonds asiatique est grossièrement composé pour moitié de chinois et pour moitié de vietnamien. Les deux langues sont représentées en jeunesse mais le fonds chinois est numériquement dix fois plus important que le fonds en vietnamien.

Les acquisitions en chinois se font en écriture « simplifiée » et « non simplifiée ». Cela traduit une ouverture vers l'édition de la Chine continentale : l'écriture « non simplifiée » est utilisée à Taïwan, Singapour et Hong-Kong. En Chine, différentes langues sont parlées, mais la langue écrite est la même pour tous depuis de nombreux siècles. Comme le mandarin est la langue officielle de la République populaire de Chine, c'est cette langue qui est représentée dans les méthodes de langues.

L'espace jeunesse de la bibliothèque propose aussi un peu d'anglais (méthodes, romans, et livres bilingues).

Des méthodes de langues, pour adultes, en khmer et en thaï sont aussi proposées.

Bibliothèque Germaine Tillon (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

90% du fonds en langues étrangères pour la jeunesse est en anglais. Il y a également un peu d'allemand, d'espagnol et de portugais.

Médiathèque Centre-ville de Saint-Denis (Réseau des médiathèques de Plaine Commune)

Ils souhaiteraient voir des langues africaines représentées.

Bibliothèque Robert Desnos (Montreuil)

La logique des achats en langues étrangères de Montreuil s'oppose à celle du réseau de Plaine Commune. Chez les seconds, ils vont vers une spécialisation des médiathèques sur une langue principale, alors qu'à Montreuil, l'idée est de proposer de nombreuses langues.

La bibliothèque propose un éventail de langues très large, bien qu'en très petites quantités. En jeunesse, une quinzaine de langues sont visibles, et sous l'intitulé « autres langues », on trouve une vingtaine d'autres langues. Plusieurs langues africaines sont représentées : shona, peul, koalib, kabye, bambara, fon, wolof, swahili. Dans les langues indiennes, le gujarati est représenté en plus de l'hindi et du tamoul. Une langue océanienne est présente, le wallisien. On note aussi une grande diversité dans les langues asiatiques : japonais, coréen, chinois, vietnamien, laotien, khmer.

Médiathèque André Malraux (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

Du russe a été ajouté à l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais et le polonais depuis peu chez les adultes et doit être mis en place en jeunesse en février 2014.

Médiathèque Olympe de Gouges (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

L'anglais et l'allemand sont majoritaires. Elle propose aussi de l'arabe, de l'espagnol, de l'italien et du portugais. Elle avait également du russe et de l'ukrainien, mais ces langues ont été transférées à Haute-pierre.

Bibliothèque Grand'Rue (Bibliothèques - médiathèques de Mulhouse)

La Bibliothèque Grand'Rue de Mulhouse s'intéresse principalement aux « langues européennes », en réalité au sens européen d'avant 1980. Ils commencent à acheter des livres jeunesse dans d'autres langues : « on essaie de développer petit à petit les autres langues également » et « on a un public quand même sur les langues de l'Europe de l'Est ». L'accent est mis en particulier sur le turc.

Réseau de la bibliothèque municipale de Lille

Moins de cinq langues sont présentes dans les fonds en langues étrangères pour la jeunesse dans le réseau lillois.

Médiathèque Intercommunale de Boège (Communauté de Communes de la Vallée Verte, Haute-Savoie)

La moitié des livres en langues étrangères sont en anglais, un quart en langues germaniques et 1/8^e en espagnol. Sinon, la bibliothèque propose moins d'une dizaine de livres en arabe, italien, japonais, portugais, roumain, russe et chinois.

b. Supports et typologies des documents

Bibliothèque Benjamin Rabier (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Le fonds chinois est constitué principalement de livres, d'albums, de contes, de BD, de romans, de documentaires, de revues et de méthodes papier. En revanche, ils ont peu de documents pour l'apprentissage du chinois. En anglais, ils ont principalement des albums, des méthodes et des livres d'apprentissage, pas de BD, et peu de romans. Il y a également un fonds documentaire en chinois sur l'éducation des enfants.

Le fonds arabe est constitué principalement d'albums et de livres de contes, mais aussi de quelques méthodes d'apprentissage, et de romans bilingues pour adultes. Les livres en allemand, espagnol et hébreu sont uniquement d'ordre parascolaire, sans fiction.

Ils n'ont pas de DVD à Benjamin Rabier et peu de CD. Ils ont très peu de livres lus, à l'exception de quelques textes en chinois disponibles au format MP3. Ils ont quelques méthodes d'apprentissage et quelques CD de musique en langues étrangères.

Bibliothèque Saint-Eloi (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

En dehors des albums, le fonds en langues pour la jeunesse propose des livres en anglais facile, des romans, des revues (*Chicos* en espagnol, *I Love English* et *Story Box* en anglais), et des livres sonores et comptines à la marge. 90% des documents de fiction sont des livres.

Dans le fonds adulte du Pôle de langues, on trouve des romans, des méthodes de langues en quantité, des dictionnaires et des manuels de grammaire

et d'orthographe. Il y a aussi quelques revues en langue étrangère dans la salle des revues : *The Economist*, *Der Spiegel*, etc. Les revues qui se trouvent au sous-sol dans le Pôle de langues sont plutôt des revues-méthode.

Bibliothèque de l'Heure Joyeuse (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Ils proposent des romans pour enfants et adolescents et des albums principalement. Ils n'ont pas d'œuvres en anglais adapté, car il s'agit de livres scolaires.

A la discothèque, on trouve des livres-CD, des CD, des méthodes de langues avec CD et des revues en langues étrangères avec CD. Il s'agit de chansons, d'histoires racontées et de méthodes.

Médiathèque Jean-Pierre Melville (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Le fonds chinois pour la jeunesse se compose principalement de livres, mais compte aussi des livres avec CD et des méthodes de langues sous différents supports. On y trouve des BD et particulièrement des mangas, de plus en plus présents : « les mangas sont très demandés ». Il y a aussi des albums et des contes. En revanche les documentaires sont minoritaires : ils prennent moins de place sur les étagères que les mangas. « Il n'y a pas spécialement de DVD jeunesse ». Avant, il y avait des CD et des cassettes de musique mais ces supports sont en baisse car il est difficile de s'en procurer. Enfin, il propose une revue pour les tout petits en chinois.

Dans le fonds chinois pour la jeunesse, le manga est prédominant, alors que dans le fonds chinois pour les adultes, on trouve à côté des romans, de l'histoire politique, des biographies et des sciences appliquées.

Bibliothèque Germaine Tillon (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Le fonds dits « langues étrangères » dans l'espace jeunesse est composé exclusivement d'albums. Mais il y a d'autres documents en langues étrangères classés avec les documentaires, en apprentissage des langues, notamment des romans lus et des livres sonores (c'est un fonds qui n'a que deux ans). Il y a peu de méthodes pour enfant à proprement dit. Ils proposent les revues en anglais *I Love English* et *I Love English Kids !* qui contiennent des CD. On trouve aussi des contes et musiques du monde avec les autres disques.

Dans le fonds du Pôle de langues destiné aux adultes, on trouve autant des documentaires que de la fiction divisée en nouveautés, classiques, BD, biographies et documents. Les documentaires sont principalement des méthodes de langues, mais aussi des manuels, des méthodes sur des sujets divers (*Your CV in english*), des lexiques scolaires (collection « Du mot à la phrase ») ou encore des méthodes sans CD/DVD.

Médiathèque Centre-ville de Saint-Denis (Réseau des médiathèques de Plaine Commune)

Le fonds en langues étrangères est surtout entendu comme une étagère-présentoir d'albums située à l'entrée de l'espace Jeunesse.

On trouve aussi des méthodes de langues pour enfant en nombre important et des livres bilingues, rangés avec les documentaires. Leur nombre ne cesse de s'accroître et là, les budgets sont en hausse, « du moins sont maintenus ». La plateforme numérique Medi@TIC propose aussi des ressources en apprentissage

des langues étrangères (méthode Rosetta Stone¹⁶¹), en français langue étrangère ainsi qu'en orthographe et grammaire française.

Ils n'ont pas de bande-dessinées en langues étrangères, mais cependant quelques bilingues intégrées aux autres BD.

Enfin, le bac des comptines lues et chantées présente des comptines étrangères, en versions originales. Les albums-CDs « Comptines et Chansons » des éditions Didier Jeunesse sont donnés en exemple comme étant de « belles » éditions, empruntées et utilisées pour les animations de l'Heure du Conte.

Bibliothèque Robert Desnos (Montreuil)

En jeunesse, le fonds comprend des albums, des CD, des méthodes pour enfants (*J'apprends l'Italien en chantant*, d'Assimil) et des revues (*I Love English Kid !*).

En jeunesse, les albums sont tous regroupés au même endroit. Les méthodes pour enfant, CD-Rom et CD de chansons et comptines sont rangés avec leurs supports respectifs.

Dans le fonds en langues étrangères pour les adultes, on trouve tant de la littérature que des livres pratiques.

Département jeunesse de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Le fonds est composé en majorité de livres : des albums, des romans faciles et des BD.

Ils ont quelques méthodes de langues en CD-Rom et des livres-CD rangés au même endroit : tout est regroupé dans les 400.

Bibliothèque de l'Alcazar (BMVR Marseille)

Le fonds en langues étrangères du département Jeunesse se compose de livres (albums, contes, romans, documentaires, BD), de textes lus et de livres CD pour les débutants, de quelques vidéos, de CD-Rom, de méthodes de langues et de revues (en allemand, anglais, arabe et espagnol).

La bibliothèque propose dans sa « Sitothèque jeunesse » des liens vers des sites en anglais et aussi un site en arabe. On y trouve aussi des ressources pour l'apprentissage des langues d'enseignement dans l'aide au devoir.

Médiathèque André Malraux (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

Le fonds en langues étrangères pour la jeunesse est constitué d'une majorité de livres de fiction : albums, premières lectures, romans, BD. S'y ajoutent des documentaires (surtout des méthodes de langues), ainsi que quelques livres-CD (chansons et comptines).

Le réseau des médiathèques de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg ne propose pas de ressources numériques en langues étrangères ou pour apprendre les langues étrangères qui soient spécifiques à la jeunesse. Toutapprendre.com est néanmoins accessible à un public large.

Médiathèque Olympe de Gouges (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

¹⁶¹ Le dépliant « Learn french, english or spanish in the libraries of Plaine Commune » édité par le réseau des médiathèques de Plaine Commune indique que la méthode *Rosetta Stone* est à destination des adultes et des adolescents, collégiens et lycéens.

Le fonds en anglais et allemand de la médiathèque se compose d'albums, de romans, de BD et de documentaires. Les autres langues représentent une petite quantité d'albums.

Médiathèque Philippe-Vial - bibliothèque municipale de Voiron

La bibliothèque propose aussi des méthodes de langues pour enfants au format CD-Rom, rangées à part. Elle est également abonnée à des revues en anglais, *I Love English*, *Today* et *Vocabulaire*.

Ils ne proposent pas de ressources électroniques. « On pourrait aussi se réapproprier [le fonds Langues étrangères] en numérique : les langues étrangères sont relativement présentes en applis numériques. C'est participatif. Mais si on se saisit de ça, on se dessaisit d'autre chose. »

Réseau de la bibliothèque municipale de Lille

Les fonds en langues étrangères du réseau comprennent des albums, des romans et récits, des bande-dessinées, des méthodes de langues, des DVD de fiction, des comptines et des CD de musiques du monde.

Les supports ne sont pas systématiquement renseignés dans les notices des documents : la responsable de la politique documentaire jeunesse au niveau du réseau n'a donc pas pu nous répondre sur ce point.

Médiathèque Intercommunale de Boëge (Communauté de Communes de la Vallée Verte, Haute-Savoie)

Il y a aussi des CD en langues étrangères et des périodiques en anglais: *I Love English Kids!*, *I Love English*, *Today*.

c. Le fonds comprend-il des langues régionales, la langue française des signes, le « français langue étrangère » (FLE) ?

Bibliothèque Benjamin Rabier (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Ils n'ont pas à proprement parler de langues régionales françaises, à l'exception du créole antillais.

Ils proposent du FLE et notamment une quarantaine de méthodes de français langue étrangère adaptées à des sinophones. Il s'agit principalement de méthodes pour adultes, bien qu'il y en ait quand même quelques unes à destination des collégiens et des lycéens. Ils ont également quelques collections en français facile, mais « pas terribles ».

Selon les bibliothécaires, l'utilisation de méthodes de FLE adaptées aux populations chinoises et tamoules est primordiale car ils ne parlent pas du tout le français lorsqu'ils arrivent en France, à la différence des émigrations arabes qui connaissent déjà des expressions simples en français.

Bibliothèque Saint-Eloi (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Ils ne proposent pas de FLE. Les usagers sont renvoyés vers la bibliothèque Faidherbe.

Le fonds en albums en langues étrangères comprend quelques titres en breton.

Médiathèque Jean-Pierre Melville (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Parmi les méthodes de langues mises à disposition pour la jeunesse dans le fonds chinois, on trouve des méthodes d'apprentissage du français pour sinophone.

Bibliothèque Germaine Tillon (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Il y a un besoin en FLE pour la jeunesse mais ils n'ont rien à proposer. Par exemple, le quartier accueille en ce moment des communautés asiatiques des Etats-Unis.

Médiathèque Centre-ville de Saint-Denis (Réseau des médiathèques de Plaine Commune)

La section Jeunesse propose des méthodes de FLE, « bien entendu ».

Bibliothèque Robert Desnos (Montreuil)

Ils n'ont pas de langues régionales.

Ils proposent du FLE, mais ils leur manque du FLE adapté à des langues spécifiques. Ils ont quelques livres en français facile, mais uniquement des classiques adaptés.

Département jeunesse de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Il n'y a pas de FLE pour la jeunesse, mais le département Langues et littératures en propose beaucoup.

Médiathèque André Malraux (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

Il y a des documents en FLE pour les adultes, mais il n'a pas été mentionné de documents en FLE destinés à un jeune public.

Médiathèque Philippe-Vial - bibliothèque municipale de Voiron

Il n'y a pas de documents en FLE pour la jeunesse.

Médiathèque Emile Zola (réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération)

« Les langues régionales, j'aurais tendance à dire que ça ne fonctionne pas ». Il y a des écoles qui enseignent l'occitan, mais elles ont leurs propres fonds.

d. Ouvrages bilingues ou multilingues

Bibliothèque Benjamin Rabier (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Il y a très peu d'éditions bilingues chinois-français, les éditions bilingues en chinois se font plutôt en direction de l'anglais. Il y a pourtant des demandes en livres bilingues pour le chinois et l'arabe, mais ils en ont peu, et les éditeurs en proposent peu.

Bibliothèque Saint-Eloi (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Le fonds pour la jeunesse en langues étrangères comprend quelques imagiers multilingues, des albums et des romans bilingues en petite quantité.

Bibliothèque de l'Heure Joyeuse (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Les livres bilingues sont intégrés aux collections en français. On trouve des imagiers bilingues dans le bac des imagiers, des romans bilingues dans les collections de fiction et des BD bilingues avec les BD. Il n'y a pas de mangas bilingues ou en version originale.

Le problème du classement des livres bilingues est réel. Mais qu'ils soient rangés avec les livres en français ou les livres en langues étrangères, ils ne sortent pas.

Médiathèque Jean-Pierre Melville (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Il y a des ouvrages bilingues en chinois pour les adultes et pour la jeunesse. Ce sont surtout des livres chinois-anglais, car ils sont plus faciles à trouver que ceux en chinois-français. En France, l'Harmattan publie quelques bilingues français-chinois pour la jeunesse.

Il n'y a pas de renvoi du fonds asiatique vers le fonds chinois et inversement quand un même titre est disponible dans plusieurs langues.

Bibliothèque Germaine Tillon (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Ils ont moins d'une dizaine d'albums bilingues, mais quelques-uns à la fois en version française et en version originale. Un fois seulement ils ont eu une demande sur un livre en bilingue.

Bibliothèque Robert Desnos (Montreuil)

La plupart des albums en langues rares sont en éditions bilingues ou trilingues. Sur les huit langues africaines représentées, seul le swahili n'est pas en édition bilingue.

Le problème des éditions bilingues, c'est que l'ordre des langues introduit une hiérarchie entre elles. On retrouve le même problème chez les éditions Didier Jeunesse.

Ils ont peu de livres bilingues chez les adultes.

Département Jeunesse de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Ils ont des comptines bilingues ou trilingues.

Espace « Babel », département Langues et littératures - bibliothèque de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Les livres bilingues sont mélangés au fonds Babel.

Bibliothèque de l'Alcazar (BMVR Marseille)

Les livres bilingues et unilingues sont rangés ensemble.

e. Traductions en français et fictions françaises traduites en langue étrangère

Bibliothèque Benjamin Rabier (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Ils ont quelques classiques français traduits en chinois.

Bibliothèque Saint-Eloi (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Le Pôle de langues n'achète pas de littérature française traduite, que des VO. La seule exception est constituée par quelques anciens *Astérix* et *Tintin* en langue étrangère.

Médiathèque Jean-Pierre Melville (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Ils achètent dans les fonds chinois pour les adultes et pour la jeunesse des classiques français ou anglais traduits en chinois. Nous avons vu par exemple sur les étagères des versions chinoises du *Petit Nicolas* de Sempé, *Tintin* d'Hergé ou le *Journal* d'Ann Frank. Ils ont également des best-sellers anglais traduits, comme *Twilight* de Stephenie Meyer disponible en chinois et en vietnamien.

Actuellement, il n'y a pas de fonds en français sur l'Asie à Melville mais « c'est quelque chose à faire à l'avenir ». Ils ont eu des retours de lecteurs sur la question.

Bibliothèque Robert Desnos (Montreuil)

Chez les adultes, quand les classiques et romans contemporains français sont traduits dans les langues couvertes par le fonds, ils les achètent (par exemple ils ont des romans d'Amélie Nothomb en polonais).

Médiathèque André Malraux (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

La responsable des acquisitions du pôle « littératures européennes » à destination des adultes précise qu'ils ne font pas d'acquisition de livres en langues étrangères traduits depuis d'autres langues (ex. : Umberto Eco traduit en anglais). La version originale est systématiquement recherchée.

2. CONSTITUTION DU FONDS, POLITIQUE DOCUMENTAIRE, PARTICIPATION DES USAGERS

a. Constitution du fonds « langues étrangères » pour la jeunesse

Bibliothèque Benjamin Rabier (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

La première bibliothèque du quartier - la bibliothèque Flandre - a ouvert dans les années 1970 et proposait des livres pour les adultes, la jeunesse et des CD. Dans les années 1990, il y a eu une répartition des fonds entre la bibliothèque Flandre qui s'est spécialisée dans les documents pour les adultes, la bibliothèque Stalingrad qui dispose de documents pour la jeunesse et d'une discothèque et enfin la bibliothèque Benjamin Rabier spécialisée dans la jeunesse.

Le fonds chinois de Benjamin Rabier a d'abord concerné uniquement la jeunesse. Ce n'est que plus tard qu'il s'est étendu au public adulte et adolescent.

Médiathèque Jean-Pierre Melville (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Le fonds chinois de Jean-Pierre Melville est le plus important du réseau. Il est présent à la médiathèque depuis son ouverture en 1989. Au début, elle a récupéré des documents en chinois déjà présents à la bibliothèque Italie.

La bibliothèque est implantée dans un quartier asiatique avec des populations chinoises, laotiennes et vietnamiennes. Le quartier a en effet accueilli dans les années 1970 de grandes vagues d'immigrations laotiennes,

cambodgiennes et vietnamiennes, dont des communautés chinoises qui vivaient dans ces pays. Il y a une forte communauté chinoise et de nombreux cours de chinois y sont donnés.

Médiathèque Centre-ville de Saint-Denis (Réseau des médiathèques de Plaine Commune)

La constitution du fonds d'albums en langues étrangères pour la jeunesse est assez récent, avec un effort financier plus conséquent consenti il y a quelques années afin de constituer un fonds de base.

Espace « Babel », département Langues et littératures - bibliothèque de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Jusqu'en 2007, les livres en VO du département étaient mélangés aux livres étrangers en VF : le tout suivait un classement par pays. « Rien ne permettait de les distinguer à part le titre ». Certains empruntaient de la VO à la place de la VF et inversement. En 2008-2009, les VO ont été extirpés du fonds et placés à côté de la VF de chaque pays. C'était plus clair, mais toujours lourd pour les lecteurs qui cherchaient de la VO. L'anglais notamment était éparpillé entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Irlande, le Canada, etc.

En 2012, le département a fait l'objet d'un CRM¹⁶² qui a permis la création de « l'espace Babel ». Les livres en VO, en FLE et tous les « 400 » ont été retravaillés, réunis. Un budget de 10 500 euros a permis un réassort important en fiction et en documentaire (FLE, 400 et TOEIC/TOFL). Désormais les livres en VO sont réunis par langue, mais à l'intérieur de chaque langue toujours classés par pays. « Les gens sont très contents ». Mais la bibliothécaire fait remarquer qu'il n'y a pas de distinction par genre (policier, SF, etc.).

Fonds chinois - bibliothèque de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Le fonds chinois existe depuis les années 1970. Il a été constitué par le transfert des collections de l'ancien Institut franco-chinois de Lyon. Il a ensuite bénéficié de dons de bibliothèques de sinologues. Il est enrichi régulièrement par des échanges de documents avec des bibliothèques chinoises et taïwanaises.

Médiathèque André Malraux (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

Un fonds en langues étrangères existe à André Malraux depuis son ouverture en 2008, pour les adultes et pour la jeunesse. Le fonds est orienté vers les langues européennes depuis l'origine.

Le fonds initial est toujours théoriquement en constitution puisque les acquisitions se font sur des budgets d'investissement jusqu'en 2014.

Médiathèque Olympe de Gouges (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

¹⁶² Centre de responsabilité municipal.

Le médiathèque est très ancienne¹⁶³ et l'historique de la constitution du fonds en langues étrangères n'est pas clairement établi. Deux événements ont été évoqués comme fondateurs dans le développement du fonds, bien qu'ils n'en constituent pas nécessairement l'origine. Tout d'abord, la bibliothèque a bénéficié d'un don d'albums en anglais lors de la fermeture de la bibliothèque du British Council¹⁶⁴.

L'exposition en 1995 de l'artiste japonais Katsumi Komagata¹⁶⁵ a constitué un second événement marquant dans le développement du fonds étranger de la médiathèque du Centre-ville. Des ateliers ont été organisés à cette occasion avec l'auteur et le Consulat japonais a alors fait don à la bibliothèque d'une cinquantaine d'albums. Ceux-ci ont été depuis déplacés au Centre de l'illustration de la médiathèque André Malraux.

Bibliothèque Grand'Rue (Bibliothèques - médiathèques de Mulhouse)

La bibliothèque de Grand'Rue a bénéficié il y a une vingtaine d'années d'un don de petits romans pour la jeunesse en turc de la part d'une association. Cependant, ce don n'a pas été développé et ne constitue pas ainsi un événement charnière dans le développement du fonds.

Selon la bibliothécaire en charge des langues étrangères, le fonds s'est effectivement développé au début des années 1990, mais en direction de l'allemand et autour du développement des classes bilingues.

Médiathèque Emile Zola (réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération)

Le fonds est récent puisque la « médiathèque centrale d'agglomération » Emile Zola a ouvert ses portes en 2000. Les ouvrages en langues étrangères pour la jeunesse ont bénéficié dès 2000 d'un don du Consulat britannique. Les acquisitions se sont ensuite faites « au fil du temps », jusqu'à un deuxième don en 2011-2012. La médiathèque Emile Zola a alors bénéficié du fonds d'une bibliothèque américaine associative de Montpellier qui a fermé récemment.

Réseau de la bibliothèque municipale de Lille

La présence d'ouvrages en langues étrangères dans les bibliothèques de Lille remonte à la création des dernières bibliothèques du réseau (il y a 10 ou 15 ans). Pour les bibliothèques plus anciennes, le fonds en langues étrangères s'est constitué lorsque la production éditoriale s'est étoffée. Cet effort sur les langues étrangères pour la jeunesse a fait suite à une forte demande du public, notamment depuis l'enseignement d'une langue à partir du CE2.

b. Message politique et grandes orientations des bibliothèques

Bibliothèques de la ville de Paris

¹⁶³ La médiathèque Olympe de Gouges s'appelait « Médiathèque Centre-ville » avant 2012. La dite médiathèque Centre-ville est elle-même l'héritière de l'ancienne bibliothèque municipale. Voir : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1977-11-0625-001>.

¹⁶⁴ Selon l'article de 1998 de Jérôme Kalfon « Le British Council ou l'évolution permanente », la fermeture du British Council de Strasbourg et le transfert de ses fonds à la bibliothèque municipale daterait des années 1980 : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/45898-le-british-council-ou-l-evolution-permanente.pdf>.

¹⁶⁵ Voir article de CURTIL, Sophie, « Katsumi Komagata : des livres pour grandir », in *La Revue des livres pour enfants*, n°161, 1995. Disponible en ligne : http://lajoieparleslivres.bnf.fr/~simclient/consultation/binaries/stream.asp?INSTANCE=JOIE&EIDMPA=PUBLICATION_3665.

Aucun message politique ou volonté affirmée perçue en faveur des langues étrangères, qu'il s'agisse de la direction des bibliothèques ou de la ville de Paris.

A Benjamin Rabier, les bibliothécaires font la remarque qu'ils n'ont aucun contact avec l'adjointe au maire responsable de la diversité culturelle.

L'ensemble des bibliothécaires rencontrés a fait état d'un certain éloignement vis-à-vis de la politique générale menée par le réseau. A Saint-Eloi, il s'agit même d'une incompréhension face à la baisse des budgets alloués au fonds Langues étrangères (de 8000 à 3500 euros en deux ans), pourtant très emprunté.

Médiathèque Centre-ville de Saint-Denis (Réseau des médiathèques de Plaine Commune)

Sans que les bibliothécaires aient évoqué précisément une implication politique en faveur des langues, leur répartition sur le réseau témoigne d'une prise en compte de la question. Le tamoul est développé principalement à La Courneuve, le turc à Stains, le chinois à Aubervilliers et l'arabe à Epinay-sur-Seine et Saint-Denis.

La médiathèque Centre-ville de Saint-Denis a connu pendant quelques années un effort financier pour les langues étrangères en jeunesse, avant de revenir à un budget plus modeste.

Bibliothèque Robert Desnos (Montreuil)

La ville travaille beaucoup sur la question de l'apprentissage du français et le message politique est fort.

La problématique des langues étrangères recoupe celle des communautés. L'ancienne directrice de la bibliothèque, Christine Tabah, a notamment travaillé sur la place à donner aux populations immigrées étrangères dans les collections et les services de la bibliothèque.

La question que se pose l'équipe de la bibliothèque qui travaille sur les publics non-francophones est la suivante : est-ce que cela a du sens de proposer des collections étrangères à un public non-francophone ? Une des réponses apportées est de leur proposer à la fois d'apprendre le français et de maintenir un contact avec leur culture d'origine.

Bibliothèque municipale de Lyon

Le projet d'établissement de la BML exprime une volonté d'ouverture à l'international, en phase avec les ambitions internationales de la ville et de la communauté urbaine de Lyon. C'est l'aboutissement d'une stratégie lyonnaise par rapport à l'Asie très ancienne, héritée du temps des soieries.

L'attribution il y a quelques années de deux postes de bibliothécaires au fonds chinois de la Part-Dieu témoigne de l'enjeu de ce fonds dans les relations que veut entretenir la ville de Lyon avec la Chine (il s'agissait avant d'un mi-temps d'assistant). On retrouve cela aussi dans les partenariats développés entre la BML et plusieurs bibliothèques chinoises et taïwanaises : partenariats officialisés en 2013 avec les bibliothèques de Canton et de Shanghai, un accord signé entre la bibliothèque municipale de Taipei et le secteur jeunesse de la Part-Dieu, mais aussi des partenariats plus informels avec Pékin et la bibliothèque nationale de Taïwan.

Les fonds en langues étrangères destinés aux enfants, aux jeunes et aux adultes sont actuellement en mutation. Chez les adultes, la littérature en langue étrangère a été au centre d'un projet important (un CRM) qui a abouti à la création de l'« espace Babel ». Il est prévu d'étendre le concept dans les bibliothèques de quartier et à l'espace jeunesse de la Part-Dieu. « On aimerait bien faire un mini Babel » (bibliothécaire responsable des acquisitions en langues étrangères du département jeunesse).

Bibliothèque de l'Alcazar (BMVR Marseille)

Les langues étrangères sont présentes en jeunesse depuis l'ouverture en 2004 de la bibliothèque de l'Alcazar¹⁶⁶. Cependant la politique d'acquisition suivie lors de la constitution du fonds initial était tournée uniquement vers les langues dites d'étude (anglais, allemand, espagnol, italien). Un réajustement en faveur des langues présentes à Marseille et dans le quartier de Belsunce a été effectué par les bibliothécaires jeunesse par la suite.

Il y a également un réajustement vers moins de classiques et plus de nouveautés.

L'enjeu à la bibliothèque, c'est de faire coexister des publics et des pratiques différents : « Le challenge en Jeunesse, c'est de faire cohabiter tous ces publics de façon à ce qu'ils ne s'excluent pas ».

Médiathèque André Malraux (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

La présence des langues étrangères, en particulier européennes, a été voulue lors de la création d'André Malraux par la tutelle politique. Le choix des langues a été influencé par une étude statistique sur la population de nationalité étrangère de la ville de Strasbourg : des populations portugaises et polonaises importantes ont été mises en relief. Le portugais et le polonais ont donc été ajoutés aux quatre langues déjà prévues (anglais, allemand, espagnol, italien). Le russe a été ajouté récemment, bien qu'il s'agisse d'une langue européenne hors de l'Union européenne, suite à des demandes répétées du public. A l'exception du portugais, ce sont aussi les langues enseignées au lycée international de Strasbourg.

Pour les adultes, il s'agissait au début de créer un pôle d'excellence en littératures européennes. Cette orientation est toujours valable en 2013, mais s'est élargie aux langues européennes publiées hors de l'Europe (anglais étasunien ou portugais brésilien, par exemple) et à quelques langues extra-européennes. L'allemand est particulièrement mis en avant à cause de la proximité de la frontière avec l'Allemagne et du fort bilinguisme franco-allemand en Alsace.

Médiathèque Olympe de Gouges (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

La médiathèque Olympe de Gouges ne ressent pas de volonté politique particulière concernant les langues étrangères. Cependant, lors d'une visite récente à la médiathèque, la conseillère à la culture de la communauté urbaine de Strasbourg a suggéré que les langues étrangères soient placées ailleurs dans l'espace, montrant ainsi un intérêt pour la question.

Médiathèque Philippe-Vial - bibliothèque municipale de Voiron

¹⁶⁶ <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0058-010M>.

« Dans les bibliothèques municipales, on répond à des demandes politiques. En ce moment, c'est la mise en place d'une offre de livres numériques ». Les langues étrangères ne sont une priorité ni au niveau de la bibliothèque, ni au niveau de la ville.

Médiathèque Emile Zola (réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération)

A première vue, il n'y a pas de message fort énoncé de la part de la direction de la bibliothèque ou des autorités politiques en direction des langues étrangères. Celles-ci sont cependant intégrées au système des acquisitions concertées au niveau du réseau et les bibliothèques s'associent annuellement au salon du livre « La Comédie du livre » qui met à l'honneur la littérature d'un pays : la bibliothèque participe à l'évènement qui se déroule en dehors de ses murs, et consent à des acquisitions supplémentaires dans la langue du pays concerné.

c. Questions de politique documentaire : formalisation, concertation au niveau du réseau, entre les responsables Langues jeunesse et adulte, évolutions, etc.

Réseau des bibliothèques de la ville de Paris

Politique documentaire de chaque bibliothèque

A Jean-Pierre Melville, les budgets des fonds asiatiques se maintiennent, mais ils peuvent difficilement aller vers une extension du fonds : il y a un manque de place qui se ressent déjà. Ils sont en marché avec la librairie parisienne Le Phénix. Auparavant, celle-ci faisait des sélections que les bibliothécaires allaient voir sur place. Mais depuis un an, le Phénix a changé de politique et demande aux bibliothécaires de fournir des listes. Cela fonctionne bien pour les acquisitions adultes mais pose problème pour la jeunesse.

Il n'y a pas de politique documentaire arrêtée à Jean-Pierre Melville sur les fonds asiatiques : « c'est encore assez souple, même si on essaie de suivre des principes ». Par exemple, ils essaient d'équilibrer les regards sur l'histoire de la Chine.

Au Pôle de langues de Saint-Eloi, ils essaient de maintenir un équilibre entre les classiques et les nouveautés et d'avoir un fonds pas trop vieilli ou jauni. Au sujet des classiques, la question est de savoir s'il faut racheter les classiques, même s'ils ne sortent pas beaucoup. Chez les adultes, ils achètent certes des policiers, mais pas seulement. En dehors des méthodes de langues, ils n'ont aucun ouvrage en plusieurs exemplaires. C'est à la fois par manque de place (les étagères de fiction étrangères sont pleines), mais aussi parce qu'il « y a tellement de choses qui paraissent qu'on veut avoir autre chose ».

La section jeunesse de Germaine Tillon essaie de favoriser le côté plaisir à l'aspect pédagogique dans l'achat des langues étrangères. Sinon, la politique documentaire suit celle du Pôle de langue de la bibliothèque.

A la bibliothèque de l'Heure Joyeuse, les acquisitions sont divisées par typologies, pas par langue. Les bibliothécaires en charge des acquisitions des romans et des albums se chargent également des langues étrangères. Le fonds n'est pas une priorité : « Notre première mission c'est de soutenir la culture française, en deuxième de valoriser les autres ».

Coopération au niveau du réseau

Pour les acquisitions en anglais, le SDE (Service central « du Document et des Echanges ») envoie tous les ans deux listes dans lesquelles les bibliothécaires peuvent faire leurs choix. Les livres arrivent ensuite équipés dans les bibliothèques. Le SDE envoie aussi des listes pour le chinois et l'arabe, mais à une périodicité variable.

A la bibliothèque Saint-Eloi, ils essaient de compléter ce que les autres bibliothèques n'ont pas, « pour attirer le public à Saint-Eloi ».

Le chinois et l'arabe sur le réseau

En dehors des pôles de langues, certaines bibliothèques proposent des fonds en langues étrangères spécialisés. Dans les années 1980, la bibliothèque Couronne s'est spécialisée dans la langue arabe et Jean-Pierre Melville dans les langues asiatiques¹⁶⁷.

Pour les langues asiatiques, une carte documentaire s'est dessinée au fil des années. La bibliothèque Jean-Pierre Melville dispose du fonds le plus important, principalement en chinois et en vietnamien, pour les adultes et pour les enfants. Pour le chinois, la politique documentaire et les échanges relèvent plutôt d'une accumulation de pratiques, mais à terme, il y a une volonté d'aboutir à une politique concertée au niveau du réseau. La création de fonds tournants est pour l'instant impossible au niveau du réseau. Les tentatives d'instaurer des fonds complémentaires en chinois relèvent plus du « bricolage ».

A part Jean-Pierre Melville et Benjamin Rabier, Marguerite Yourcenar propose du chinois pour les adultes, et Marguerite Audoux, Hergé, Marguerite Yourcenar et François Villon pour la jeunesse. A Marguerite Audoux, le fonds est en accroissement.

Médiathèque Centre-ville de Saint-Denis (Réseau des médiathèques de Plaine Commune)

La médiathèque est en train de mettre en place une politique documentaire formalisée¹⁶⁸. Au niveau du réseau des médiathèques de Plaine Commune, de grandes orientations ont été dessinées pour les langues étrangères qui tendent à des spécialisations des médiathèques sur des langues en particulier. D'autre part, une mutualisation des commandes a été mise en place au niveau du réseau depuis 2007-2008, notamment pour les langues étrangères. Les acquisitions sont divisées en support, et ne prennent pas en compte la division Adultes/Jeunesse. Seules les commandes d'albums sont spécifiques à la jeunesse puisque les sections pour adultes n'en acquièrent pas.

Au niveau du réseau interne des bibliothèques de la ville de Saint-Denis, les bibliothécaires souhaitent mettre en place des échanges d'albums en langues étrangères entre les bibliothèques, « pour renouveler » les fonds.

Bibliothèque Robert Desnos (Montreuil)

Quel type de collection dans une bibliothèque publique en langues étrangères ? A Montreuil, l'idée suivie est de constituer de mini-bibliothèques

¹⁶⁷ La bibliothèque Jean-Pierre Melville, inaugurée en 1989, a continué la spécialisation dans les langues asiatiques inaugurée par la bibliothèque Italie dans les années 1980.

¹⁶⁸ Nous avons pu rencontrer au cours de cet entretien la responsable de la politique documentaire des bibliothèques de Saint-Denis.

dans la bibliothèque. Dans chaque langue on peut trouver de la littérature, des documentaires, des guides sur Paris, etc. Cette politique est valable pour les documents destinés aux adultes.

Il n'y a pas de politique documentaire formalisée à Montreuil, mais des idées générales et des pratiques partagées.

Réseau de la Bibliothèque municipale de Lyon

Politique documentaire de chaque département de la Part-Dieu

Le département jeunesse de la Part-Dieu échange tous les ans 30 livres avec la bibliothèque de Taipei en Chine. En 2014, la tenue de l'IFLA à Lyon va être l'occasion pour le département jeunesse de développer les langues étrangères. Un budget exceptionnel devrait lui être alloué. L'anglais, l'espagnol, l'italien et l'arabe devraient être mis en avant.

Les échanges de livres entre le fonds chinois de la Part-Dieu et les bibliothèques partenaires de Shanghai et Canton se sont ajustés depuis deux ans en fonction des champs documentaires couverts par la bibliothèque de la Part-Dieu.

Les acquisitions du fonds chinois se bornent à la production éditoriale des XX^e et XXI^e siècles.

La politique documentaire du département Langues et littératures est moins élitiste pour les achats en VO que pour les achats en VF. Ils essaient de mêler des classiques, des livres dits faciles d'accès et les nouveautés des rentrées littéraires.

Coopération au niveau de la Part-Dieu et du réseau

Pour les acquisitions en jeunesse « au niveau du réseau, nous faisons des offices en langues étrangères ». Le département Langues et littératures coopère avec le département Jeunesse pour la lecture de l'office des grands adolescents.

Le fonds chinois de la Part-Dieu entretient des relations avec les différents départements de la Part-Dieu en fonction des sollicitations : « on essaie d'y répondre si c'est possible ». Il essaie aussi dans ses choix de se faire l'écho des points forts de la BML, comme le genre. En 2014, pour le cinquantenaire des relations diplomatiques franco-chinoises à Lyon, il coordonne la mise en valeur des collections sur la Chine dans tous les départements de la Part-Dieu et la rédaction de « Points d'actu ».

La relation entre le fonds chinois et le département Jeunesse porte principalement sur une aide apportée par le premier au second pour le catalogage des livres reçus via le partenariat avec la bibliothèque de Taipei. Des « heures de la découverte » sur des livres chinois ont aussi été organisées à destination d'un public familial.

Le fonds chinois entretient aussi des relations suivies avec le département « Langues et littératures » de la Part-Dieu. Les livres en chinois acquis sur les budgets de ce département sont en pratique achetés par les bibliothécaires du fonds chinois qui apportent leur avis sur les choix à faire, et effectuent les acquisitions et le travail de désherbage. La répartition des achats entre les deux fonds ne pose pas de problème puisque le fonds chinois propre est patrimonial et non empruntable : le fonds chinois n'achète pas de littérature, à l'exception

des classiques ou des prix Nobels. Il intègre ensuite une partie des livres désherbés en « Langues et littératures ».

Le département jeunesse de la Part-Dieu et les secteurs jeunesse des bibliothèques du réseau ne se concertent pas pour l'instant sur la question des langues étrangères. La tendance va vers une politique documentaire générale sur les langues au niveau du réseau, avec l'idée de prioriser certaines langues pour l'ensemble du réseau et d'aller vers moins d'éparpillement. Il y a également un projet de rotation des fonds en langues étrangères adulte et jeunesse sur chaque secteur de Lyon (autour des médiathèques du 4^e arrondissement, du Bachut, de Vaise, etc.). Mais le projet n'a pas encore été discuté au niveau du réseau.

Bibliothèque de l'Alcazar (BMVR Marseille)

La question de la concertation documentaire au niveau du réseau n'a pas été évoquée. Cependant, il a été fait mention de fonds en anglais pour la jeunesse dans les bibliothèques de quartier de Bonnevaïne et du Merlan.

Réseau des médiathèques de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg

Politique documentaire de chaque bibliothèque

A l'intérieur de chaque médiathèque visitée, il s'opère une concertation informelle entre les acquéreurs pour la jeunesse et pour les adultes sur la tranche adolescente 14-20 ans.

Coopération au niveau du réseau

Actuellement, seul un état des lieux de la répartition des langues sur le réseau a été effectué. Les bibliothécaires d'André Malraux ou d'Olympe de Gouges sont « en attente » d'une cartographie plus poussée des langues étrangères sur le réseau, et notamment d'une politique d'acquisition concertée.

Il n'y a pas de réels liens entre les fonds jeunesse du réseau et le Centre de l'illustration. Dans la mesure où ce dernier n'est pas ouvert au prêt, les usages sont donc différents et des doublons se forment nécessairement. Le Centre de l'illustration n'a pas de politique d'acquisition spécifique envers les langues étrangères : l'illustration prime sur le texte. Dans le cas d'éditions étrangères, l'acquisition de la version originale ou de la version française est rarement volontaire, dépendant des occasions qui se présentent. En revanche, un soin particulier est apporté à la représentation dans le fonds de la diversité de l'illustration au niveau mondial, ce qui entraîne par conséquence la présence d'albums en langues étrangères.

Coopération transfrontalière

Le réseau strasbourgeois n'entretient pas de liens importants avec l'Allemagne, à l'inverse d'autres bibliothèques alsaciennes. La ville de Kehl, en Allemagne mais dans l'influence urbaine de Strasbourg, a une bibliothèque « modeste », non intégrée au réseau de Strasbourg. Cependant, ils maintiennent avec elle un « contact permanent », sans relation formalisée pour l'instant. Elle leur offre notamment un appui pour les acquisitions en littérature jeunesse allemande (fourniture d'une liste des livres qui sortent le plus à Kehl). Enfin, une librairie de Kehl a déjà été leur fournisseur pour l'allemand.

Réseau des Bibliothèques-Médiathèques de Mulhouse

Les bibliothèques et médiathèques de Mulhouse fonctionnent en réseau, avec notamment une navette et la possibilité de réserver et faire venir des documents d'autres bibliothèques. Cette organisation va de pair avec une politique documentaire menée au niveau du réseau.

Les ouvrages en allemand pour les enfants ont été concentrés sur les bibliothèques présentes dans des quartiers où se trouvent des écoles bilingues français-allemand. C'est le cas notamment de la bibliothèque de Dornach qui ne propose en langues étrangères pour la jeunesse que de l'allemand.

Une fois par mois a lieu un échange avec le bibliobus de Freiburg.

Médiathèque Philippe-Vial - bibliothèque municipale de Voiron

Il y a eu une vacance de plusieurs mois à la direction de la bibliothèque ce qui a entraîné l'absence de grandes lignes directives. La fiction surtout a été mise en avant. Il n'y a pas de politique documentaire spécifique en direction du fonds en langues étrangères pour la jeunesse si ce n'est la volonté de garder le fonds. En musique, ils ont une politique documentaire tournée vers les musiques du monde.

Les responsables des acquisitions en langues étrangères se concertent sur la question des doublons entre fonds jeunesse et fonds adulte.

« C'est un fonds qui est complètement à l'abandon, je trouve (...). Il mériterait plus d'attention. (...) Un vrai fonds en langue étrangère doit répondre à tellement de critères. (...) Si j'avais le temps, j'en ferais une priorité. »

Réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération

Le réseau comprend 14 médiathèques. Interrogée sur les fonds en langues étrangères pour la jeunesse dans les autres médiathèques, la responsable des acquisitions jeunesse de la médiathèque centrale Emile Zola répond : « je pense que toutes les médiathèques en ont, mais ils sont plus petits ».

Il y a des commission d'acquisition thématiques au niveau du réseau, dont les langues étrangères pour la jeunesse.

Réseau de la bibliothèque municipale de Lille

Aucune politique d'acquisition concertée au niveau du réseau n'a été évoquée. En 2014, un état des lieux sur le réseau est prévu, qui sera suivi d'une étape de désherbage et d'acquisition. L'objectif de cette opération est de rendre la collection plus dynamique et plus visible.

d. Participation des usagers et des partenaires à la constitution du fonds : cahiers de suggestions, dons d'usagers, dons d'institutions, etc.

Bibliothèques de la ville de Paris

Il existe des cahiers de suggestions dans toutes les bibliothèques interrogées. Ils sont utilisés pour les langues étrangères, parfois en jeunesse, et coexistent avec des suggestions orales. Mais les délais d'attente sont trop longs pour que ces outils soient adaptés aux langues étrangères : selon les langues, il y a entre une et deux commandes annuelles (pour l'anglais comme pour le chinois).

A Jean-Pierre Melville, la présence de bibliothécaires capables de s'exprimer en chinois et en vietnamien permet de recueillir les envies des usagers. Ils constatent également que le cahier de suggestions sert de plus en plus. A Benjamin Rabier, ils ont eu pendant deux ans la présence hebdomadaire d'une médiatrice chinoise (d'une association du 19^e arrondissement de Paris) qui recueillait les besoins et leur a permis de globalement mieux connaître leur public.

Les dons sont acceptés de façon inégale selon les bibliothèques. « Normalement, on n'est pas censés les accepter. Mais il y a une tolérance sur les langues étrangères ». A Jean-Pierre Melville, ils reçoivent « beaucoup » de dons, de la part d'étudiants étrangers ayant fini leurs études et qui rentrent chez eux. A la bibliothèque Andrée Chédid, ils ont eu des dons de livres en japonais par des cadres qui rentraient au Japon.

A Benjamin Rabier, ils ont obtenu de l'aide pour les achats en hébreu de la part de l'ambassade d'Israël et de la Bibliothèque de l'alliance israélite universelle.

Médiathèque Centre-ville de Saint-Denis (Réseau des médiathèques de Plaine Commune)

Le cahier de suggestions est très peu utilisé en jeunesse pour des demandes concernant des achats en langues étrangères. Le recueil des besoins est surtout oral, lors des opérations de prêt-retour. Le bibliothécaire fait remarquer une difficulté inhérente au cahier de suggestions pour les langues étrangères : il s'agit d'un moyen de communication écrit, donc difficilement accessible pour des populations qui ne lisent pas et n'écrivent pas le français. Egalement, comme il n'y a qu'une commande annuelle pour les livres en langues étrangères, le délai entre le moment où un usager fait une demande, et celui où il peut disposer du livre peut être très long.

Bibliothèque Robert Desnos (Montreuil)

La bibliothèque recueille les suggestions de lecteurs par les cahiers de suggestions et oralement.

Faire appel aux lecteurs de façon plus institutionnelle est vu comme un risque potentiel : c'est le problème de la fiabilité des avis de non-professionnels dans des langues que ne maîtrisent pas les bibliothécaires. La bibliothèque y a recours parfois cependant, pour le tamoul par exemple. Mais la bibliothèque de Montreuil reste sous le spectre des accusations perpétrées contre elle, d'être pro-islamiste, en raison de ses collections en arabe.

Les dons sont acceptés.

Département Jeunesse de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Les dons pertinents sont acceptés.

Il n'y a pas particulièrement de participation des usagers.

Ils ont des demandes « orales » d'usagers cherchant des livres dans des langues qu'ils n'ont pas.

Espace « Babel », département Langues et littératures - bibliothèque de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Le cahier de suggestions est utilisé pour la VF comme pour les VO. En général, ils essaient de satisfaire les demandes.

Ils acceptent les dons s'ils sont en bon état. Ils ont eu un don du British Council.

Bibliothèque de l'Alcazar (BMVR Marseille)

La solution « cahier de suggestions » est évoquée plusieurs fois lors de l'entretien. Dans l'ensemble, la réponse apportée est positive.

La bibliothèque a bénéficié d'un don de l'ambassade des Etats-Unis en 2011 et devrait prochainement en recevoir un autre de Shanghai.

Médiathèque André Malraux (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

Un service de suggestions aux usagers est mis en place à André Malraux, sous la forme d'urnes dispersées dans les espaces. La bibliothèque s'engage à fournir le document demandé dans les 48 heures à l'utilisateur. Cela fonctionne aussi avec les langues étrangères et ils n'ont pas particulièrement de problèmes à obtenir les documents dans les délais.

Ils reçoivent régulièrement des dons d'ambassades, surtout du Portugal et de l'Italie.

Bibliothèque Grand'Rue (Bibliothèques - médiathèques de Mulhouse)

Les dons d'utilisateurs sont acceptés mais sont soumis à une réglementation arrêtée au niveau de la bibliothèque. Des flyers expliquent les conditions d'acceptation des prêts : documentaires de moins de 2 ans, fictions et CD de moins de 5 ans, etc. Pour les langues étrangères, seule la fiction est acceptée, en langues anglaise et allemande.

Médiathèque Philippe-Vial - bibliothèque municipale de Voiron

Ils n'ont pas de cahier de suggestions, mais ont « quand même » des suggestions orales. En fait, il s'agit plutôt de remarques globales sur le fonds : *pourquoi vous n'avez pas [tel livre] ?*

La mise en place très récente du SIGB Afi Nanook devrait permettre d'effectuer des suggestions en ligne.

Médiathèque Emile Zola (réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération)

Quand des demandes sont formulées via le cahier de suggestions, les bibliothécaires s'efforcent d'y répondre positivement. Sinon, ce sont les bibliothécaires en salle qui font remonter les « attentes ou frustrations » des usagers.

e. Difficultés linguistiques et techniques propres aux fonds en langues étrangères

Réseau des bibliothèques de la ville de Paris

Compétences linguistiques

Les bibliothèques de Couronne et de Jean-Pierre Melville ont des bibliothécaires avec des compétences linguistiques en arabe, chinois et vietnamien qui apportent leur soutien aux autres bibliothèques, notamment sur les choix en matière d'acquisition et pour le catalogage. A Benjamin Rabier cependant, ils ont suffisamment de connaissances pour cataloguer. Une autre bibliothécaire est responsable à Jean-Pierre Melville du fonds vietnamien, avec également des compétences linguistiques en vietnamien.

A Jean-Pierre Melville, ils ont des difficultés à recruter des bibliothécaires statutaires qui ont des compétences linguistiques suffisantes. La limitation des concours à la nationalité française ou européenne des candidats pose problème pour le cas des langues orientales ou asiatiques. A Jean-Pierre Melville, les deux bibliothécaires en charge des fonds chinois et vietnamien sont embauchés sur des contrats à durée déterminée. Une troisième personne aide à l'équipement et au rangement mais ne connaît ni le vietnamien, ni le chinois. Enfin, les acquisitions des méthodes de langues sont effectuées par un troisième acquéreur.

Acquisitions

Pour le choix des livres en chinois, la bibliothèque Jean-Pierre Melville s'appuyait beaucoup sur les sélections de leur fournisseur (librairie le Phénix). Depuis un an, la librairie leur demande à la place de fournir des listes, ce qui pose des problèmes en jeunesse. Les bibliothécaires de Jean-Pierre Melville et de Benjamin Rabier essaient de trouver des sites web de bibliothèques chinoises pour s'inspirer de leurs coups de cœur.

Les acquisitions en anglais qui passent par le SDE concernent surtout les « hardback » (couverture dure) car les « paperback » (livres de poche) paraissent plus tard. Or les lecteurs empruntent plus les « paperback » parce qu'ils sont plus légers. La bibliothèque Saint-Eloi est donc parfois amenée à commander en « paperback » chez Dawson des titres qui se trouvent en « hardback » sur la liste du SDE.

Catalogage

Le SIGB du réseau a des difficultés à importer des notices en caractères non européens.

Pour le chinois sur le réseau parisien, aucune notice n'est récupérée.

Médiathèque Centre-ville de Saint-Denis (Réseau des médiathèques de Plaine Commune)

Les acquisitions en chinois et en tamoul sont compliquées car elles ne peuvent être passées dans le marché langues étrangères. Ils ont un seul fournisseur qui ne propose que très peu de chinois et de tamoul. Ils passent alors par des librairies parisiennes spécialisées, mais le hors-marché est limité et il n'y a pas que les langues étrangères concernées par ces procédures hors-marché.

Le problème de la formation des bibliothécaires en langues étrangères n'a pas été évoqué pour les acquisitions et le catalogage. En revanche, cela a été indiqué comme un facteur handicapant pour mener des animations en langues étrangères.

Bibliothèque Robert Desnos (Montreuil)

Les langues non européennes sont très mal gérées par le catalogue. Il est à la fois difficile de les cataloguer, de les lire, et d'y entrer une requête. Le copier-coller pose problème en arabe puisqu'il entraîne une inversion des caractères en fonction du sens de lecture. Ils sont notamment en train d'acheter un clavier arabe pour faciliter la saisie des requêtes.

Sur le catalogage en général, « l'idéal serait d'avoir une notice en bilingue ». Il y a une volonté au niveau des bibliothèques de Seine-Saint-Denis d'échanger les notices en langues étrangères, mais ce n'est pas encore en place.

Les fournisseurs en documents et la rigidité du marché sont pointés comme des freins. Il est notamment difficile de trouver du roumain. D'autre part, ils sont obligés de faire confiance aux libraires pour les langues qu'ils ne maîtrisent pas.

La différence physique entre les albums édités à l'étranger est importante, ils sont souvent de mauvaise qualité. Mais des éditeurs, notamment en arabe, ont beaucoup amélioré leur offre.

Département jeunesse de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Les compétences linguistiques en chinois ne posent pas problème puisqu'il y a deux bibliothécaires sinophones à la Part-Dieu. Une seule personne en revanche sur le réseau est capable de cataloguer en arabe et n'est que peu disponible pour cette activité.

Espace « Babel », département Langues et littératures - bibliothèque de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Le problème des éditions étrangères est qu'elles jaunissent vite.

Fonds chinois - bibliothèque de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Les ouvrages du fonds chinois et des livres en chinois des départements « Langues et littératures » et « Jeunesse » de la Part-Dieu sont catalogués en bilingue (caractères chinois et romanisation) pour toutes les zones utiles.

Bibliothèque de l'Alcazar (BMVR Marseille)

Ils ne parviennent pas à sortir des statistiques sur le fonds en langues étrangères pour la jeunesse. Le choix du classement par genre et non selon la Dewey a influencé la cotation des documents et la langue se trouve indiquée en troisième niveau, dans des champs non indexés.

Ils n'ont pas les compétences linguistiques pour effectuer les acquisitions dans toutes les langues. Ils ont besoin de la médiation d'un professionnel. Leur fournisseur actuel, Avicenne, est justement défaillant sur ce point. Sinon, ils essaient de suivre les conseils de la Joie par les livres.

Médiathèque André Malraux (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

Il est difficile de se procurer des éditions en alsacien pour la jeunesse, à l'exception d'imagiers et de méthodes de langues. Pourtant, ils ont un partenariat suivi avec la librairie Broglie en ce qui concerne l'édition alsacienne.

Le catalogage en langues étrangères est un point problématique : l'équipe jeunesse d'André Malraux n'est pas parvenue à intégrer un véritable germanophone. En effet, ils n'ont pas la possibilité d'importer de notices pour les ouvrages en langues étrangères, ainsi une connaissance basique de la langue est nécessaire pour décrire l'ouvrage.

Le catalogage des livres illustrés en langues étrangères du Centre de l'illustration n'est pas assuré directement par l'équipe du Centre. Ils font appel à différents agents du réseau avec des compétences linguistiques, notamment en langues asiatiques.

Médiathèque Olympe de Gouges (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

Les bibliothécaires d'Olympe de Gouges donnent un exemple illustrant les conséquences d'une méconnaissance de la langue. Alors qu'aucun bibliothécaire ne connaissait le russe, la bibliothèque a confié le choix de ses acquisitions à la librairie Avicenne. Or il s'est avéré par la suite que le lot d'ouvrages en russe était à moitié en ukrainien. Ainsi, ce manque de compétence locale et le peu de demandes ont entraîné le déménagement du russe et de l'ukrainien à la bibliothèque d'HautePierre (où un collègue a les compétences linguistiques).

Bibliothèque Grand'Rue (Bibliothèques - médiathèques de Mulhouse)

Les achats de livres en alsacien pour la jeunesse posent problèmes dans la mesure où il y a très peu de parutions jeunesse en alsacien, encore moins en haut-rhinois.

L'extraction de la mention de langue dans le SIGB est assez difficile.

Médiathèque Philippe-Vial - bibliothèque municipale de Voiron

Les acquisitions en langues étrangères ne sont pas perçues comme particulièrement difficiles. Le marché de la bibliothèque n'a pas de lot spécifique pour les documents en langues étrangères. Les achats en langues étrangères pour la jeunesse sont donc intégrés dans le lot « livres jeunesse » détenu par les éditions Grandir. La bibliothécaire est assez satisfaite des compétences de ce fournisseur qui se déplace pour présenter des sélections et fait des propositions « pas forcément courantes ».

D'autre part, la bibliothécaire responsable du secteur Jeunesse estime que « maintenant, il y a de plus en plus d'éditeurs qui se font le relais de la production étrangère ».

La question du catalogage n'est pas particulièrement ressentie comme problématique. Beaucoup de livres sont bilingues et la version française est alors choisie pour le catalogue. Pour d'autres, le titre est entré dans sa traduction française, à l'exemple de *Castor le Jardinier*, un album en arabe. Cela ne pose localement pas de problème, car le fonds étant très réduit, le choix des albums, histoire et romans en langues étrangères se fait sur pièce devant les deux étagères qui le reçoivent.

Médiathèque Emile Zola (réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération)

La difficulté de se procurer des documents en turc est soulignée. D'autre part, la bibliothécaire avoue être déconcertée par l'esthétique ou la qualité du contenu qui ne correspondent pas à ses critères habituels.

Réseau de la bibliothèque municipale de Lille

« De notre côté, on trouve que la production ne répond pas à une demande d'ouvrages plus diversifiée. Ce sont souvent les mêmes rééditions ! Que des gros succès. »

3. MODES D'ACCES AU(X) FONDS

Pour la question des modes d'accès au fonds, des modes de classement et de la signalétique, les comptes-rendus d'entretiens qui suivent intègrent à la fois les propos des bibliothécaires interrogés et les observations de terrain qui ont pu être faites.

a. Accès libre et réserve ; fonds regroupé ou dispersion, intégration aux collections françaises

Bibliothèque Saint-Eloi (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Tout est en accès libre.

Médiathèque Jean-Pierre Melville (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Un tiers des collections jeunesse en chinois est en réserve, par manque de place sur les étagères. On y trouve aussi de nouvelles acquisitions en attente de traitement.

Les fonds chinois et vietnamiens pour la jeunesse sont groupés dans un même espace distinct des autres collections de l'étage de la médiathèque destiné aux enfants. Les autres collections en langues étrangères se trouvent ailleurs sur le plateau et sont clairement distinctes du fonds asiatique.

Les langues destinées aux adultes sont au contraire toutes rassemblées en un même espace, fiction et méthodes de langues regroupées.

Bibliothèque Germaine Tillon (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Dans le pôle langues adulte, les livres bilingues sont mélangés aux documents unilingues mais signalés par un bandeau bleu « bilingue ».

Médiathèque Centre-ville de Saint-Denis (Réseau des médiathèques de Plaine Commune)

Le meuble des albums en langues étrangères se situe à proximité des collections dédiées à l'enfance et à la petite enfance, dans « l'espace parent ». Lors d'une très récente réorganisation de la section Jeunesse, des sièges à taille adulte ont été installés à cet endroit pour que les parents puissent s'asseoir et observer leurs enfants de loin. L'objectif est de leur proposer des lectures de périodiques. C'est dans cet espace que prennent place les langues étrangères, considérant que la démarche d'aller vers ces albums revient plus aux adultes qu'aux enfants.

Il s'agit d'un meuble à bacs, d'un mètre de large, composé de trois étagères.

Il y a à peu près autant d'albums en réserve qu'en bacs, par manque de place. Il s'agit d'une réserve vivante, souvent sortie, soit sur demande, soit pour assurer une rotation des fonds, soit pour renflouer les étagères quand certaines langues sont sorties.

Chez les adultes, les « littératures étrangères » se trouvent sur un côté de la salle des littératures, et les méthodes de langues et manuels sont dans l'espace documentaire « vie pratique ».

Bibliothèque Robert Desnos (Montreuil)

En jeunesse, les albums sont tous regroupés au même endroit. Les méthodes pour enfant, CD-Rom et CD de chansons et comptines sont rangés avec leurs supports respectifs.

Chez les adultes, les méthodes de langues sont séparées du fonds en langues étrangères, et sont difficiles à trouver. Le rangement des méthodes de FLE aussi n'est pas évident : avec la littérature en VO ? avec le fonds pratique et sur l'emploi ? avec les méthodes de langues ?

« Si on mélangeait le français, l'anglais, l'italien... tout serait noyé et on ne sentirait pas les langues étrangères ».

Département Jeunesse de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Il n'y a pas de langues étrangères pour la jeunesse dans le silo.

Les comptines bilingues et trilingues sont parfois rangées avec le fonds en langues étrangères, parfois avec les ouvrages en français, « cela dépend ».

Espace « Babel », département Langues et littératures - bibliothèque de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

A l'exception près du fonds chinois et du département Jeunesse, tous les fonds en langues étrangères se trouvent dans l'Espace Babel du département Langues et littératures. En Société cependant, on trouve des ressources d'autoformation en langues et des quotidiens en langues étrangères.

Une partie du fonds en VO se trouve en réserve dans le silo.

Fonds chinois - bibliothèque de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

L'intégralité du fonds est en magasin.

Bibliothèque de l'Alcazar (BMVR Marseille)

L'ensemble du fonds Langues étrangères est regroupé. Même les livres bilingues et les méthodes de langues y sont intégrés.

Médiathèque André Malraux (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

Il avait été prévu par les programmeurs de la médiathèque de présenter les auteurs en VF et VO ensemble, le tout sur une même étagère. Le classement se faisait par nationalité et non pas par langue d'écriture. La bibliothèque a ouvert avec ce classement. Mais elle a rapidement sorti les collections en langues originales pour retourner vers un système plus classique. Cela posait un problème de lisibilité et également des problèmes intellectuels : les livres en allemand suisses étaient classés à part, parce qu'en dehors de l'Union européenne.

Dans le pôle langue de l'espace jeunesse comme dans le pôle des littératures européenne adulte, la fiction, les méthodes de langues et les livres audios sont regroupés.

Tout est en accès libre.

Médiathèque Philippe-Vial - bibliothèque municipale de Voiron

La bibliothèque dispose d'une réserve mais très peu de livres en langues étrangères s'y trouvent.

Le classement des documents suit la classification Dewey. De fait, le fonds « langues étrangères » est classé en 400 et rangé parmi le fonds de documentaires, bien que la grande majorité de ce fonds soit constitué d'ouvrages de fiction.

Tous les documents en langues étrangères sont rangés au même endroit, qu'il s'agisse de livres bilingues, trilingues, d'imagiers bilingues ou de BD. En revanche, les méthodes de langues en format CD-Rom se trouvent ailleurs dans la bibliothèque, avec les autres CD-Rom.

Réseau de la bibliothèque municipale de Lille

Chaque bibliothèque du réseau a son mode de classement : dans les documentaires en 400 ; dans un bac ou étagère avec l'ensemble des langues ; dans les domaines (album ou roman...) avec un côté de couleur ou gommette.

b. Accès multilingue, signalétique physique, guides du lecteur et portails web

Médiathèque Jean-Pierre Melville (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Les nouveautés pour adultes en chinois et en vietnamien sont présentées dans les rayons dans des guides papiers respectivement en chinois et en vietnamien.

Un guide du lecteur en chinois est mis à disposition des lecteurs, adultes, enfants et jeunes¹⁶⁹.

Bibliothèque Robert Desnos (Montreuil)

Dans les langues étrangères pour adulte de la médiathèque, la mention des langues est bilingue sur les étagères du fonds : en français et dans la langue concernée. La signalétique devrait être encore améliorée lors de travaux prochains.

Médiathèque André Malraux (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

Une recherche par langue est possible sur le catalogue en ligne.

Médiathèque Philippe-Vial - bibliothèque municipale de Voiron

La bibliothécaire interrogée fait la remarque qu'il n'y a aucune signalétique bilingue, tout est en français sur les étagères du fonds.

Il n'y a pas d'accès multilingue sur le site web de la bibliothèque.

¹⁶⁹ Voir le guide du lecteur en chinois pour Jean-Pierre Melville disponible en ligne : <http://bibliotheques-de-pret.paris.fr/userfiles/file/Nouveautes/JeanPierreMelville/Guideusagerchinoisaoout2012.pdf>.

4. VALORISATION ET MEDIATION DU FONDS

Bibliothèque Benjamin Rabier (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Ils « rêvent » d'avoir des bacs avec des albums en plusieurs langues. En attendant, ils mettent en avant la diversité du fonds dans les vitrines de la bibliothèque, autour de thématiques liées aux langues et cultures étrangères.

Sinon, ils n'ont pas d'actions spécifiques autour des langues, sauf des animations autour de la calligraphie et les heures du conte qui utilisent les kamishibai japonais.

La bibliothèque a accueilli une fois l'association Dulala (D'une langue à l'autre) qui travaille sur le bilinguisme des enfants. Ils ont une animation en langues étrangères, « la boîte à histoire » qui permet la compréhension d'un récit par les objets mis en scène autant que par la langue. Elle est donc accessible même à des enfants qui ne parlent pas la langue concernée.

Bibliothèque Saint-Eloi (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Le Pôle de langues organise des lectures à voix haute régulièrement. Les lectures bilingues sont effectués par des spécialistes externes : un « bénévole » de l'Institut Cervantès pour l'espagnol par exemple. Ils ont essayé de faire la même chose pour l'allemand et ont eu des contacts avec le Goethe-Institut, mais cela n'a pas abouti. Des lectures en français de textes étrangers sont organisées aussi : en 2013, des textes d'auteurs sud-africains ont été lus à voix haute. Lors du Café des lecteurs, des livres en langues étrangères sont présentés avec les livres en français. Ils ont aussi organisé il y a deux ans une conférence sur le bilinguisme qui avait eu beaucoup de succès. L'action culturelle est cependant limitée par les grandes thématiques mises en place au niveau du réseau.

Aucune animation spécifique autour des langues étrangères pour la jeunesse n'a été évoquée.

Bibliothèque de l'Heure Joyeuse (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Beaucoup de parents étrangers amènent leurs enfants aux heures du conte en français pour qu'ils entendent la langue et partagent le folklore français.

Bibliothèque Germaine Tillon (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Ils ont fait une fois une lecture bilingue français-anglais et ils ont un projet autour des contes italiens et de la musique folk.

Médiathèque Jean-Pierre Melville (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Les fonds asiatiques font l'objet d'animations, qu'il s'agisse des fonds pour adultes ou pour la jeunesse. Le Nouvel an asiatique est l'occasion de mettre en place des séries d'animations. Régulièrement ont lieu des contes bilingues vietnamien-français et chinois-français.

Pour les adultes, des expositions et des conférences sont organisées sur des auteurs chinois, par exemple, ainsi que des projections de films ou de documentaires sur l'Asie. Egalement, des ateliers d'écriture et de calligraphie prennent place à la bibliothèque, ainsi qu'un atelier culinaire sur l'Asie mis en place par une chargée d'action culturelle en relation avec un restaurateur. Les publics concernés sont autant asiatiques que français.

La médiathèque accueille des groupes d'alphabétisation pour les nouveaux arrivants (chinois, cambodgiens, vietnamiens, roumains), comme le groupe « 13 pour tous ». La bibliothèque leur présente les ressources qu'elle peut leur offrir : « il s'agit de ne pas se cantonner à leur montrer des livres chinois pour la cuisine, mais aussi des livres en français avec des images ». Mais cette valorisation est à destination des adultes.

Médiathèque Centre-ville de Saint-Denis (Réseau des médiathèques de Plaine Commune)

Les bibliothécaires opèrent une médiation directe avec les usagers. Ils n'hésitent pas à faire découvrir aux populations étrangères qu'il existe des fonds étrangers pour les enfants.

La bibliothèque met en place périodiquement sur le temps de l'Heure du Conte des lectures bilingues arabes-français. Egalement, les comptines en langues étrangères et chansons du monde sont régulièrement utilisées pour les animations envers les plus jeunes.

Au niveau du réseau des médiathèques de Plaine Commune, des brochures bilingues de très belle facture et enrichies de contenus culturels ont été éditées pour mettre en valeur et présenter les fonds tamoul, turc et chinois.

Bibliothèque Robert Desnos (Montreuil)

« Les animations doivent être bien réfléchies pour ne pas tomber dans le communautarisme. Il s'agit de trouver un équilibre entre la mise en valeur de la dite culture, et les autres ».

Ils sont assez mitigés sur les animations autour des langues en VO. Ils préfèrent faire un focus sur une littérature étrangère en général, pas que sur les livres en VO. D'autre part, des lectures bilingues ont lieu lors du « Printemps des Poètes ».

Ils ont « en jachère » l'idée de faire venir un libraire, en tant que « spécialiste », pour parler d'une langue et de sa culture.

La communication autour des fonds en langues étrangères reste « frileuse ». La valorisation du fonds en langues étrangères se fait par médiation directe lorsqu'ils accueillent les lecteurs, notamment les stagiaires pour alphabétisation. Cependant, par peur de stigmatisation, certains bibliothécaires n'osent pas mettre en avant les langues auprès des lecteurs.

Département jeunesse de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Il peut y avoir des « Temps du conte » en langues étrangères. Des animations particulières sont mises en place lors de temps forts. En 2012, l'Automne des gônes « Kawaiï, visa pour l'Asie »¹⁷⁰ a permis de mettre les langues et cultures asiatiques à l'honneur.

Il y a eu aussi un projet de mise en valeur des albums chinois qui n'a pas abouti.

Dans le cadre de la tenue de l'IFLA à Lyon en 2014, une exposition autour de la représentation du monde dans les albums jeunesse est prévu.

¹⁷⁰ Voir le programme en ligne sur le site web de la BML : <http://php.bm-lyon.fr/phpmyagenda/infoevent3.php3?id=8263>.

Espace « Babel », département Langues et littératures - bibliothèque de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Lors de l'ouverture de l'Espace Babel, ils ont édité des flyers et un article est paru dans la revue de la bibliothèque *Topo*. Sur les présentoirs, ils mettent les nouveautés en langues étrangères. Sinon, il n'y a aucune forme particulière de valorisation.

Fonds chinois - bibliothèque de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Le fonds chinois est valorisé lors des « heures de la découverte ». Les deux bibliothécaires en charge du fonds s'en font aussi les médiateurs lorsqu'ils répondent aux questions du « Guichet du savoir ». Egalement, ils mettent à disposition des ouvrages pour des expositions à la Part-Dieu ou dans le reste du réseau.

Bibliothèque de l'Alcazar (BMVR Marseille)

Ponctuellement, ils mettent en place des lectures bilingues (en espagnol-français ou arabe-français) qui permettent une ouverture culturelle. Durant la « semaine anglaise », organisée en partenariat avec le British Council, toutes les animations ont tourné autour de l'anglais : l'initiation à Internet a porté sur des ressources anglophones, l'heure du conte s'est faite en anglais et en français, les projections de film étaient en anglais, etc. Lors de l'« été Mangas » organisé en 2011, c'est la culture japonaise qui avait été mise à l'honneur.

Médiathèque André Malraux (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

La bibliothèque s'associe au temps fort de la ville de Strasbourg « Traduire l'Europe ». Il s'agit d'une manifestation à destination des adultes ponctuée par la remise du « prix européen de la littérature ». A cette occasion, des animations pour la jeunesse se déroulent à André Malraux : contes en langues étrangères en VO ou VF/VO.

Toute l'année, des projections de films et de dessins animés en VOSTF ont lieu pour les enfants.

Pour les adultes, des ateliers de langue en anglais, allemand et en FLE sont organisés. Un rendez-vous autour du livre en allemand a lieu aussi quatre fois par an, en collaboration avec la Bibliothèque nationale universitaire : deux nouveautés sont présentées et un document est imprimé.

Bibliothèque Grand'Rue (Bibliothèques - médiathèques de Mulhouse)

Les langues étrangères sont mises en avant lors du Cycle suisse, une série de lectures, rencontres et de conférences sur la Suisse ou par des auteurs suisses, organisée en partenariat avec le Consulat suisse de Strasbourg et l'Université de Haute-Alsace. Cependant, le cycle ne concerne pas directement le jeune public¹⁷¹.

¹⁷¹ Voir le programme 2013-2014 des activités de l'Institut de recherche en langues et littératures européennes (ILLE EA 4363 - Université de Haute-Alsace) : http://www.ille.uha.fr/fichiers_actus/prog-ille-2013-2014/. Par exemple : rencontre avec l'auteur Pierre Lepori autour de son roman *Sans peau* (Editions d'en bas, 2013) à la Maison de l'Université le 04/12/2013.

Médiathèque Emile Zola (réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération)

Dans le cadre du salon du livre « La Comédie du livre » qui met à l'honneur la littérature d'un pays, les bibliothécaires jeunesse présentaient chaque année une bibliographie sur le pays mis en avant. Mais pour des questions de temps, cette valorisation des collections étrangères n'est plus suivie.

Sinon, un temps fort qui « marchait bien », c'était les lectures bilingues en français-anglais pour les 3-10 ans. Le texte était dans un premier temps lu dans la langue originale, l'anglais, puis en français. Le mélange entre enfants anglophones, bilingues et néophytes « se faisait bien ».

Médiathèque Philippe-Vial - bibliothèque municipale de Voiron

Il n'y a ni animations, ni valorisation du fonds en langues étrangères pour la jeunesse. Lors d'actions menées dans les quartiers par la médiathèque, on observe cependant la création spontanée de petits groupes de mères partageant une autre langue que le français autour de livres de la bibliothèque.

Réseau de la bibliothèque municipale de Lille

« Il n'y a pas vraiment d'actions de valorisation, à part tenter de rendre [ces fonds] plus visibles ».

5. QUELS USAGES, QUEL PUBLIC, QUELLES ATTENTES

a. Public-cible : quelle tranche d'âge ?

Bibliothèque Benjamin Rabier (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

La bibliothèque est destinée en priorité aux enfants, mais elle intègre aussi des documents pour les adolescents. Surtout, le fonds chinois est composé pour moitié de documents à destination des adultes et des adolescents.

Bibliothèque Saint-Eloi (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Certains documents du Pôle de langues adulte sont utilisés par les adolescents et même les enfants : ce sont surtout des textes lus, des BD et des livres sonores.

Les romans pour adolescent en langues étrangères comme *Harry Potter* ou *The Hunger games* se trouvent dans les romans adultes.

Bibliothèque Germaine Tillon (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

En jeunesse, les romans s'adressent surtout aux adolescents et préadolescents. Ils en ont peu pour les enfants de moins de 12 ans : ce sont plus des méthodes. Les romans lus et livres sonores sont plus destinés à cette tranche d'âge (primaire). Les enfants de moins de six ans sont plus dirigés vers les contes ou les albums.

Médiathèque Centre-ville de Saint-Denis (Réseau des médiathèques de Plaine Commune)

Tout ce qui concerne les adolescents se trouve dans le fonds adulte.

Fonds chinois - bibliothèque de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Le fonds chinois de la BML est exclusivement à destination d'un public adulte.

Bibliothèque de l'Alcazar (BMVR Marseille)

La politique du département Jeunesse est de couvrir les besoins des lecteurs depuis la naissance à la 3^e. Lors de l'inscription, un lecteur est « enfant » jusqu'à 12 ans, puis « jeune » de 12 à 18 ans. La littérature pour adolescent se partage entre le département Jeunesse et le département Langues et littératures. En réalité, c'est surtout en Jeunesse qu'on trouve les nouveautés en langues étrangères et il y a même des adultes qui viennent les emprunter.

Médiathèque André Malraux (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

Les achats en langues étrangères pour la jeunesse concernent les enfants et adolescents de 0 à 13 ans. Les adolescents à partir de 14 ans ou de la 3^e entrent dans une catégorie qui se mêle aux jeunes adultes.

Médiathèque Philippe-Vial - bibliothèque municipale de Voiron

La section Jeunesse concerne les enfants de 0 à 12 ans. La médiathèque possède un espace « adolescents » propre pour les 12-14 ans. A partir de 14 ans, les adolescents sont incités à utiliser le fonds pour adultes, avec une autorisation préalable de leur responsable légal.

Réseau de la bibliothèque municipale de Lille

Le public concerné par les fonds en langues étrangères pour la jeunesse des bibliothèques municipales de Lille va de 0 à 18 ans.

b. Consultation et renouvellement des documents

Bibliothèque Benjamin Rabier (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Dans le fonds chinois, les BD, romans fantastiques et d'horreur en chinois fonctionnent bien. Les revues en chinois, aussi. Mais ils n'y en a pas assez car elles sont très chères. Egalement, le fonds sur l'éducation en chinois, à destination des adultes, fonctionne bien.

En revanche, les bibliothécaires ont l'impression que les albums du fonds chinois sortent peu, mais que les contes sortent plus. Cependant c'est une spécialité du fonds chinois qui n'est pas valable pour les albums en arabe.

Le fonds hébreu (romans et albums) sortait bien, mais il est aujourd'hui mort car non renouvelé. Ils n'arrivent pas à trouver des livres pour la jeunesse en hébreu chez les fournisseurs du marché, ni dans les librairies spécialisées. Pourtant l'apprentissage de l'hébreu dans le quartier est toujours présent.

La fiction en anglais sort beaucoup. Les emprunts de la littérature pour adolescents issue de la mondialisation de la culture anglo-saxonne sont également en forte hausse.

Les comptines des éditions Didier Jeunesse marchent bien.

Bibliothèque Saint-Eloi (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

L'anglais sort beaucoup, en jeunesse comme chez les adultes. Dans l'ensemble du pôle Langues, les ouvrages de fiction ont un taux moyen de rotation annuelle de 1,25.

Bibliothèque de l'Heure Joyeuse (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Pour les romans en anglais, l'idée est d'avoir un fonds actuel, avec des auteurs et des titres non encore traduits en français.

L'arabe est quand même demandé « de temps en temps ».

Médiathèque Jean-Pierre Melville (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Le taux de renouvellement annuel du fonds chinois (adulte et jeunesse) est de 15%. Ils s'agit donc d'un fonds « très actuel ».

Les méthodes de langues du vietnamien au français et du français au vietnamien sortent beaucoup.

Bibliothèque Germaine Tillon (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Le fonds d'albums tourne beaucoup. Les romans pour adolescents sont très empruntés aussi.

Médiathèque Centre-ville de Saint-Denis (Réseau des médiathèques de Plaine Commune)

Les albums en langues étrangères sortent beaucoup, surtout l'anglais et l'arabe.

Espace « Babel », département Langues et littératures - bibliothèque de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Les fonds en langues étrangères de l'espace Babel sont consultés. Ils l'ont remarqué car « les premières semaines après la réorganisation, les gens cherchaient les VO ». D'autre part, ils en rangent beaucoup.

Les méthodes de langues sortent énormément. En anglais, ils en ont une cinquantaine, mais seulement trois sont en rayon. Les manuels pour le FLE et le TOEIC/TOEFL sortent aussi énormément.

Pour la fiction, c'est surtout l'anglais qui est emprunté. Le portugais aussi « sort beaucoup » et l'espagnol et le turc « pas mal ». Le chinois fonctionne bien aussi. L'allemand ressort à nouveau, après que le fonds ait été réorienté vers de la littérature plus contemporaine, notamment des polars et de la science-fiction.

Médiathèque André Malraux (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

Il y a de bons taux de rotation du fonds étranger pour la jeunesse, comme pour l'ensemble des documents jeunesse. Les taux de rotation sont moins bons pour les langues étrangères pour les adultes (entre 2 et 3 par an), mais correspondent aussi à des taux de rotation globalement plus faibles pour la fiction adulte.

« C'est l'anglais qui marche le mieux », il est utilisé par des anglophones et des lycéens et étudiants français.

Médiathèque Philippe-Vial - bibliothèque municipale de Voiron

Depuis deux ans, il y a un regain d'utilisation du fonds, sans qu'il ait subi de transformation majeure. La bibliothécaire responsable du secteur jeunesse « pense que toute une tranche de la population de la ville connaît mieux la bibliothèque ».

Ce sont les livres en anglais qui sortent le plus mais une baisse des emprunts a été constatée. Récemment, il y a un regain de l'arabe.

c. Attentes, besoins et usages constatés

Bibliothèque Benjamin Rabier (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Quand ils viennent à la bibliothèque, certains enfants dont les parents lisent l'arabe disent « ah, je connais l'arabe », et empruntent un abécédaire.

Les livres pour enfants en anglais sont empruntés par des familles anglophones du quartier. L'aire de rayonnement de la bibliothèque pour l'anglais n'est pas plus large car il y a des fonds en anglais partout dans le réseau. Les adolescents à la recherche de la littérature anglo-saxonne mondialisée sont un public en hausse.

Les enfants sinophones jouent aussi beaucoup à des jeux en ligne sur les postes informatiques de la bibliothèques. Les bibliothécaires ont même remarqué que d'autres enfants français qui ne parlent pas le chinois jouent aux mêmes jeux.

Il y a une attente du public pour découvrir d'autres cultures.

Bibliothèque Saint-Eloi (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Le premier besoin constaté est celui de l'apprentissage d'une langue pour les études, pour préparer un examen (TOEIC, TOEFL) ou pour un voyage. C'est le cas des lectures en anglais et en espagnol. L'allemand sort peu, qu'il s'agisse des méthodes de langues ou de la fiction.

Selon les observations de la bibliothécaire en charge du Pôle de langues, il y a peu de lecteurs étrangers. « Souvent les gens, ils veulent apprendre le français, il ne veulent pas forcément lire dans leur langue ».

En jeunesse, la question de l'échange culturel est présente, ainsi que celle de la transmission intergénérationnelle. La bibliothécaire l'a remarqué pour le russe par exemple.

Bibliothèque de l'Heure Joyeuse (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Les livres en langues étrangères sont utilisés « pour lire », parce qu'une langue se parle et se lit. Ils permettent aussi un accès à la culture d'origine des parents : les imagiers sont souvent utilisés car ils permettent aux parents qui parlent mais ne lisent pas une langue de la montrer à leurs enfants. Enfin, l'apprentissage est aussi une raison fréquente d'utilisation.

Les nounous qui parlent une langue étrangère ont une certaine difficulté à communiquer leur culture : c'est difficile dans le cadre de la bibliothèque. Une autre demande est celle des parents qui emmènent leurs enfants dans un pays étrangers et qui veulent leur présenter la culture.

Certains adultes viennent en jeunesse chercher des livres pour l'apprentissage du français, mais pas vraiment pour l'apprentissage des autres langues.

« Les enfants sont plus ouverts, ils ont des intérêts moins rigides que les adultes. Avec eux on peut jouer avec les langues ».

Médiathèque Jean-Pierre Melville (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Le fonds chinois attire un lectorat qui vient de toute l'Ile-de-France. Il y a même un lecteur de Lille qui vient une fois par mois chercher des livres et effectue des réservations et des prolongations de ses prêts en ligne.

Le public est composé de sinophones et d'apprenants, adultes ou enfants, chinois ou non. Il y a des enfants issus de couples mixtes, dont l'un des parents parle chinois. Il y a aussi ceux qui sont partis travailler en Chine et dont leurs enfants ont appris sur place la langue. Des enseignants utilisent aussi le fonds. Le public des étudiants chinois est présent aussi. Enfin, les livres documentaires avec des images chez les adultes sont aussi utilisés à la marge par des curieux qui veulent découvrir la culture chinoise.

La bibliothécaire responsable du fonds chinois nous fait remarquer qu'il y a une tradition de transmission culturelle entre les générations dans les communautés chinoises du 13^e arrondissement. Quand ils habitaient au Vietnam, avant de venir en France, ils envoyaient leurs enfants apprendre le chinois en Chine. Toujours selon la même bibliothécaire, les immigrés vietnamiens non sinophones pratiquent moins la transmission de leur langue et les besoins en documents en VO pour leurs enfants sont moins importants.

Par ailleurs, le public vietnamien a eu moins de problèmes d'intégration lors de son arrivée en France, car il parlait un peu français. En revanche, les bibliothécaires observent une recherche des racines culturelles par les deuxième et troisième générations qui ne parlent plus du tout vietnamien mais empruntent des livres et des méthodes de langues jeunesse pour l'apprentissage de la langue de leurs parents et grands-parents.

Le fait que la médiathèque Jean-Pierre Melville et la BULAC (bibliothèque universitaire des langues et des civilisations) se trouvent dans le même quartier n'est pas gênant : les usages ne se concurrencent pas. Le fonds asiatique de Jean-Pierre Melville vise le grand public, alors que la BULAC s'intéresse aux chercheurs.

Bibliothèque Germaine Tillon (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Il n'y a pas de demandes spécifiques sur les albums, mais plus pour les romans pour adolescents ou préados. Le public est assez content du fonds de romans lus et de livres sonores.

Dans le 16^e arrondissement, beaucoup d'enfants sont bilingues ou poussés à apprendre l'anglais. Dans ce quartier, l'espagnol est demandé et il y a une communauté russe importante. L'hébreu aussi est souhaité.

La découverte culturelle passe par les comptines en langues étrangères, notamment autour des éditions Didier Jeunesse. Les bibliothécaires ont vu par exemple une nounou d'origine étrangère reprendre le texte de la comptine, dans sa langue et se mettre à chanter.

Médiathèque Centre-ville de Saint-Denis (Réseau des médiathèques de Plaine Commune)

Il y a une « attente à l'encontre du fonds arabe et du fonds anglais ».

Certes, la transmission culturelle est en jeu dans l'usage de ce fonds en langues étrangères. Mais le fonds permet aussi simplement aux parents de lire à leurs enfants quand ils ne listent pas le français. C'est une « proposition » de la bibliothèque que de leur permettre de lire des livres à leurs enfants.

Bibliothèque Robert Desnos (Montreuil)

Ce qui caractérise les usages des langues étrangères en jeunesse, c'est la question de la transmission. La lecture à deux (enfant/adulte) est très importante en jeunesse, est d'autant plus pour les langues étrangères.

L'emprunt des romans pour adolescents est aussi en forte hausse.

De façon générale, le premier besoin en langues étrangères constitue un besoin pour les études, le travail ou les voyages, même pour des langues assez rares. Il y a une certaine curiosité et des langues moins courantes sont demandées, comme le coréen. « Tout sort, les gens sont très curieux ». La découverte des autres et des cultures étrangères est aussi une attente ressentie. Beaucoup d'habitants de Montreuil montre de l'intérêt pour le Mali alors qu'ils ne sont pas Maliens.

Ils ont des demande explicites de la part d'associations franco-maliennes sur des livres jeunesse sur le Mali pour que les parents puissent transmettre à leurs enfants par les livres.

L'apprentissage du français est un usage important des fonds en FLE et en langues étrangères. Il y a un besoin chez les adultes en méthodes de FLE adaptées aux langues des apprenants. Par exemple, un lecteur cherchait des méthodes de FLE en anglais, or ils n'en ont pas.

Département jeunesse de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Les principaux usagers sont soit des enfants bilingues, soit des enfants apprenant une langue.

« On a un forte demande pour des langues qu'on a pas » : ce sont les langues des nouveaux arrivants, notamment des pays d'Europe de l'Est.

« Pour l'arabe, le problème est que les arabisants français ne lisent pas toujours l'arabe littéraire ».

Il y a des adultes qui viennent en jeunesse pour emprunter des romans faciles en langue étrangère.

Espace « Babel », département Langues et littératures - bibliothèque de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Ils ont trois types de lecteurs principaux : les primo-arrivants, les étudiants et les lecteurs plaisir. Ils ont eu l'exemple d'une adolescente étrangère, à Lyon pour quelques semaines, venue emprunter avec son « tuteur ».

Fonds chinois - bibliothèque de la Part-Dieu (Réseau de la bibliothèque municipale de Lyon)

Le fonds chinois lyonnais a un lectorat d'une cinquantaine de lecteurs, « parfois gourmands » : un lectorat local et régional, mais aussi national et international. Ils ont eu l'exemple d'une lectrice de Berlin ou d'une délégation de Chine pour un tournage.

La majeure partie des consultations sont à vocation universitaire ou de recherche. « Il y a aussi des gens qui ne lisent pas le chinois et qui veulent voir du chinois ».

Les collections sont exclues du prêt.

Bibliothèque de l'Alcazar (BMVR Marseille)

La bibliothécaire responsable de l'espace jeunesse de l'Alcazar identifie trois types de publics du fonds en langues étrangères : les débutants et apprenants d'une part, les lecteurs de l'anglais d'autre part, et enfin ceux dont la langue dite « étrangère » est leur langue maternelle ou secondaire. Par langue « secondaire », elle fait référence aux pays de l'Est européen, tels que la Roumanie où le russe a été une langue scolaire très présente, devenant une langue relais entre leur propre langue et le français. Il y a beaucoup de demandes de FLE.

Les mangas en japonais sont de plus en plus empruntés par les enfants. Le chinois et le russe aussi sont en croissance (le chinois notamment est enseigné dans le quartier). Certains adultes viennent en Jeunesse emprunter les nouveautés en romans pour adolescents et jeunes adultes. Enfin, il y a des emprunts de langues étrangères par simple curiosité.

Même pour l'anglais, il y a un défaut de fourniture de livres à Marseille pour le public. Il y a 25 ans, il était très difficile à Marseille d'acheter des livres en anglais. Aujourd'hui certaines librairies en vendent mais il n'y en a pas de spécialisée.

Médiathèque André Malraux (réseau des médiathèques de Strasbourg et de la CUS)

Suite à des demandes répétées du public, un fonds en russe est en cours de constitution. Il s'agit d'une langue enseignée à l'école internationale, mais également une langue intermédiaire pour les émigrés de pays de l'ancienne URSS de l'Europe de l'Est. Cette population est également en demande de FLE à partir du russe. Ils ont d'autres sollicitations pour des langues qu'ils n'achètent pas : du turc, de l'arabe.

Chez les adultes, ils n'achètent plus de classiques en VO : « les gens, c'est pas du classique qu'ils veulent ». Les adultes ont également plus des attentes en FLE qu'en VO.

Pour leurs enfants, les adultes veulent des albums en VO pour leur transmettre leur langue maternelle.

L'usage adulte de l'allemand à Strasbourg est différent des autres bibliothèques alsaciennes. Ailleurs en effet, ce sont surtout des personnes âgées qui le lisent (romans sentimentaux et de terroir). Ce public spécifique ne vient pas à André Malraux. A Strasbourg, ce sont surtout des germanophones alsaciens, des frontaliers allemands entre 40 et 60 ans, des parlementaires et des étudiants. Les romans policiers allemands marchent bien.

Médiathèque Philippe-Vial - bibliothèque municipale de Voiron

Il y a deux sortes de demandes du public : l'apprentissage et l'entretien de la langue maternelle, « qui, je trouve, grossit ». La bibliothécaire interrogée a remarqué une hausse de la fréquentation de mères arabophones qui empruntent des livres en arabe pour lire à leurs enfants dans leur langue d'origine.

Pour l'apprentissage, beaucoup de parents cherchent de petits romans et des textes faciles pour le niveau CM2-6^e, mais ils se plaignent de ne pas en trouver. Le problème, c'est que les livres faciles sont surtout des livres traduits ; aussi, leur niveau de vocabulaire est équivalent à celui d'un jeune enfant, mais le contenu de livres pour jeunes enfants ne leur convient pas. En anglais, la

collection « Plume le pirate » est appréciée, d'autant qu'elle est aussi éditée en français, ce qui permet d'avoir les deux langues.

Le fonds en langues étrangères du secteur jeunesse sert aussi beaucoup aux adultes. C'est « un besoin en contenu simplifié par rapport à ce qu'il y a en adulte ».

« Les langues étrangères peuvent être une porte d'entrée dans la médiathèque pour les personnes qui ne parlent pas notre langue. Il y a une dame russe, par exemple, qui se rue dessus quand elle vient. »

Médiathèque Emile Zola (réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération)

« Ce qui est sûr, c'est qu'il y a pas mal de couples où l'un des parents est étranger ».

Ils accueillent depuis plusieurs années des enfants primo-arrivants scolarisés dans des classes-relais pendant trois mois. Au cours des deux visites à la bibliothèque qu'ils font, les secteurs musique, multimédia et langues étrangères leur sont particulièrement présentés. Ils repartent avec une carte de la bibliothèque : « après, on les revoit à la médiathèque ».

La bibliothécaire « suppose qu'il y a des gens dont ce n'est pas la langue d'origine pour lire » des livres en langues étrangères à leurs enfants.

Réseau de la bibliothèque municipale de Lille

« Ce sont souvent les parents qui demandent [des ouvrages en langues étrangères] pour leurs enfants ».

Il n'y a pas particulièrement d'attentes du public qui remontent.

d. La bibliothèque comme « miroir » de la diversité linguistique de la société

Bibliothèque Benjamin Rabier (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Oui, il y a une forme de représentation sociale à proposer des langues variées à la bibliothèque : « ça touche, c'est évident ».

Bibliothèque de l'Heure Joyeuse (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

Un des problèmes vis-à-vis des langues étrangères, c'est de conserver entre elles un équilibre. Lors d'accueil de classes, si un enfant d'origine africaine cherche du wolof mais trouve du bambara, il va se sentir frustré. Egalement, les enfants qui parlent arabe ne le lisent pas.

Médiathèque Jean-Pierre Melville (Réseau des bibliothèques de la ville de Paris)

« Oui », avoir des langues asiatiques à la bibliothèque participe à une forme de reconnaissance sociale.

Médiathèque Centre-ville de Saint-Denis (Réseau des médiathèques de Plaine Commune)

La présence de langues étrangères en jeunesse a « clairement » un rôle de reconnaissance sociale des populations parlant ces langues.

Bibliothèque Robert Desnos (Montreuil)

Présenter les langues étrangères aux lecteurs étrangers peut être stigmatisant et excluant. Mais leur présence participe à une forme de

reconnaissance sociale : « même s'il y a très peu de livres dans une langue, le peu est perçu positivement ».

Bibliothèque de l'Alcazar (BMVR Marseille)

Sur la représentation symbolique de la diversité de la société à travers les langues : « on le voit quand on fait visiter des groupes de parents », lors de travaux avec des groupes d'alphabétisation, par exemple.

Médiathèque Emile Zola (réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération)

Malgré le « peu d'intérêt » éditorial des albums turcs, il est « important d'en avoir quelques uns ».

« Les parents sont assez sensibles au fait de trouver des histoires dans leur langue d'origine. Les mamans sont étonnées et ravies ».

Table des cartes et des illustrations

Figure 1. Recherche « Children’s book » (moteur Yasiv - Amazon) : <i>The Very Hungry Caterpillar</i> et <i>Dear Zoo</i> occupent une place centrale.....	38
Figure 2. Répartition des fonds en langues étrangères (enquête menée dans les catalogues des bibliothèques sur un échantillon de titres en anglais).....	43
Figure 3. <i>Alice’s adventures in Wonderland</i> , Lewis Carroll.....	44
Figure 4. <i>Dear Zoo</i> , Rod Campbell.	44
Figure 5. Répartition de l'échantillon dans l'Hérault.	45
Figure 6. Répartition de l'échantillon dans le Bas-Rhin.	46
Figure 7. Répartition de l'échantillon dans le Finistère.	47
Figure 8. Bibliothèques municipales de Grenoble.....	49
Figure 9. Bibliothèques - Médiathèques de Mulhouse.	49
Figure 10. Réseau des bibliothèques de Dunkerque.	49
Figure 11. Réseau de lecture du Pays de Foix.....	49
Figure 12. Bibliothèques de la ville de Paris.....	51
Figure 13. Bibliothèque de Marseille à vocation régionale.	52
Figure 14. Bibliothèque municipale de Lyon et Médiathèques de Villeurbanne.	52
Figure 15. Bibliothèques de Lille.	52
Figure 16. Réseau des bibliothèques et médiathèques de l'agglomération nancéenne.....	52
Figure 17. Réseau des bibliothèques de la ville de Colmar.	52

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	7
INTRODUCTION	9
1. LES LANGUES ETRANGERES EN BIBLIOTHEQUE POUR LA JEUNESSE EN 2013	13
1.1. L'ouverture européenne et mondiale : une mission des bibliothèques ?	14
<i>1.1.1. L'Europe et la responsabilité sociale et citoyenne des bibliothèques 15</i>	
1.1.1.1. Des bibliothèques locales ou européennes ?	15
1.1.1.2. Les langues étrangères au cœur de la responsabilité sociale des bibliothèques	19
<i>1.1.2. Les langues étrangères en bibliothèque : une ouverture sur le monde</i>	<i>21</i>
1.2. Les langues étrangères et la jeunesse : une approche en évolution ?	23
<i>1.2.1. Enfants et adolescents face à Internet : de nouveaux modes d'apprentissage ?</i>	<i>25</i>
<i>1.2.2. Valorisation du bilinguisme dans le développement de l'enfant... 28</i>	
1.3. Un état des lieux encore à faire : méthodologie de l'enquête	30
1.3.1. Construction de l'enquête	30
1.3.2. Choix du panel : quelles bibliothèques interroger ?.....	31
Liste des bibliothèques interrogées et des entretiens menés	33
1.3.3. Réajustement	37
1.3.3.1. Entretiens et ajustements méthodologiques.....	37
1.3.3.2. Enquête statistique complémentaire : répartition territoriale des fonds en langues étrangères pour la jeunesse	37
1.3.3.3. Enquête statistique complémentaire : titres retenus.....	39
2. DES FONDS EN LANGUES ETRANGERES ?	41
2.1. Des fonds peu connus, mais bien existants.....	42
2.1.1. <i>Quelle répartition territoriale.....</i>	<i>42</i>
2.1.1.1. Principales aires urbaines françaises.....	42
2.1.1.2. Focus territoriaux	45
2.1.1.3. Centralisation, polarisation ou répartition : disparités locales	49
2.1.1.3.1. Centralisation de l'anglais : Grenoble, Mulhouse, Dunkerque et Foix.....	49
2.1.1.3.2. Polarisation de l'anglais : Paris.....	51
2.1.1.3.3. Répartitions moins nettes : Marseille, Lyon-Villeurbanne, Lille, Nancy, Colmar.....	52

2.1.2.	<i>Des héritages variés : constitution des fonds</i>	54
2.1.2.1.	Quand la collection justifie le fonds.....	54
2.1.2.2.	Le contexte fécond : évènements, vie locale et politique	56
2.1.3.	<i>Des fonds consultés ?</i>	58
	Comparaison des taux de rotation des documents en langues étrangères de la médiathèque André Malraux, pour 2012 :	58
2.1.4.	<i>Des fonds vivants, en évolution</i>	60
2.1.4.1.	Le nombre de langues : préférer la qualité ou la quantité ?....	60
	Langues étrangères en jeunesse : nombre de langues par bibliothèque	60
	Langues étrangères en jeunesse : nombre de bibliothèques concernées par langue	61
	Répartition des langues des fonds en langues étrangères des départements Jeunesse d'André Malraux à Strasbourg et de la Part-Dieu à Lyon :	62
2.1.4.2.	Questions financières : si un livre coûte en moyenne 13€ ...	63
	Nombre de documents et budget annuel des fonds en langues étrangères pour la jeunesse :	63
2.2.	Problème de la technicité	66
2.2.1.	<i>La « barrière » de la langue</i>	66
2.2.1.1.	Des compétences linguistiques nécessaires	66
2.2.1.2.	Langues et vicissitudes informatiques : catalogage, caractères non latins et SIGB	69
2.2.2.	<i>Libraires et éditeurs : questions de marchés</i>	71
	Fournisseurs en langues étrangères :	71
2.3.	Un fonds ou des fonds en langues étrangères ?	74
2.3.1.	<i>Questions de classement : le duel entre support et contenu</i>	74
2.3.2.	<i>VF et VO : deux concepts étrangers</i>	76
2.3.3.	<i>Des fonds locaux ou une collection réseau dispersée ?</i>	77
3.	DU BIBLIOTHECAIRE A L'USAGER : QUELLE OFFRE POUR QUELS USAGES ?	79
3.1.	des usages constatés	80
3.1.1.	<i>Des usagers-cibles : de 0 à ... ans</i>	80
3.1.2.	<i>Des usagers-types</i>	81
3.1.2.1.	Enfants et parents bilingues ou étrangers	81
3.1.2.2.	Transmettre une culture	82
3.1.2.3.	L'apprentissage des langues.....	82
3.1.2.4.	Les adolescents et la littérature mondialisée.....	83
3.1.2.5.	La découverte culturelle.....	83
3.1.3.	<i>Des usagers a-typiques</i>	84

3.2. Porosité des usages : séparer langues d'étude, langues maternelles et langues de découverte ?	85
3.2.1. <i>Des langues d'immigration qui deviennent des langues d'étude ...</i>	85
3.2.2. <i>... et des langues d'étude en baisse</i>	86
3.2.3. <i>Vers des langues de découverte ?</i>	87
3.2.4. <i>Valorisation : proposer de nouveaux usages ?</i>	88
3.2.4.1. <i>Des valorisations timides.....</i>	88
3.2.4.2. <i>Valoriser les usages transfuges ?</i>	89
CONCLUSION.....	91
BIBLIOGRAPHIE	92
Divers	92
Contexte normatif.....	93
Contexte sociolinguistique.....	94
Diversité linguistique et mondialisation	96
Jeunesse en bibliothèque	97
Bibliothèques et langues étrangères.....	99
TABLE DES ANNEXES	103
TABLE DES CARTES ET DES ILLUSTRATIONS.....	151
TABLE DES MATIERES	153